UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01520246 8

UNIVERSITY OF TORONTO.
THE KING ALFRED LIBRARY OF HISTORY
FOUNDED BY
GOLDWIN SMITH AND HARRIET SMITH
1901

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/collectiondesm40arge

MÉMOIRES
DE P. L. HANET
CLÉRY.

39

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON, RUE GARANCIÈRE, N° 5.

MÉMOIRES
DE P. L. HANET
CLÉRY,

ANCIEN VALET DE CHAMBRE DE MADAME ROYALE, AUJOURD'HUI DAUPHINE, ET FRÈRE DE CLÉRY, DERNIER VALET DE CHAMBRE DE LOUIS XVI;

MUNITIONNAIRE GÉNÉRAL DES ARMÉES, AGENT GÉNÉRAL DES HÔPITAUX MILITAIRES A SAINT-DOMINGUE, CONSERVATEUR DES FORÊTS DANS L'ILE DE CORSE, ETC., CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

1776 — 1823.

Avec les Portraits des deux Frères,
Lithographiés par Morin.

TOME SECOND.

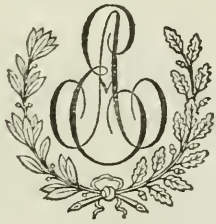

90506
21/8/08.

PARIS.
A LA LIBRAIRIE D'ALEXIS EYMERY,
RUE MAZARINE, N° 30.
1825.

MÉMOIRES

DE

P. L. HANET CLÉRY.

CHAPITRE XXVIII.

Situation, et marche de l'armée à travers la Forêt-Noire. — Hanet arrive à Strasbourg. — Cesse ses fonctions.

Il y avait six ou sept jours que nous étions dans le couvent; l'armée se resserrait de plus en plus, et, si je ne me trompe, elle occupait à peine quinze lieues carrées d'étendue; comme le quartier général était au centre, on entendait le canon de toutes parts. Cette position était effrayante et causait un vé-

ritable chagrin au général en chef; il déploya pour en sortir toutes les ressources de son génie. Mais il ne suffisait pas de se battre à chaque heure, à chaque instant; il fallait des vivres, et le pays que nous occupions n'en avait plus; cela détermina le général à diriger sa retraite vers la Suisse.

Avant le départ, il convoqua l'ordonnateur en chef et tous les agens des diverses administrations. Ce fut là que je le vis réellement en colère, quand on lui eut dit qu'il n'y avait pas de pain pour quatre jours. Comment, s'écria-t-il, lorsque je fais exactement distribuer les fonds nécessaires aux besoins de chaque service? Ce n'est pas, général, faute de fonds, répondit Davelouis, chargé de la partie des vivres-pain, mais faute de transports, que nous avons été obligés d'abandonner à l'ennemi de très-grands magasins; nos caissons d'équipages sont chaque jour remplis de malades et de blessés, et ne peuvent nous servir. Vous savez, général, qu'il nous faut

journellement cent quarante mille rations de pain; le transport des grains et des farines doit employer au moins deux cents voitures, de sorte que ce ne serait pas trop de douze cents pour un approvisionnement de cinq jours. Vous voyez bien, mon général, continua l'agent Davelouis, que je ne puis créer ce qui n'existe pas. Il en est de même pour les fourrages, ajouta Rewbel, agent général de cette partie; si les transports nous sont quelquefois inutiles, c'est quand la cavalerie peut aller fourrager chez le paysan; mais quand le pays est épuisé, il faut bien avoir recours aux transports. J'avais gardé le silence pendant toute cette discussion, mais le général me dit: Et vous, M. Hanet, allez-vous m'annoncer aussi que vous n'avez pas de vivres pour quatre jours? — Une sage providence y a pourvu, mon général; regardez par cette croisée, et vous verrez des approvisonnemens en quantité; mais par rapport à moi, la raison en est simple: d'abord je suis seul maître de mes

opérations ; j'établis mon crédit, et les fournisseurs s'empressent de me vendre contre des lettres de change qu'ils préfèrent à l'argent qu'on pourrait leur prendre en route ; ensuite mes animaux, se transportant d'eux-mêmes d'un lieu à un autre, trouvent assez souvent leur subsistance dans les pâturages qu'ils parcourent ; enfin ils atteignent, sans moyens de transport, le lieu même où ils doivent être consommés, portant sur leur dos le bouvier, le boucher, et jusqu'aux instrumens de leur mort. Il faudrait être bien mauvais administrateur pour mal faire un service aussi facile et aussi bien payé.

Tout ce qui se dit dans cette séance était connu du général, mais il était bien aise de s'assurer par lui-même de la capacité des personnes qui l'entouraient. Messieurs, nous dit-il, je vois avec satisfaction que vous entendez parfaitement chacun vos parties ; nos embarras vont augmenter probablement de plus en plus ; j'espère que vous m'aiderez de tous vos moyens,

et que nos efforts réunis adouciront peut-être le sort du soldat.

J'ai rapporté ces détails, autant pour faire connaître les obstacles que le général Moreau eut à surmonter, et qu'il surmonta, que pour faire sentir combien il est important, dans l'organisation des administrations militaires, de s'assurer de grands moyens de transport; car en beaucoup d'occasions leur abondance ou leur disette peuvent sauver une armée ou causer sa perte.

L'armée se mit en marche le lendemain. Il faudrait des volumes pour expliquer toutes les ressources que le général Moreau trouva dans son génie, tandis que nous traversions la Forêt Noire, où nous trouvions, à chaque pas, les routes obstruées par de grands arbres, que les ennemis ou les paysans abattaient et mettaient en travers; il nous fallait souvent coucher auprès de ces arbres en attendant qu'ils fussent brûlés ou enlevés; enfin nous nous portâmes sur Rhinfeld, l'une des quatre villes fores-

tières de la Souabe, et nous entrâmes sur le territoire suisse, où nous pûmes nous procurer du pain; nous commencions d'en manquer. Nous sortîmes de la Suisse pour rentrer encore dans la Forêt Noire, que nous côtoyâmes jusqu'à Fribourg en Brisgaw, et l'armée rentra en France vers le 15 frimaire de l'an 5 (5 décembre 1797), après six mois d'une campagne si glorieuse, que Bonaparte a souvent dit qu'il donnerait vingt de ses victoires pour une seule retraite comme celle de Moreau.

De retour à Strasbourg, mes fonctions de munitionnaire cessèrent, et je me retrouvai au point d'où j'étais parti, avec cette différence cependant que j'avais acquis quelque fortune.

En général, quand un fournisseur a terminé ses opérations, on se plaît à exagérer ses bénéfices, et sans réfléchir aux partages qu'il est obligé de faire, aux lenteurs et aux difficultés de sa liquidation, on en fait un millionnaire; ce fut justement ce qui m'arriva.

Chacun me félicitait sur mon entreprise, en assurant hautement que j'y avais gagné dix millions, tandis que la fourniture en totalité ne s'élevait pas à six (1).

Si l'on examinait avec soin toutes les opérations des fournisseurs, on trouverait, en définitive, que sur cent il n'y en a pas dix qui se soient véritablement enrichis ; et cependant il est de fait qu'ils ont eu des bénéfices immenses. On aura le mot de l'énigme quand on verra comment il se fait que, après des entreprises, des fournitures de la plus haute importance, je me trouve aujour-

---

(1) Le calcul en est aisé : j'ai fourni pendant six mois, à cent vingt mille hommes; cent quarante mille rations par jour, y compris les rations doubles, les états-majors et les administrateurs, à 4 sous et 1/2 la ration, ne produisent pas plus de 5,670,000 francs; ôtez sur mes bénéfices la part des quatre associés que j'avais, et les frais d'administration, etc., et vous verrez ce qui me restera.

d'hui réduit à un véritable état de misère. La seule dont je n'ai pas eu à me plaindre est celle de l'armée de Moreau ; et si j'obtins d'être liquidé et payé au bout de six mois, j'en fus redevable à ce général et à l'ordonnateur Lamartillière, qui interposèrent leur autorité, et prouvèrent aux munitionnaires généraux toute la loyauté que j'avais mise dans mes fournitures. J'ai conservé bien précieusement les attestations que ces deux chefs m'ont données dans cette circonstance, et je les regarde comme des titres honorables à l'estime de mes concitoyens.

Je me délassai de mes longues fatigues par la satisfaction d'avoir bien fait mon devoir. Au surplus j'aurai encore occasion de revenir plus d'une fois sur cet article, et de prouver qu'un fournisseur peut, dans bien des circonstances, faire encore plus que son devoir.

CHAPITRE XXIX.

Hanet donne quelques mois à ses affaires et à sa famille. — Conclut un nouveau marché qui ne peut être exécuté — Passe à l'armée d'Helvétie; causes de la guerre faite aux Suisses.

Pendant mon séjour à l'armée, ma sœur Sophie avait dirigé ma maison de commerce, et donné tous ses soins à la fille aînée de mon frère Cléry ; elle l'avait placée, sur mon indication, dans un des meilleurs pensionnats de Strasbourg, chez madame Delahaye, qui, pour la réputation, rivalisait avec madame Campan. Après avoir fait toutes mes dispositions pour quitter cette ville, je revins à Paris avec ma sœur.

Certes, si, dans ce moment, j'avais placé mes fonds, j'aurais pu m'assurer au moins dix mille livres de rente ; mais j'avais pris des engagemens trop chers à mon cœur pour les sacrifier à mes goûts particuliers. Je m'empressai d'abord de répondre aux désirs de ma mère en transigeant avec M. Dumoulin, soit pour rentrer dans mon ancienne propriété de la butte de Picardie et terminer le procès commencé depuis long-temps à ce sujet, soit pour remettre la maison dans l'état où je l'avais laissée au mois de janvier 1793, lorsque obligé de fuir, je fus me réfugier, comme on l'a vu, dans les fossés de Valenciennes, parmi les bestiaux destinés aux approvisionnemens de cette même armée du Nord, dont je devais plus tard devenir munitionnaire. Cette reprise de possession de la butte de Picardie me coûta au moins cinquante mille francs. Pour remplir complétement l'engagement sacré que j'avais contracté au lit de mort de mon père, je commençai par

installer ma mère dans cette propriété en pourvoyant à tous ses besoins; ensuite je mariai celle de mes sœurs que j'avais ramenée de Strasbourg, en ajoutant une assez bonne dot aux économies qu'elle avait pu faire chez moi; et enfin je déposai chez M. Galland, mon chargé d'affaires, des fonds pour doter mes deux autres sœurs quand elles voudraient se marier, ce qu'elles firent quelque temps après. Mes obligations ne se bornaient pas là: j'avais pris des engagemens particuliers avec mon frère Cléry; sa femme en recevait bien des nouvelles satisfaisantes sous le rapport de la santé, mais elles l'étaient beaucoup moins sous le rapport de la fortune. L'auguste famille qu'il était allé rejoindre ne pouvait, dans l'émigration, faire aux fidèles serviteurs qui l'avaient suivie tout le bien qu'elle aurait désiré; on verra que dans des temps plus opportuns Cléry n'en fut pas oublié, et qu'il en reçut des distinctions honorables que son dévouement lui avait méritées. En atten-

dant il fallait remplir la tâche que je m'étais imposée, et je fournis à tous les besoins de sa femme et de ses enfans. Les deux garçons étaient dans la maison d'éducation de M. Lepitre; la fille cadette fut placée dans la pension de madame Doué, faubourg Saint-Germain.

Quelques personnes qui m'ont toujours été sincèrement attachées, et dont l'amitié a survécu à mes longs désastres, m'ont souvent fait le reproche de n'avoir pas songé à l'avenir, dans un temps où il m'était si facile de faire des placemens considérables de fonds, et de convertir en rentes mes capitaux. Je n'ai qu'un mot à répondre : j'ai toujours mis ma famille avant moi, et son intérêt avant le mien : je ne saurais m'en repentir.

Je passai six mois auprès de ma bonne mère, entouré de mon heureuse famille, et m'adonnant au commerce des chevaux pour la remonte des armées, commerce que je n'aurais jamais dû quitter; mais j'étais des-

tiné à des événemens, qui de la plus brillante fortune devaient me conduire un jour au dénûment le plus absolu, et me faire éprouver les privations les plus douloureuses.

Les munitionnaires généraux de l'armée du Rhin, avec lesquels je venais de liquider mes comptes, avaient formé une nouvelle compagnie sous la raison *Petit ;* et le 3 nivôse an 6 (23 décembre 1797), ils avaient souscrit avec le gouvernement un traité pour les vivres réunis. La plupart de ces munitionnaires, qui sans doute avaient jugé favorablement mes opérations à l'armée de Moreau, me pressèrent d'accepter un sous-traité pour les vivres-viande à l'armée du Rhin et aux troupes des 5me et 6me divisions militaires. Je cédai à leurs instances et conclus ce marché le 16 nivôse an 6 (5 janvier 1798). Je n'avais pas un instant à perdre ; il fallait assurer ce service à commencer du 1er pluviôse suivant, c'est-à-dire quinze jours après, et cela sur toute la ligne depuis Mayence jusqu'à Huningue et Besan-

çon. Je partis de suite, et, grâce à mon expérience, à mon activité, à la vigueur même de tempérament dont la nature m'avait doué, je me trouvai en mesure pour le jour fixé ; car déjà plus d'un millier de bestiaux étaient sur les routes et dans les parcs. Mais, ô revers inattendu !.... j'arrive à Strasbourg le 30 nivôse, veille du jour où devait commencer ma fourniture, et à dix heures du soir je reçois une lettre du commissaire ordonnateur Prieur, qui m'annonce que, d'après un arrêté du directoire qui vient de lui parvenir, les troupes stationnées en France ne recevront plus de rations de viande. On peut juger de ma position. J'avais avancé pour mes achats plus de cent mille francs de mes propres fonds ; j'avais plus de quarante employés sur les bras, et au moins mille bœufs à nourrir, ce qui portait à environ douze cents francs ma dépense journalière. Pour comble de malheur, le gouvernement et les munitionnaires me laissèrent pendant trente-quatre

jours dans cette situation. Enfin j'obtins, par grâce spéciale, du ministre de la guerre Schérer, de passer avec mes employés et mes troupeaux à l'armée d'Ergüel où se trouvait le quartier-général de Schewenbourg, commandant en chef. Quelle perte n'éprouvai-je pas? Après dix jours de marche, dans la saison la plus rigoureuse, à travers les neiges et les précipices, mes troupeaux avaient dépéri de moitié. Je fus autorisé, il est vrai, par le ministre de la guerre, à faire constater ces pertes par un procès verbal. Mais qu'en résulta-t-il pour mes intérêts ?... absolument rien.

Je commençai ce nouveau service, et le continuai jusqu'au moment où le général Schewenbourg reçut l'ordre d'entrer en Suisse avec son armée; elle était composée d'environ trente mille hommes, tant infanterie que cavalerie.

Avant de commencer le récit des événemens qui me sont arrivés durant cette guerre, je dois

en faire connaître la principale cause; elle pourra paraître assez piquante ou assez singulière pour mériter d'être recueillie. Beaucoup de gens, sans doute, seront fort étonnés d'apprendre que la guerre de la France avec la Suisse fut l'ouvrage d'un seul homme, qui voulut venger d'anciennes blessures faites à son amour-propre.

On doit se rappeler qu'alors tous les hommes sages, ceux même à qui les idées républicaines avaient le plus tourné la tête, se demandaient : Pourquoi donc allons-nous en Suisse avec une armée? Que nous ont fait ses habitans, si ce n'est du bien ? Je pourrais ajouter que pendant cinq ans j'ai été témoin que la Suisse a constamment alimenté nos armées avec ses nombreux troupeaux, qu'elle nous a toujours fourni les meilleurs chevaux pour notre grosse artillerie, et que sous les rapports commerciaux tout était encore à notre avantage, puisque nous lui fournissions nos vins et nos blés dont elle avait toujours besoin. Qui donc

put désunir deux nations qui sous tant de rapports avaient d'aussi grands motifs de conserver leur intimité ? Qui !.... d'abord une vengeance particulière, excitée par la vanité blessée d'un homme revêtu du pouvoir suprême, et favorisée par la faiblesse et l'incurie de ses collègues ; ensuite divers motifs d'intérêt : la pénurie de nos finances à cette époque et la difficulté de subvenir à des dépenses énormes. La réunion de la force et du besoin est toujours dangereuse, parce qu'elle semble autoriser l'abus de la puissance, et qu'elle persuade à l'injustice que les trésors de la terre appartiennent de droit au plus fort. Tout paraissait dire aux chefs de l'état : Vous avez sous la main une mine d'or abondante et d'une exploitation facile, profitez-en. Eh ! qu'importe, après tout, la paix et l'union avec un peuple bon et simple, puisqu'il est riche et qu'on peut le subjuguer ? Son caractère est un appât de plus que la fortune vous offre et dont votre politique doit savoir profiter ; la victoire a toujours légitimé

la conquête, en fascinant les yeux de la justice au profit de la cupidité.

Mais comment le directoire a-t-il pu connaître, aussi bien qu'il l'a su, l'existence de toutes les richesses (à peu près enfouies) d'un peuple à la fois sage, agricole, pasteur et opulent? Qui donc a pu lui dévoiler ainsi cet amas innombrable d'objets d'art ou destinés au culte, insensiblement accumulés par les siècles dans leurs églises, et consistant en statues, vases, bustes, candelabres, flambeaux, calices, ornemens, ostensoires, reliques et autres effets de ce genre, la plus grande partie en or ou argent massif?

Qui donc apprit au directoire que la Suisse avait en réserve des magasins immenses en grains, conservés depuis longues années (1), et encore des caves, des celliers remplis des

---

(1) J'ai fait fabriquer, en Suisse, du pain avec des farines de ce blé qui avait plus de cent ans, et qui s'était fort bien conservé.

meilleurs vins de France ou de l'étranger, ainsi que d'autres liquides également précieux et rares ; car il faut rendre justice à l'exactitude des dénonciateurs, on n'avait rien oublié.

La véritable origine de ces révélations n'est pas trop connue; il importe d'autant plus d'en pénétrer le mystère, qu'elle donne la clef de la conduite du directoire dans cette guerre, et que, sous ce rapport, elle peut fournir des matériaux utiles pour l'histoire.

A cette époque, le sieur Rapinat, beau-frère de Rewbel, fut envoyé en Helvétie comme commissaire du gouvernement français : il avait pour secrétaire intime un sieur Ambergh, de qui je tiens ce qu'on va lire ; je le cite pour garant, et c'est lui qui parle.

« Quelques années avant la révolution, une nombreuse population de Juifs s'était établie dans la partie haute de la ville de Berne, et avait tellement envahi le commerce, que les autres habitans de la ville et du pays circonvoisin étaient réduits à l'oisiveté la plus com-

plète et la plus nuisible à leurs intérêts. Pour changer cet état de choses, ceux-ci s'adressèrent aux magnifiques seigneurs de Berne, lesquels, ayant égard à leur réclamation, condamnèrent tous les Juifs à sortir de la ville, pour aller habiter les bas faubourgs, dits *la Mate*, et autres villages voisins.

» Les Juifs en appelèrent au grand conseil aulique, et prirent pour défendre leur cause le sieur Rewbell, alors avocat à Colmar; mais l'éloquence et la célébrité de ce jurisconsulte échouèrent devant la science et l'érudition des avocats de Berne, qui gagnèrent une seconde fois leur procès. On dit même qu'ils firent circuler quelques pamphlets contre le sieur Rewbell, qui revint à Colmar désappointé et furieux contre les Bernois dont il ne pouvait tirer vengeance.

» Les pauvres Juifs ainsi sacrifiés, continue le secrétaire intime Ambergh, conservèrent le plus vif ressentiment de leur perte, et lorsqu'ils virent leur défenseur Rewbell à la tête

du gouvernement français, ils vinrent, dans l'espoir de se venger, lui faire connaître toutes les richesses de la Suisse, et, tout en servant leur propre ressentiment, fournir un aliment à la vengeance du directeur haineux. »

Les circonstances ne pouvaient être plus favorables: depuis un an l'armée du Rhin était répartie en cantonnemens; celle d'Italie était dans l'inaction depuis que Bonaparte s'occupait de son expédition d'Egypte. Le besoin d'argent qu'éprouvait le directoire se joignait à ces causes. Il n'en fallut pas davantage à Rewbell pour entraîner ses collègues à déclarer la guerre à la république helvétique. L'ambassadeur Barthélemi, si révéré des Suisses, fut rappelé. Le général Schewembourg eut ordre d'entrer sur le territoire des treize cantons, et dans la crainte qu'il n'obéît pas assez promptement, le général *Brune* reçut aussi l'ordre de se détacher de l'Italie avec dix mille hommes, et de venir se joindre au général Schewembourg.

Ce fut ainsi que deux peuples faits pour s'estimer, et qu'une amitié sincère et réciproque avait toujours unis, furent obligés d'en venir aux mains ; et ce fut parce qu'un avocat de Colmar avait perdu sa cause devant le conseil aulique, que le sang des Français et des Suisses fut versé dans les montagnes de l'Helvétie.

Après un combat où les deux partis perdirent beaucoup de monde, le général Schewembourg s'empara de la ville de Berne, et le général Brune arriva lorsqu'il ne s'agissait plus que de prendre le trésor. A cet égard je ne sais pas trop ce qui se passa; il me parut qu'on regrettait que les trois commissaires envoyés par le directoire ne fussent pas arrivés plus tôt (1). C'était d'abord le sieur Rapinat, beau-frère de Rewbell, et comme lui ancien avocat à

---

(1) Les mauvais plaisans disaient à cette occasion que les deux généraux et les ordonnateurs s'étaient emparés du trésor de Berne *à la Brune*.

Colmar, ensuite les sieurs Lecarlier et Mangourit. Ces deux derniers n'étant chargés que de régulariser l'opération, retournèrent à Paris sitôt après qu'ils eurent dressé procès-verbal des matières d'or et d'argent trouvées dans le trésor de Berne ; mais le sieur Rapinat, chargé de représenter le gouvernement français, s'installa dans la ville en qualité de commissaire du directoire exécutif, et fit exploiter toutes les autres richesses de la Suisse.

CHAPITRE XXX.

Hanet munitionnaire des vivres-viande en Helvétie. — Portrait de Rapinat, commissaire du Directoire. — Enlèvement du trésor de Berne. — Des armes parlantes. — Hanet est chargé d'une opération importante.

Dès qu'on fut établi en Suisse, que l'armée commandée par Schewembourg eut pris ses cantonnemens, et que celle du général Brune fut retournée en Italie, il fallut s'occuper des vivres. Les autorités des treize cantons, réunies à Berne, crurent mieux faire en se chargeant elles-mêmes de ce service, parce qu'elles s'imaginaient qu'elles ne trouveraient jamais la fin de leurs magasins de réserve.

Cette mesure fut adoptée, et les munitionnaires de la compagnie *Petit*, avec tous

leurs employés, se trouvèrent encore écartés; je le fus moi-même par rapport au sous-traité que j'avais fait avec elle pour les vivres-viande, et ma situation devint par là d'autant plus fâcheuse, que j'avais le double d'employés et d'approvisionnemens qu'à l'époque de ma réforme à Strasbourg. J'allais être ruiné de fond en comble; heureusement les habitans de la Suisse, dont j'étais parfaitement connu, et avec lesquels je m'étais toujours loyalement conduit, n'avaient pas en réserve des bestiaux comme ils avaient des grains et des fourrages; les miens se trouvant rassemblés, et mon service tout organisé, il était avantageux pour eux de traiter avec moi. J'acceptai sans hésiter leurs propositions, car elles m'offraient le double avantage de sauver ma fortune et d'obtenir même un meilleur prix que celui auquel j'avais traité avec la compagnie *Petit*.

Me voilà donc encore une fois munitionnaire des vivres-viande, installé à Berne

avec mes bureaux et mes employés, qui me regardaient comme leur sauveur. Je me trouvais ainsi à portée de tout voir et de tout observer ; mais j'étais loin de m'attendre au rôle important que je devais bientôt jouer en Helvétie.

Avant de passer aux événemens qui m'y ont conduit, il est nécessaire que j'esquisse le portrait des hommes sous l'influence desquels je me trouvais placé.

Je commencerai par celui du sieur *Rapinat*, qui le premier m'a lancé sur la scène.

Rapinat, avocat à Colmar, beau-frère du directeur Rewbel, avait obtenu par ce canal l'importante mission de gouverner la Suisse; il avait alors environ quarante-cinq ans ; sa taille était moyenne, son visage pâle et gravé ne manquait pas d'expression, ses cheveux étaient d'un blond plus que foncé, et sa tournure commune le faisait ressembler bien moins à un magistrat qu'à un maire de village, lorsqu'il se présentait affublé de

l'écharpe tricolore, et la tête couverte d'un grand chapeau à plumet. Il est difficile de concevoir comment, ayant passé sa vie au barreau, il avait pu contracter et conserver l'habitude de certaines expressions triviales, qu'il employait à chaque phrase, telles que : *Tenez voyez-vous, citoyen, voilà l'histoire de ça*, et qu'il accompagnait d'un geste singulier : il portait sa main droite au front, puis la faisait descendre sur sa cuisse, où il en appliquait un grand coup.

C'était un républicain aussi chaud que Brutus : avec les grands mots de *nation* et de *patrie* on obtenait de lui et on lui faisait faire tout ce qu'on voulait, parce qu'il était de bonne foi, et confiant jusqu'à la crédulité. On profita de son idolâtrie républicaine pour lui faire commettre des exactions et des injustices, qui le firent exécrer en Suisse ; je ne puis me défendre de citer un quatrain qui fut fait sur lui dans le temps :

Ce brave Suisse qu'on ruine
Voudrait bien que l'on décidât
Si *Rapinat* vient de rapine,
Ou rapine de Rapinat.

Cependant je dois dire qu'il n'aimait pas à répandre le sang, car souvent je l'ai vu employer son autorité pour faire casser des arrêts de mort prononcés par des commissions militaires, et sauver de la fusillade des espions pris dans le camp, dont il se servait lui-même ensuite et qu'il payait fort cher. J'aurai même occasion de citer des traits de bienfaisance et d'un noble désintéressement de la part de cet homme singulier, qui, certes, ne m'a payé pour dire du bien de lui, car je lui dois toutes mes infortunes. Mais je peins les hommes tels qu'ils étaient, ou tels que je les ai vus.

L'ordonnateur en chef *Rouilhère* était petit de taille, adroit et spirituel; il faisait tout mouvoir sans avoir l'air d'être pour

rien dans les vexations dont on se plaignait, et dont l'odieux retombait toujours sur *Rapinat*.

Le général *Schewembourg* est assez connu. Ancien général des armées du roi, et n'ignorant ni mon nom, ni mon attachement à la famille royale, il m'avait pris en grande amitié; notre liaison devint des plus intimes, mais en présence de Rapinat nous nous tenions dans la plus grande réserve. Cependant mes opinions n'étaient pas un mystère pour ce dernier, mais il savait que j'étais honnête homme, et mon royalisme ne l'empêcha pas de me donner des marques d'une grande confiance.

J'ai déjà dit que Bonaparte faisait à Toulon de grands préparatifs pour son expédition d'Egypte; mais comme pour s'embarquer il avait besoin de fonds, on y pourvut aux dépens de la Suisse. La première opération de finances qui se fit dans ce pays fut de tirer du trésor de Berne soixante-

quinze mille marcs de matières d'argent, qu'on lui envoya (toutes monnaies anciennes qui n'avaient plus de cours). Le commissaire des guerres, Vidal, fut chargé d'accompagner ce convoi que les Bernois virent sortir de chez eux avec une indifférence d'autant plus capable d'étonner que, quelques jours après ils montrèrent un véritable désespoir, lorsqu'on leur enleva les armes parlantes de la ville, c'est-à-dire les deux ours que l'on entretenait dans les fossés. Cet enlèvement se fit avec le plus grand appareil; toute la troupe était sous les armes, une escorte considérable accompagna jusqu'aux frontières les chariots qui renfermaient les deux animaux, et qui les transportèrent au jardin des plantes à Paris : c'est d'eux qu'est sorti l'ours Martin, si connu des Parisiens.

Je ne ferai pas de réflexions sur les motifs qui purent déterminer le commissaire du directoire *Rapinat* à enlever ainsi les armes

parlantes des Bernois; mais il y a lieu d'en faire de bien étranges en voyant ces mêmes habitans, qui la veille ne s'étaient pas émus lorsqu'on leur ravissait d'immenses trésors, jeter les hauts cris, s'empresser autour des chariots, et répandre d'abondantes larmes au départ de ces animaux qu'ils considéraient comme leurs dieux pénates. Il faut en conclure que les Suisses tiennent plus à tout ce qui peut leur rappeler la patrie, ou flatter leurs habitudes, qu'aux richesses qui plus d'une fois corrompent l'esprit public.

Après l'envoi des soixante-quinze mille marcs au général Bonaparte, le commissaire, informé qu'ils avaient été vendus à raison de quarante francs, espérant qu'il obtiendrait le même prix pour les autres matières qui restaient dans le trésor de Berne, convoqua chez lui les principaux banquiers de la Suisse, et leur proposa de les acheter; mais, répugnant à traiter avec un homme qu'ils regardaient comme un spoliateur, ils refusèrent de faire

aucune offre, ce qui jeta *Rapinat* dans le plus grand embarras. D'une part le payeur de la guerre n'arrivait pas, et il n'y avait pas un écu de monnaie ayant cours; de l'autre la solde des troupes était arriérée, et l'on ne savait comment y pourvoir. En ce moment de crise Rapinat eut recours à moi.

Il me fit appeler dans un grand conseil qu'il présidait, et voici comment il entama la conférence, sans oublier son expression et son geste favoris : — On dit que vous êtes riche et surtout honnête homme? — Citoyen commissaire, j'ai quelque aisance, mais mon crédit fait ma principale richesse; pour honnête homme, je me fais un devoir de l'être. Rapinat me fit remarquer alors des pièces de monnaie de différentes sortes et toutes hors de cours, étalées sur la table, après quoi il ajouta : J'ai besoin de six cent mille francs pour payer les troupes, il faut que vous m'achetiez quinze mille marcs de cet argent, à raison de quarante francs le marc,

ainsi qu'il a été vendu par le général Bonaparte avant son départ pour l'Égypte. — Citoyen commissaire je suis munitionnaire des vivres, et je ne fais pas d'affaires de ce genre, d'ailleurs je ne me connais ni en pierreries ni au titre de l'or et de l'argent. Cependant si vous avez assez de confiance en moi pour me charger de cette opération, je vous offre de la faire pour votre compte soit à Bâle soit à Strasbourg, à la condition de nous indemniser réciproquement de la différence en plus ou en moins; je n'exige point de commission, mais seulement le paiement de mes frais de voyage, et en attendant comme vous avez besoin de fonds pour la solde de l'armée, je vais vous fournir à valoir sur le produit pour cinquante mille écus de lettres de change, que vous pourrez faire escompter sur-le-champ. — C'est fort bien, citoyen Hanet, mais tenez, je veux vendre quarante francs le marc, sans garantie ni droit de recours. — Et moi, citoyen commissaire, je ne puis traiter qu'aux conditions

que je vous propose; si elles vous conviennent vous me trouverez toujours prêt à les remplir; je me retirai fort surpris qu'on se fût adressé à moi pour une semblable opération.

Deux heures après, le commissaire Rapinat, se présenta lui-même chez moi, et me dit : Je viens vous chercher pour dîner; demain matin je vous chargerai de la négociation dont nous avons parlé; j'ai besoin d'argent, et les banquiers m'ont promis de prendre votre papier au pair. — Nous terminâmes nos arrangemens le 24 germinal an 6 (13 avril 1798), et je partis pour Bâle.

CHAPITRE XXXI.

Hanet récompensé par le Directoire. — Est chargé de l'habillement des troupes. — La comtesse Sydner. — Otages pris à Berne. — Diner fameux. — L'ordonnateur, le général et le commissaire du Directoire envoyent Hanet à Paris, à l'insu les uns des autres.

Les frères Mérian, banquiers de Bâle, qui n'avaient pas voulu acheter de Rapinat l'argent du trésor, ne firent aucune difficulté d'en traiter avec moi.

Je fis dresser procès verbal de la vente par les autorités françaises, et elle excéda de quatre-vingt-dix mille francs la somme qui m'avait été prescrite. Cet objet terminé, je retournai à Berne.

Le commissaire Rapinat s'empressa de m'apprendre qu'il avait placé au pair mes

lettres de change. Savez-vous, me dit-il, que votre papier est bon, et que je n'en ai pas eu pour tous les demandeurs? Maintenant je vous vois venir, vous allez m'annoncer une perte sur la vente, et me demander la différence ; mais je vous préviens.... —Vous vous trompez, citoyen commissaire, je viens au contraire vous remettre un sac qui contient en or quatre-vingt-dix mille francs de bénéfice. Un procès-verbal en bonne forme constate que j'ai vendu votre argent quarante-six francs le marc, au lieu de quarante, et tout le produit me suit dans les caissons. Jamais homme ne fut plus surpris que Rapinat; il ne pouvait proférer deux paroles de suite. Il envoya chercher le général Schewembourg et l'ordonnateur en chef Rouilhère (c'étaient eux qui l'avaient engagé à me charger de cette négociation); Rapinat, leur montrant le sac, leur rendit compte de mon opération, et ils calculèrent que ceux qui avaient vendu les soixante-quinze mille marcs envoyés à Bona-

parte avaient gagné sur lui quatre cent cinquante mille francs au moins.

Rapinat fit part au directoire de ma conduite, et en attendant l'arrivée du payeur de la guerre, il me chargea d'en faire les fonctions, de sorte que j'eus chez moi le trésor de l'armée. La loyauté que j'avais montrée dans cette affaire ne resta pas sans récompense. J'obtins du directoire une gratification de cinq cents louis, et la commission spéciale de continuer la vente de toutes les matières qui se trouvaient dans les mains du gouvernement suisse, ce que j'exécutai avec le même désintéressement, jusqu'à ce que tout fût épuisé.

Le commissaire Rapinat voulut aussi me témoigner personnellement sa reconnaissance; il me fit délivrer deux grosses tonnes de vin du Rhin de mille bouteilles chacune.

Presque toujours une affaire en amène une autre. Le général Schewembourg désirait que son armée profitât du moins en partie de ce

qu'on prenait aux Suisses ; il proposa au commissaire du gouvernement de faire habiller et équiper tous les corps qui se trouvaient en Helvétie. Rapinat et Schewembourg jetèrent encore les yeux sur moi pour faire promptement cette fourniture, car les soldats manquaient de tout, et notamment de linge et de chaussures. Ce traité, qui se montait à un million huit cent trois mille quatre cent quatre-vingt-dix francs fut accepté par moi le 6 floréal an 6 (25 avril 1798), et, pour qu'il pût recevoir immédiatement son exécution, on me donna pour six cent mille francs de matières à vendre, à titre d'avance.

Cette entreprise de l'habillement me fournit l'occasion d'employer plusieurs de mes parens et beaucoup de malheureux compatriotes qui se trouvaient sans ressource depuis la suppression de la compagnie Petit (1).

---

(1) Les munitionnaires généraux d'alors et plusieurs de leurs employés me redoivent encore, au mo-

Comme les fonctions diverses que je cumulais augmentaient nécessairement mes bureaux et mes magasins, et que, suivant mon traité, on devait me fournir un local convenable, on me logea chez la comtesse *Sydner*, où je fus obligé de prendre le rez-de-chaussée et le premier étage, ce qui la contraignit à se réduire au second avec sa famille.

Le jour où je m'installai chez elle avec tous mes commis, bien qu'elle n'en parût pas très-contente, elle m'invita à partager son dîner; mais, tout en dînant, elle ne put s'em-

---

ment où j'écris ces Mémoires, une somme de cent trente-cinq mille francs, soit pour l'indemnité des bestiaux restés pendant quarante-cinq jours à Strasbourg, d'après le procès-verbal qu'on m'avait ordonné d'en faire dresser, et qui n'eut aucun effet, soit pour divers prêts que j'ai faits à leurs employés; mais, comme cette compagnie *Petit* n'a point été payée elle-même, elle n'a pu payer ses sous-traitans, et c'est une créance à ajouter encore à tant d'autres qui me sont toujours dues.

pêcher de me dire d'un ton moqueur : — Monsieur, si vous avez encore besoin de quelques pièces, je vous offre les mansardes. — Madame, lui répondis-je vivement, je n'ai besoin que de la clef de votre cave, et je vous prie de la faire remettre de suite à François, mon domestique. — Ah! pour cela, Monsieur, vous pouvez bien en disposer, car, depuis que les Français sont ici, elle est tout-à-fait vide. — Eh bien! nous tâcherons de réparer le mal en partie. Et aussitôt je donnai l'ordre d'y faire rouler mes deux gros tonneaux de vin du Rhin, dont une bouteille, apportée par mon domestique, fut trouvée d'une très-bonne qualité. Il n'est pas nécessaire de dire que je forçai la comtesse à accepter ce vin, comme un faible dédommagement de tout ce qu'elle avait perdu, et qu'elle parut extrêmement touchée de mon procédé. Je devins même plus tard un ami de la maison.

Cependant le directoire, non content d'avoir pris les trésors des Suisses, dépouillé leurs

églises, et fait nourrir ses armées par les habitans, voulut lever encore une imposition de seize millions; mais, comme le pays était épuisé par quatre mois d'occupation, et que l'impôt ne rentrait pas assez vîte, Rapinat, qui tenait du directoire des pouvoirs sans bornes, arrêta qu'il serait pris douze otages dans la ville de Berne, parmi les plus nobles et les plus riches propriétaires; et que ces otages seraient conduits à Strasbourg, pour y rester sous la surveillance de la haute police, jusqu'à l'entier acquittement de la contribution. (C'était, autant que je puis me le rappeler, en messidor de l'an 6, jour de saint Jean ou de saint Pierre, juin 1798.)

La liste des douze otages fut présentée au commissaire Rapinat, sur les huit heures du matin, et il la signa sans examen.

L'ordonnateur en chef, Rouilhère, qui de son côté s'était emparé de toute la maison du baron d'Erlach, ancien colonel de l'un de nos régimens suisses, donna le même

jour un grand dîner, auquel il invita toute la famille d'Erlach, le commissaire Rapinat, le général Schewembourg et leurs femmes, et les premières autorités civiles et militaires. J'étais au nombre des convives. Au dernier service, je vois entrer dans la salle un officier de gendarmerie, qui déclare au baron d'Erlach qu'il vient l'arrêter comme un des douze otages dont le commissaire du gouvernement avait signé la liste le matin.

Qu'on se figure l'effet que dut produire une scène semblable ! Le baron, dont les cheveux blancs et la figure vénérable inspiraient le respect, se lève noblement et s'adressant à Rapinat : Monsieur, lui dit-il, vous avez juré de faire boire aux Suisses le calice jusqu'à la lie, et de déshonorer votre propre gouvernement, en violant sans pudeur tous les droits de l'hospitalité. Puis se retournant vers le gendarme, dans dix minutes, dit-il, je suis à vous. A ces mots il sort; tout le monde se lève, l'étonnement et l'indignation se peignent

sur toutes les figures. Madame la baronne d'Erlack, saisissant mon bras, me prie de la conduire de suite chez madame la comtesse de Sydner, sa parente; là, je l'entendis se plaindre de ce que le paiement qu'elle avait fait le matin de ses taxes de guerre avait épuisé ses ressources. Je saisis avec empressement cette occasion de lui offrir mes services; et, outre une légère somme que je la priai d'accepter, je lui remis une lettre de crédit pour son mari sur la maison Franck de Strasbourg; et cette maison, qui avait alors quatre cent mille francs de fonds m'appartenant, remplit exactement mes ordres, non-seulement envers le baron d'Erlack, mais encore envers les autres otages, qui se sont tous empressés de s'acquitter envers moi.

Je ne rentrai chez moi que vers les onze heures. Cela n'empêcha pas l'ordonnateur en chef, Rouilhère, de me venir voir. Il paraissait bouillant de colère; je soupçonnai d'abord qu'il avait la tête un peu échauffée par le dîner,

et je n'avais pas tout à fait tort. Quand il fut un peu remis. Avez-vous jamais vu, mon cher Hanet, me dit-il, une scène semblable à celle qui s'est passée chez moi? Je gardai le silence; je sentais qu'il était difficile de répondre à l'ordonnateur sans lui déplaire : car, outre qu'il avait assez d'emportement dans le caractère, il se voyait compromis dans cette scène étrange, et il aurait bien voulu persuader qu'il n'y était pour rien. Vous ne répondez pas? ajouta-t-il. Pressé de parler, entraîné d'ailleurs par ma franchise naturelle, je le regarde d'un œil inquiet et scrutateur : Si j'avais affaire à tout autre que vous, j'aurais bien peut-être quelque chose à dire. Alors son ton se radoucit, Rouilhère avait un but que je ne voyais pas dans ce moment. — Eh! bien, que diriez-vous, si c'était un autre que moi? — Je lui dirais qu'il aurait dû remettre son dîner à un autre jour. — Mais pouvais-je prévoir ce qui vient d'arriver? — N'assistiez-vous pas au conseil? — Et que fait cela? —

Vous connaissiez depuis le matin la liste des otages. — Oui, mais si je l'avais signée de confiance? — Cela serait fâcheux. — Songez donc qu'il y a trois d'Erlach à Berne.

L'ordonnateur avait beau dire, il était embarrassé de sa position; il voulut s'en tirer par une transition adroite; ce Rapinat, dit-il, déshonore le nom français; heureusement il n'a pour lui qu'un directeur, et moi j'en ai quatre. Il faut que l'un de nous deux quitte la Suisse, je veux écrire à Paris; mais j'ai besoin d'une personne intelligente, je vous prie, mon cher Hanet, de m'en indiquer une. — Vous savez que mon service d'habillement peut m'appeler à la capitale; vous n'ignorez pas non plus que je vais plus vite que les courriers. Je vous offre de porter vos lettres. A ces mots, je crus qu'il allait devenir fou. Ah! mon ami, je n'osais pas vous en prier; combien vous me faites plaisir! Mais j'entends vous défrayer; quand comptez-vous partir? — Demain, si vous voulez, vers les dix heures,

dès que j'aurai réglé le service pour le temps de mon absence. Il se retira très-satisfait. Le lendemain dès les sept heures, il m'apporta ses dépêches, me pria de les remettre moi-même, me recommanda fortement de ne dire ni à Rapinat, ni au général Schewembourg, que j'allais à Paris pour son compte, et il laissa sur mon bureau un rouleau de louis, pour les frais de voyage.

Il me quittait à peine, que le sieur Ambergh vint me prier de me rendre chez le commissaire du gouvernement. Je trouvai Rapinat dans une grande tristesse; sitôt qu'il me vit, il me dit : Croiriez-vous, citoyen Hanet, que je ne me suis pas couché cette nuit, tant j'ai eu de chagrin de ce qui s'est passé hier; comme il y a trois d'Erlach dans la ville, j'ignorais absolument que celui chez lequel nous dînions était sur la liste des otages; quel effet cela va-t-il produire en Suisse? — Je vous avouerai franchement, citoyen commissaire, que l'on vous donne bien des torts dans cette

affaire. — Oui, je sais déjà ce que l'on dit, et c'est pour cela que ma femme a passé toute la nuit à écrire à sa sœur, et moi à mon beau-frère Rewbell; et, comme vous êtes le seul homme sur lequel je puisse compter pour l'activité et la discrétion, je vous prie de vous rendre à Paris sans délai, et de remettre vous-même nos dépêches au directeur ou à sa femme: voici de quoi payer vos frais de route. Le ton absolu qu'il venait de prendre, me prouva qu'il n'y avait rien à répliquer; surtout, ajouta-t-il, qu'on ne sache pas que c'est moi qui vous envoie à Paris. Si mon beau-frère Rewbell vous fait quelques questions sur le dîner d'hier, répétez-lui bien tout ce que vous avez vu, et ce que vous avez entendu dire sur mon compte. Je le quittai en l'assurant que ses dépêches seraient remises le jour même de mon arrivée.

En sortant de chez Rapinat, je rencontrai le général Schewembourg, un rouleau de papiers sous le bras: — J'allais chez vous, mon

cher Hanet, pour vous prier de me rendre un important service; mon aide-de-camp *Tinus* est allé à Strasbourg, et l'autre (c'était son fils) est malade; vous connaissez le plan du camp que je veux former ici (1). Je désire que vous soyez vous-même porteur de cette dépêche pour le ministre de la guerre; je lui demande plusieurs objets de campement qui manquent dans les magasins de Berne, et je veux qu'il vous autorise à en traiter avec moi; pour l'y engager, je lui marque combien je suis content de vos fournitures; mais je vous recommande bien de ne rien dire à Rapinat ni à Rouilhère de la mission que je vous confie. Il me remit alors avec ses dépêches des fonds

(1) Le général Schewembourg fit établir un camp de dix mille hommes dans une grande plaine située à trois quarts de lieue à l'est de Berne; ce camp fit l'admiration de tous les vieux militaires. Il avait plus d'une demi-lieue de long, et néanmoins la taille colossale du général, et sa voix de Stentor, le faisaient voir et entendre d'une extrémité à l'autre.

pour les frais d'un voyage que, disait-il, je n'allais faire que pour le service de l'armée.

Quelle singularité ! Voilà trois hommes qui me chargent chacun d'une mission différente à l'insu l'un de l'autre, et qui me forcent à recevoir trois fois mes frais de route, si je ne veux trahir le secret que chacun me demande avec tant d'instance. Il n'en est pas moins vrai que je suis au même instant, et pour des intérêts opposés, munitionnaire des vivres-viande, entrepreneur de l'habillement, négociateur des fonds du trésor, envoyé diplomate du commissaire Rapinat, aide-de-camp du général Schewembourg, et chargé d'affaires de l'ordonnateur Rouilhère. Je m'étais lié assez étroitement avec le fils de la comtesse de Sydner ; ce jeune homme me témoignait devant sa mère le désir d'aller à Paris, et je lui offris une place dans ma voiture ; il l'accepta, et nous partîmes.

Je ne m'arrêtai à Bâle que pour prendre chez les frères Mérian les fonds nécessaires

à mes achats ; ils mirent dans ma voiture beaucoup de marchandises précieuses des Indes pour des présens et des trousseaux que j'avais à donner. Arrivé à Paris, sur les huit heures du matin, j'allai d'abord chez M. Jollivet, lui rendre la lettre de son ami Rouilhère. De là je me rendis aux bureaux de la guerre. Le ministre me fit entrer dans son cabinet, où je trouvai son secrétaire intime. Schérer me fit beaucoup d'accueil ; j'étais connu de lui particulièrement ; il savait d'ailleurs que je devais épouser une de ses parentes. Il approuva fort le plan du général Schewembourg et me chargea d'acheter plusieurs effets, et entre autres deux mille couvertures nécessaires pour le camp. Il signa les diverses commissions de mes employés à l'habillement, et notamment celle de mon jeune frère Auguste comme inspecteur principal.

Après avoir quitté le ministre qui me recommanda de le voir avant mon départ, je songeai

à m'acquitter de la commission de Rapinat, et je remis d'abord à Mme Rewbel la lettre de sa sœur. Dès qu'elle en eut pris connaissance, elle alla elle-même chercher son mari, à qui je présentai la dépêche de son beau-frère. Pendant qu'il la lisait, j'aperçus beaucoup d'altération sur sa figure, et il me fit une infinité de questions sur le fameux dîner; j'y satisfis comme je le devais. Quand je lui eus donné tous les renseignemens qu'il voulut, nous nous séparâmes; mais en me quittant pour aller au conseil, il m'assura qu'il enverrait incessamment un courrier à son beau-frère.

Voilà mes trois missions remplies; on verra dans le chapitre suivant quelles étonnantes rencontres m'attendaient ce jour-là et le lendemain.

CHAPITRE XXXII.

Hanet rencontre à Paris la princesse de Rohan. — Empêche le sieur Coquet de se jeter dans la Seine. — Va voir sa mère, trouve chez elle M. de Montgardé, et Mme de Beaurepaire sa sœur. — A le bonheur d'être utile à l'un et à l'autre.

Tout en descendant la rue de Tournon, je comparais en moi-même ce Luxembourg, cette moderne cour de France, à celle que j'avais vue naguère si brillante et si majestueuse, et j'étais loin de penser qu'une dame qui venait à moi allait rendre encore plus vifs tous mes souvenirs, et me ramener presque à l'âge d'or de ma vie. Comment! c'est toi, mon cher Hanet, me dit-elle, en soulevant son voile. Qu'on juge de ma surprise extrême

quand j'eus reconnu la princesse Charles de Rohan. Je croyais être le jouet d'un songe. Eh quoi ! c'est vous, princesse? lui dis-je tout bas. — Oui, c'est moi, mon ami ; mais entrons dans cet hôtel, j'y ai mon logement. Il était au troisième étage au fond d'un très-long corridor, sur le derrière ; il consistait en une grande chambre où se trouvaient plusieurs lits ; j'y vis deux jolies petites filles de sept à huit ans, et Fanny, son ancienne femme de chambre, élevée comme moi dans la maison de Guémenée.

La princesse de Rohan venait de rentrer en France après un long séjour à Bruxelles où elle avait perdu sa tante, la princesse de Marsan. Le prince Charles était en ce moment bien loin d'avoir de l'aisance ; ne pouvant aliéner ses biens, il faisait démolir une partie de son château de Rochefort, pour en vendre les matériaux, et fournir ainsi à ses besoins et à ceux de sa famille. Comme j'étais pressé dans ce moment, je demandai à la

princesse la permission de la quitter et de revenir la voir. Oui, me dit-elle, mais aujourd'hui à cinq heures pour dîner avec moi. J'en fis la promesse, et je sortis le cœur navré des terribles effets de notre révolution, qui avait précipité du faîte des grandeurs les plus nobles et les plus anciennes maisons de France.

Je courus chez mes associés *Galand*, régler avec eux les opérations relatives aux fournitures de l'habillement des troupes; nous eûmes tous lieu d'être satisfaits des résultats qu'elles avaient eus. Je leur laissai, en les quittant, ma procuration pour acquérir en mon nom deux maisons à Paris.

J'avais pris le chemin de la rue de Tournon, et je songeais tristement à cette étrange ressource de la démolition d'un château, et à cette digne et malheureuse princesse qui en attendait le prix pour faire vivre ses enfans. J'aurais voulu lui offrir mes services; j'étais retenu par la crainte de blesser sa délicatesse,

ou de l'humilier devant Fanny. Cependant je devais tant de reconnaissance à la maison de Guémenée, que je brûlais du désir de me rendre utile à la fille de ma bienfaitrice. Je rentrai chez moi, je choisis les deux plus belles pièces de mousseline parmi celles que j'avais apportées; j'y glissai un rouleau d'or, et je me rendis chez la princesse qui m'attendait. Tu nous vois en famille, me dit-elle, lorsque j'entrai; si tu savais combien cette bonne Fanny a fait de sacrifices pour moi, tu en serais jaloux, car tu dois te rappeler que tu l'étais beaucoup quand je m'adressais à d'autres que toi pour mes emplettes. Madame de Rohan me mettait sans s'en douter sur la voie de l'offre que je voulais lui faire, et jugeant l'instant favorable, je lui présentai les mousselines. Je me rappelle si bien, lui dis-je, la circonstance dont vous me parlez, que j'ai tâché aujourd'hui d'être aussi heureux que je l'étais pour lors. La princesse me remercia en

souriant ; mais comme en prenant le paquet pour l'ouvrir elle trouva sans doute qu'il était plus lourd qu'il n'aurait dû l'être, elle soupçonna la vérité, et ses yeux se remplirent de larmes. Un regard où se peignit sa reconnaissance dit plus pour moi que n'auraient pu faire ses paroles, et je me sentis heureux.

Je regagnais mon logis vers les onze heures du soir ; j'avais besoin de repos, car depuis cinq jours j'étais sur pied. Tout à coup, en passant sur le Pont-Royal, j'aperçois un homme qui, penché sur le parapet, annonce le dessein funeste de se précipiter dans la Seine ; je n'ai que le temps de le retenir par l'habit. Cet homme en se retournant m'avait reconnu ; il tomba à mes pieds sans connaissance, comme s'il eût été frappé de la foudre. Je le relevai, et le traînai jusqu'à l'hôtel de Gaillard-Bois, où je logeais, et où j'ordonnai qu'on en prît soin.

Ce fut alors seulement qu'à mon tour je le re-

connus ; c'était Coquet, inspecteur de l'armée du Rhin, et mon subordonné, qui, en émigrant en 1794, emporta cent mille francs d'assignats qui appartenaient au gouvernement, mais dont j'étais responsable.

Je partis le lendemain de grand matin pour aller voir ma mère aux moulins de la butte de Picardie, près Versailles. En passant à la grille du grand Montreuil, je vis la femme de Coquet, qui depuis huit jours ignorait ce qu'était devenu son mari. Je fus encore utile à cette malheureuse famille, que la passion de Coquet pour le jeu plongeait dans la plus cruelle indigence. Un an après je le sauvai lui-même du supplice (1).

---

(1) Le sieur Coquet ne fut pas long-temps à Paris sans y être arrêté et d'abord condamné à mort comme émigré rentré; mais, étant parvenu à prouver qu'il n'avait pas quitté la France, il fut absous. Jugé de nouveau et condamné ensuite comme dilapidateur des deniers publics, il allait périr, lorsqu'en arrivant

En entrant chez ma mère, ma sœur Sophie et moi, nous trouvâmes près d'elle deux personnes inconnues, une dame et un fort beau cavalier : Hanet, me dit-elle, ne reconnais-tu pas ton frère Henri de Montgardé et sa sœur *Anna ?* — Aussitôt nous nous regardons, et nous tombons dans les bras les uns des autres.

Le baron de Montgardé, major des chevaux-légers, riche propriétaire, voisin de notre ferme de *Jardy*, estimait beaucoup

---

à Paris, fort heureusement pour lui, je fus mandé chez le ministre de la police, Cochon, qui, en présence de la dame Coquet et de sa fille, me demanda s'il était vrai, comme elles l'assuraient, que j'avais remboursé au gouvernement les sommes pour lesquelles on le condamnait, et si j'étais disposé à en signer la déclaration. Cent mille francs peuvent-ils valoir la vie d'un homme? Coquet me les avait volés, et je n'hésitai pas à signer la déclaration qui le sauvait de la mort. Cette pièce est dans les bureaux de la police, sous la date du 12 ventôse an 7 (2 mars 1799).

mon père. Le voisinage avait même produit une assez grande intimité. A la naissance de son fils Henri, M. de Montgardé obtint de ma mère qu'elle lui donnât le sein, ce qui servit encore à rapprocher les deux familles; de sorte que mademoiselle Anna, sœur aînée de Henri, ma sœur Sophie et moi, nous étions inséparables. Cette amitié de la première enfance se conserva long-temps parmi nous; et nous eûmes réciproquement le plus grand plaisir à nous revoir. Voici comment Henri et sa sœur se trouvaient chez ma mère, au moment de notre arrivée.

Durant les troubles de la révolution, et même depuis l'époque de la réforme de la maison rouge du roi, la famille de Montgardé avait quitté Versailles; Henri était entré au service, sa sœur avait épousé le comte de Beaurepaire, M. de Montgardé père et sa femme étaient morts, et après bien des vicissitudes le mari d'Anna, blessé dans la Vendée, s'était réfugié à *Barrège*, pour y guérir

et de là passer en Espagne. Madame de Beaurepaire et son frère étaient rentrés en France, dans l'espoir de sauver quelques portions de leurs biens. Ils voulaient se rendre à Jardi, et trouvant ma mère assise à la porte du jardin, sur la grande route, ils lui demandèrent des nouvelles de la famille Cléry. Le fermier Cléry, leur répondit ma mère, est mort depuis long-temps; vous voyez en moi sa veuve. A ces mots, ils s'étaient fait reconnaître, et ma mère les avait reçus comme ses enfans.

Henri et sa sœur ne tardèrent pas à me faire part de toutes leurs inquiétudes. Rassurez-vous, leur dis-je, vous n'ignorez pas combien je vous suis dévoué; tenez-vous cachés pendant que j'irai aux informations; en attendant, la bourse de votre frère est à vous. Ils me remercièrent; nous dinâmes assez gaiement en famille, et comme je me sentais encore très-fatigué, nous nous retirâmes de bonne heure, et je les conduisis le soir à Paris dans ma voiture.

D'après la loi du 18 fructidor, Henri, comme émigré, courait les plus grands dangers. Sur les deux heures du matin, madame de Beaurepaire vint à l'hôtel avec une de ses parentes, et me fit éveiller. Je me hâtai de me lever pour la recevoir. Elle était tout en larmes. — Ah! mon cher Hanet, mon frère est dénoncé; s'il ne fuit à l'instant, demain, cette nuit peut-être, il est arrêté. Où est-il? m'écriai-je, je réponds de le sauver. En même temps le troisième rouleau qui devait payer mes frais de voyage passa dans les mains de madame de Beaurepaire, sans que sa parente s'en aperçût.

Montgardé parut l'instant d'après avec son porte-manteau; il me montra un passe-port pour l'étranger, tout chargé de ratures. On se rappelle que j'avais pris la veille deux commissions signées du ministre de la guerre. Je lui donnai celle que je destinais à mon jeune frère Auguste. Te voilà, lui dis-je, inspecteur général de l'habillement à l'armée

d'Helvétie ; avec cette commission, tu peux quitter Paris sans danger. Tu trouveras mon frère Auguste à Béfort, et l'inspecteur Billeret à Huningue. Ce dernier te fera passer en Allemagne. Sa sœur acheva de calmer ses inquiétudes, en lui remettant une partie de ce qu'elle tenait de moi. Nous courûmes sans perte de temps au bureau des diligences; une seule place restait dans le cabriolet de celle d'Huningue; je m'en emparai.

J'affectais de lui parler très-haut de son collègue l'inspecteur Billeret. Aussi les gendarmes qui se tenaient là pour vérifier les passe-ports ne voulurent pas voir le sien. Le jour commençait à poindre; je m'aperçus que le costume d'Henri répondait peu à l'emploi que je lui donnais provisoirement, et l'entraînant dans un coin, après l'avoir tenu pressé dans mes bras, je lui passai ma redingote. Il voulut s'en défendre, j'insistai; il me serra la main et partit. Tranquille sur son compte, je songeai à la sûreté de sa sœur. Un heureux

hasard me fit rencontrer chez le directeur Rewbel M. Rossé, membre du conseil des anciens. J'avais déjà eu avec lui des liaisons qui m'avaient prouvé qu'il était bienfaisant. Je lui présentai madame de Beaurepaire au milieu de ma famille, et il prit à elle tant d'intérêt, qu'il lui obtint une surveillance au village de Champ-Rosé, près Paris.

Ce ne fut qu'après mon retour en Suisse, que j'appris d'elle cet heureux résultat, et suivant ses désirs je lui envoyai une lettre de crédit sur MM. Galland ; ce qui la mit en état d'attendre le retour de son mari. Ils se sont l'un et l'autre acquittés envers moi dans un moment où la fortune m'était bien contraire.

CHAPITRE XXXIII.

Hanet devient munitionnaire général de l'armée d'Helvétie. — Présent magnifique refusé par le commissaire Rapinat. — Désintéressement du même. — Traits divers.

En arrivant à Strasbourg, où je ne pouvais m'arrêter que vingt-quatre heures, j'allai voir la fille aînée de Cléry, que j'y tenais en pension; de là je me rendis à la maison Franck, où j'avais de grands intérêts de banque à régler; j'y trouvai le baron d'Erlack, que sur ma recommandation madame Franck avait parfaitement accueilli. Ce digne homme, croyant que je venais de Berne, me demanda des nouvelles de sa femme? — J'ai quittai la Suisse presque aussitôt que vous, Monsieur; j'arrive de

Paris, et d'après ce qui s'est passé au Directoire, j'ai lieu d'espérer que vous serez bientôt rendu à vos foyers.

De retour à Berne, je revis les trois personnages qui m'avaient chargé, chacun en particulier, d'aller à Paris; ils me remercièrent beaucoup de ma promptitude, car ils avaient tous reçu des réponses satisfaisantes.

Le lendemain, le général Schewembourg m'emmena à son camp, où dix mille hommes étaient occupés à faire des terrassemens et à dresser les tentes. J'y eus bientôt la mienne, comme munitionnaire général; car on me fit accepter, bien contre mon gré, l'immense entreprise des vivres réunis et des fourrages, sans me départir de celle de l'habillement. Je signai cette nouvelle soumission le 1er fructidorde l'an 6 (18 août 1798); je m'y décidai en partie, par le désir d'être utile à cette foule d'employés que la suppression de la compagnie Petit avait laissés sans ressources.

Les espérances que j'avais données à M. d'Erlach ne tardèrent pas à se réaliser; l'arrêté ci-joint du commissaire Rapinat le prouve. Je le rapporte parce qu'il me concerne personnellement, et parce que c'est de cette époque qu'il faut dater les malheurs qui sont venus m'accabler.

«Berne, le 17 fructidor an 6 de la république une et indivisible.

» Le commissaire du gouvernement pour » l'armée française en Suisse ; considérant que » les circonstances actuelles exigent des mou- » vemens multipliés et très-fréquens de troupes » dans toute l'Helvétie.

» Considérant qu'il est urgent et de la der- » nière importance d'assurer leur subsistance » et de prévenir les plaintes et réclamations » des cantons helvétiques, dont les ressources » sont très diminuées.

» Considérant enfin que le *traité d'alliance*, » qui unit la république à la grande nation, de-

» mande qu'il soit pris des mesures pour sou-
» lager l'Helvétie du fardeau onéreux des trou-
» pes sur son territoire, et lui donner une juste
» compensation des sacrifices qu'elle a faits en
» pourvoyant jusqu'à présent à tous les besoins;
» arrête ce qui suit :

» Art. 1er. Le traité passé avec la compagnie
» Hanet, le 1er fructidor pour la fourniture des
» subsistances dans les cantons de Zurich,
» Zug, Lucerne, et tout le pays occupé par
» la ligue grise, aura sa pleine et entière exé-
» cution à compter du 20 de ce mois *pour*
» *toute l'Helvétie.* En conséquence, le com-
» missaire ordonnateur en chef de l'armée
» est invité à donner les ordres nécessaires au
» citoyen Hanet, pour assurer le service des
» subsistances, conformément à son traité,
» dans toute l'Helvétie. »

Dans toute l'Helvétie! me voilà donc devenu munitionnaire général des armées françaises dans la Suisse. L'urgence d'assurer les vivres, le soin difficile de prévenir les plaintes des

cantons, c'est sur moi que tout repose, c'est à moi que l'on donne l'ordre de pourvoir à tout le service, quoi qu'il en coûte, en vertu d'un traité qu'on m'a fait pour ainsi dire signer malgré moi, sans savoir si mes capitaux répondent à une pareille entreprise, sans me dire comment et de quelle manière on me fournira les fonds nécessaires. Ah! j'avais bien raison de m'y refuser, car ce fardeau onéreux, dont il était de toute justice de décharger les Suisses, est retombé tout entier sur moi et sur mes créanciers.

On vient de voir par l'arrêté de Rapinat qu'il y avait eu traité d'alliance entre les deux républiques; j'en ignore les conditions, mais le retour des otages, la remise de la partie des seize millions qui n'était pas encore payée, et enfin la dispense de nourrir les troupes françaises furent sans doute les premières ou les principales, et par-là je vis tout d'un coup tarir la source où jusqu'alors on avait puisé les moyens d'alimenter nos armées.

Pour célébrer cette heureuse alliance. Rapinat donna, au nom de la république française, un superbe banquet d'environ cent cinquante couverts, où les représentans, les otages et toutes les autorités furent invités.

Les magnifiques seigneurs de Berne voulurent, de leur côté, témoigner leur reconnaissance à Rapinat, croyant sans doute qu'il avait contribué pour beaucoup à ce traité, et ils chargèrent les dames les plus distinguées de la ville d'offrir à madame Rapinat quatre superbes chevaux gris-pomelé, tout harnachés et attelés à une excellente berline de voyage, un coffre rempli de vaisselle de vermeil, et plusieurs autres objets de parure. J'étais présent à l'arrivée de ce magnifique cadeau : le caractère républicain de Rapinat se développa tout entier dans cette circonstance. —Qu'est-ce que cela veut dire? s'écria-t-il ; le représentant d'une grande nation comme la mienne est payé par elle, et ne reçoit point de présens ; je défends à tout français d'en accepter. Le ton

sévère qu'il avait pris fit bien voir qu'il n'y avait pas moyen d'insister. Les dames se retirèrent toutes confuses, et vraisemblablement ceux qui s'attendaient à recevoir aussi des cadeaux ne furent pas très satisfaits d'une défense qui leur imposait l'obligation d'imiter le désintéressement du chef. Cela n'empêcha pas la fête d'avoir lieu.

On allait se mettre à table lorsqu'on entendit battre la générale et crier au feu ; il avait pris dans un des faubourgs. Aussitôt Rapinat, qui avait fait de moi son maître des cérémonies pour cette fête, me charge de le représenter auprès des dames, pendant qu'il se rend avec les hommes au lieu de l'incendie. Toutes les troupes et tous les Français qui se trouvaient à Berne s'y portèrent à l'envi. Six maisons furent la proie des flammes, la septième avait été abattue pour arrêter les progrès du feu. Heureusement personne n'avait péri ; quand Rapinat fut rentré l'on se remit à table.

Au dessert, après avoir porté la santé des

deux nations, Rapinat se lève, et s'adressant aux dames il leur dit : — Vous êtes venues ce matin offrir des cadeaux à ma femme, et je les ai refusés; mais par réflexion je les accepte ce soir. A ces mots des applaudissemens unanimes se font entendre; mais le commissaire, se levant une seconde fois, ajouta : — Je vois, Mesdames, par le plaisir que vous montrez, que les présens destinés à ma femme sont bien à elle, et que j'en puis disposer. — Oui, oui, s'écrie-t-on de toutes parts. — Eh bien! nous avons fort bien dîné, nous, mais les malheureux incendiés vont mourir de faim! Citoyen Hanet, je vous ordonne de leur faire distribuer des vivres à quatre rations par tête; demain vous ferez vendre à l'encan tous les présens que ces dames viennent de donner à ma femme; et, comme le produit ne suffira pas pour indemniser tous les malheureux auxquels je le destine, vous y ajouterez vingt cinq mille francs de mes fonds particuliers. En même temps il

désigna trois commissaires bernois pour faire la répartition. Il termina par le cri de vive la république!

Tout fut ponctuellement exécuté, et j'achetai moi-même les quatre chevaux.

J'ai déjà dit que je n'étais pas payé pour faire l'éloge du commissaire Rapinat; cependant je veux citer encore un trait de désintéressement de cet homme bon, méchant, crédule et original.

Il vivait dans la plus parfaite union avec sa femme; il était fort économe, ne dépensait pas le cinquième de ses appointemens, et ne touchait point aux fonds qu'on lui allouait pour dépenses secrètes. J'ai pu connaître ces particularités, parce que le payeur général *Hertzog* étant enfin arrivé, je lui avais remis ses fonctions, et que je demeurai chargé par Rapinat de sa caisse particulière. Je lui donnais tous les mois le bordereau des recettes et des dépenses, et il en envoyait un double au Directoire.

Un jour que je lui avais présenté le bordereau du mois, il entra dans une colère des plus violentes, me menaça même de me faire arrêter, parce que, disait-il, il n'y voyait pas figurer le prix d'un cheval et d'un char-à-banc que j'avais vendus à sa femme; il s'imaginait que je voulais lui en faire présent. Pour le calmer, je tirai de ma poche le mémoire des dépenses particulières de madame, où se trouvait compris l'article du char-à-banc. J'ai pensé, lui dis-je, qu'il serait inconvenant de porter cet objet dans des états que vous envoyez au Directoire. Il fut si frappé de la justesse de cette réflexion, qu'il me dit avec l'accent le plus amical: Tenez, mon cher Hanet, dînez avec nous, car je ne sais comment vous faire mes excuses de m'être fâché contre un si galant homme. C'est la seconde fois que j'ai obtenu cette faveur. Rapinat connaissait mes opinions, et il savait qu'elles s'accordaient peu avec les siennes; mais il m'estimait, et le bien du service passait

chez lui avant tout. Je puis dire que lorsqu'il n'était question ni de république ni d'affaires, c'était le meilleur homme du monde.

CHAPITRE XXXIV.

Cléry publie à Londres son journal du Temple. — Lettre de Louis XVIII. — Hanet se marie. — Voit Masséna. — Ne reçoit pas de fonds du gouvernement. — Détresse. — Départ pour Paris.

Cette année (1798) fut heureuse pour mon frère et pour moi, car, tandis que je faisais de très grandes affaires en Suisse, Cléry recueillait une abondante moisson en Angleterre; il m'écrivit de Londres le 20 septembre qu'il venait de faire imprimer le journal de tout ce qui s'était passé à la prison du Temple (ouvrage auquel on sait qu'il avait travaillé chez moi et en ma présence à Strasbourg avant son émigration), que ce journal lui avait produit une somme considérable, sur la-

quelle il avait placé quarante mille francs dans les fonds d'Angleterre, et qu'il destinait le reste à l'acquisition d'un immeuble à Vienne (en Autriche), où il espérait se réunir enfin à sa famille; mais que, ce projet ne pouvant avoir lieu de suite, il me priait de continuer d'avoir soin de ses enfans. Ce projet ne put en effet être réalisé que deux ans après.

Ce que nous regardâmes l'un et l'autre comme le bien le plus précieux, ce qui me flatta le plus dans toutes les nouvelles qu'il me donnait, ce fut la lettre qu'il avait reçue de Louis XVIII. J'en donne ici la copie. L'original existe entre les mains des héritiers Cléry; ils la conservent avec raison comme un des plus beaux titres dont ils se puissent glorifier, eux et leurs descendans. On y voit qu'il fut récompensé par les deux augustes frères du roi martyr. L'un d'eux l'honora de la croix de Saint-Louis; le second l'arma chevalier, prix glorieux de son dévouement. Son journal de la tour du

Temple fut imprimé dans toutes les langues vivantes, fut lu par les hommes de tous les partis, et fit verser des larmes même aux plus grands ennemis de la royauté.

Copie de la lettre de Louis XVIII à Cléry.

Mittau, ce 11 juillet 1798.

« Si quelque chose, mon cher Cléry, » pouvait augmenter en moi le sentiment » que les malheurs de ma famille excitent, » votre ouvrage, que je viens de recevoir, eût » produit cet effet.

» Il y a long-temps que je cherche, non » les moyens de vous récompenser, des ser- » vices comme les vôtres trouvent leur récom- » pense en eux-mêmes, mais celui de me » satisfaire en vous donnant une marque » d'honneur qui puisse attester à la fois votre » courageuse fidélité et ma reconnaissance. » Je crois l'avoir trouvé. La devise de l'ordre » de saint Louis fait assez connaître que

» Louis XIV l'institua pour être le prix de la
» valeur ; s'il ne la destina qu'aux services
» militaires , c'est que les preuves les plus
» éclatantes de la vertu qu'il voulait récom-
» penser semblaient être réservées à la
» profession des armes ; mais pouvait-il
» prévoir le sort qui attendait ses descen-
» dans ?.... Vous avez montré non moins de
» courage dans la prison du Temple que le
» guerrier qui brave la mort au champ d'hon-
» neur, et en vous accordant la décoration
» qui lui sert de récompense , je ne blesse
» point l'esprit de cette noble institution. Je
» regretterais de ne pouvoir vous armer che-
» valier de ma propre main , si je ne croyais
» augmenter le prix d'un don qui vous sera
» transmis par celle de *Monsieur;* et Louis XVI,
» du séjour où ses vertus l'ont placé , applau-
» dira au sentiment de ses frères, réunis pour
» honorer de concert celui de ses sujets qui lui
» a donné jusqu'à ses derniers momens des
» marques d'un dévouement à toute épreuve.

» Soyez bien sûr, mon cher Cléry, de
» tous mes sentimens pour vous.

» *Signé*, LOUIS. »

Je n'aurai plus grand'chose à dire sur ce frère chéri, l'ami de mon enfance; mais sa lettre et l'heureuse situation de ses affaires indiquaient que je serais bientôt dégagé de l'obligation que m'avait imposée notre amitié réciproque. D'un autre côté, mes trois sœurs et le jeune frère dont mon père m'avait chargé à son lit de mort étant tous établis, je n'avais plus que ma bonne mère qui restait seule. L'isolement où elle se trouvait me fit songer à lui donner une fille d'adoption, une compagne dont les soins remplaceraient ceux de ses enfans, établis trop loin d'elle.

J'aurais pu sans doute, avec la brillante fortune que je croyais posséder alors, trouver une femme très-riche. Mais je n'ai jamais su ni voulu calculer en pareille matière.

Depuis cinq ans j'avais fait connaissance avec la veuve d'un grand bailli d'une des villes

du Haut-Rhin. Cette dame, issue d'une noble et ancienne famille de l'Alsace, était restée veuve avec deux enfans; la révolution avait porté une grande atteinte à sa fortune, qui consistait presque en entier dans le prix de la charge de son mari; on l'avait remboursée en assignats.

Elle avait trouvé l'occasion de former à Strasbourg un établissement pour lequel il fallait un cautionnement. Je le fournis pour elle; mais, au moment de s'acquitter envers moi, elle se trouva très-embarrassée. — Vous avez, lui dis-je, une fille de dix-neuf ans: accordez-la moi, je lui reconnaîtrai par contrat une dot honnête, et je vous en donnerai quittance; si ma proposition vous convient, rendez-vous à Basle, le 1er vendémiaire prochain, et nous terminerons. Mon désintéressement la détermina, et huit jours après j'allai reprendre mes fonctions en Suisse avec ma femme.

La comtesse de Sydner, dont je n'avais point

quitté la maison à Berne, et sa belle-fille, l'accueillirent avec la plus grande bonté ; la première consentit même à la garder auprès d'elle, pendant une longue tournée que je devais faire pour mon service.

Indépendamment de l'armée française d'Helvétie que j'étais chargé de nourrir, je fus encore obligé de fournir des vivres et des fourrages à soixante mille hommes, dont six étaient de cavalerie, qui, de l'armée du Rhin, passèrent en Italie en traversant la Suisse, depuis Basle jusqu'au mont Cénis ; mais, comme par mon traité j'étais aussi chargé des transports, mon marché me devint très-onéreux, car je devais envoyer mes approvisionnemens au sommet des montagnes ; et la cherté des transports était telle que la ration de fourrage, qu'on me payait deux francs, me revenait à plus de six, ce qui me fit éprouver une perte considérable.

De retour à Berne, j'y trouvai de grands changemens ; les trésors étaient épuisés, l'or-

donnateur en chef Rouilhère était remplacé par M. Féreau homme d'un grand mérite ; on parlait aussi du départ du général Schewembourg ; enfin le quartier-général se portait à Zurich. Comment alors pouvoir continuer tous les services dont j'étais chargé ? Ce n'était plus qu'à l'aide de mes lettres de change et de mon crédit que je parvenais à nourrir et à vêtir nos soldats. Rapinat et l'ordonnateur ne pouvaient me faire que des promesses ; ce dernier surtout s'affligeait sincèrement de me voir à découvert pour des sommes énormes. Les choses en cet état ne pouvaient durer.

Je ne fus pas plus tôt arrivé à Zurich que le général Schewembourg me fit aller à Lucerne et au mont Gothard. Quand je me présentai à lui pour lui rendre compte de ma mission, je le trouvai à table avec le général Masséna, qui venait le remplacer. Aussitôt Masséna se lève et me demande si je suis le munitionnaire général ; sur ma

réponse affirmative, il m'adresse de vifs reproches, se plaint que le service a manqué totalement sur plusieurs points, puis il ajoute avec colère : Savez-vous, citoyen, que comme général en chef, j'ai le droit de faire fusiller tout fournisseur qui laisse manquer de vivres mes soldats? Peu effrayé de menaces que je ne méritais pas, je lui répondis avec assurance : Avant de me faire fusiller, général, vous voudrez bien me donner à dîner, et prenant tranquillement un siége je me mis à table à côté de lui. Masséna, un peu surpris, regarde Schewembourg qui riait de tout son cœur ; alors il se retourne de mon côté, me prend par la main, la serre affectueusement et me dit en vrai soldat : Mon camarade, j'aime ta franchise, tu m'as l'air d'un bon enfant ; ce ne fut pas tout-à-fait le terme dont il se servit. Le général Schewembourg, qui n'avait encore rien dit, prit alors la parole, s'étendit longuement sur les sacrifices que je faisais

tous les jours, et assura que, si le service manquait, c'était la faute du trésor qui manquait lui-même d'argent.

Le lendemain, le général Schewembourg quitta l'armée. Masséna tint conseil avec Rapinat et le nouvel ordonnateur en chef Féreau; on prit des fonds dans toutes les caisses pour me fournir quatre cent mille francs. Mais cette somme ne s'appliquait qu'au service des vivres dans lequel j'avais trois associés; il n'y eut rien pour celui de l'habillement, que je faisais seul.

Cette mince ressource fut bientôt épuisée; car le prix du transport allait toujours augmentant, et il fallait, dans la saison la plus rigoureuse, faire parvenir le pain, le biscuit et les fourrages par delà le mont Gothard et jusqu'à la vallée de Bellinjona. Aussi les fonds ne tardèrent pas à manquer tout-à-fait. Comme j'étais le seul en nom dans l'entreprise des vivres, j'étais le plus à plaindre, et j'avais en dehors pour plus d'un million de lettres

de change, au-delà de ma fortune. Dans cet état de choses, les trois premières autorités décidèrent que j'irais à Paris, solliciter auprès du Directoire et du ministre de la guerre de prompts secours.

Masséna, qui n'était plus tenté de me faire fusiller, et qui au contraire voyait avec peine combien ma fortune était compromise, voulut me donner une lettre particulière pour le ministre de la guerre; il la terminait par ces mots : « Je vous recommande le citoyen Hanet, entrepreneur général des vivres réunis » et de l'habillement pour mon armée ; il a » toujours fait ces fournitures importantes » avec probité, zèle et *valeur*. » A ce mot de valeur, l'aide-de-camp qui écrivait sous la dictée, crut devoir faire observer au général que je n'étais point militaire. — Ecrivez *valeur*, répéta Masséna avec vivacité ; je l'ai vu sur le champ de bataille, au milieu du feu, distribuer lui-même du vin à mes soldats blessés, et certes rien ne l'obligeait à le faire.

Comme je ne pouvais sortir de la Suisse sans m'exposer à être arrêté par mes créanciers, le général fut obligé de me faire donner une escorte.

Ce fut ainsi, pour ainsi dire en fuyant, que je quittai un pays où j'avais fait pendant dix mois tant et de si importantes affaires pour le gouvernement français; mais, une fois le trésor vide et sans valeurs à négocier, on s'embarrassait peu du négociateur devenu inutile.

Le ministre Schérer était devenu mon parent par mon mariage ; la lettre de Masséna pour lui, et celle de Rapinat pour le directeur Rewbell et le Directoire : tout semblait me donner des droits au succès ; hélas ! toutes ces espérances se réduisirent en fumée.

CHAPITRE XXXV.

Hanet sollicite en vain sa liquidation. — Devient agent de la compagnie Noë, pour la fourniture des fourrages de l'armée de l'ouest. — Joue les accapareurs de Nantes. — Est rappelé à Paris. — Est envoyé à Genève, de là à Lausanne. — Revient à Paris.

Me voilà donc à Paris, réduit au triste métier de solliciteur, demandant audience au Directoire sans pouvoir l'obtenir, réclamant des à-comptes en attendant ma liquidation, et n'ayant pas plus l'un que l'autre. Cela me détermina à écrire à mes associés en Suisse, de cesser toutes leurs fournitures, et de laisser un liquidateur pour régler notre comptabilité des vivres; j'en envoyai un de mon côté pour celle de l'habillement, pour lequel

j'avais encore plusieurs effets en magasin prêts à livrer.

Schérer fut remplacé par M. Milet-Mureau, et je renouvelai mes instances ; j'allais réussir, mais la fortune ne le permit pas. Le nouveau ministre m'annonça que, suivant sa décision du 15 germinal an 7, il me serait payé par forme d'à-compte une somme de trois cent mille francs sur les vivres ; décision inutile et perdue ! Nos créanciers de la Suisse à qui j'en avais donné connaissance, eurent la maladresse de s'opposer à ce que cette somme me fût délivrée, et le ministre, profitant de leur imprudence, arrêta qu'il ne me serait rien payé que toute notre comptabilité ne fût établie et liquidée ; mesure désastreuse pour moi, car non-seulement je ne reçus rien de ce qui m'était dû, mais je fus contraint à de nouveaux sacrifices pour fournir aux frais de cette longue et immense comptabilité.

On connaît les évenemens qui ont placé Bonaparte à la tête du gouvernement ; les

Suisses profitèrent de cette circonstance pour lui envoyer une députation à la tête de laquelle était M. *Haller*, banquier de Lausanne, qui, disait-on, était le bras droit du premier consul. Je fus invité à m'y joindre comme fournisseur général de l'armée d'Helvétie. M. Haller, ayant obtenu une audience de Bonaparte, fut seul introduit dans son cabinet; cinq minutes après, Bonaparte, le reconduisant, lui dit en élevant la voix : *Ne me parlez pas de ces fournisseurs, ce sont tous des voleurs.* Il ne me manquait pour comble de malheur que de m'entendre traiter avec ignominie. Cette réponse aussi dure qu'injuste fut comme le signal de nouveaux désastres. Mes créanciers personnels en ayant eu connaissance me poursuivirent et firent vendre mes propriétés.

L'avénement d'Alexandre Berthier au ministère de la guerre vint relever un peu mes espérances ; il était de Versailles, et j'avais été lié avec toute sa famille. J'en obtins une au-

dience. Il me promit d'accélérer ma liquidation et de me faire toucher des à-comptes ; mais les choses allaient beaucoup moins vite que la situation de mes affaires ne le demandait. Pour surcroît de disgrâce, je ne sus pas me garantir des manœuvres de cette foule d'intrigans qui sont à l'attente des solliciteurs pour leur offrir leur crédit imaginaire, et je devins dupe de quelques-uns d'entre eux, ce qui ne fit qu'augmenter mon embarras.

J'étais dans une position fâcheuse et presque désespérée ; je ne savais plus à qui recourir, quand le ministre de la guerre me fit dire de me rendre chez lui ; j'y volai dans l'espoir d'un à-compte. Mon cher monsieur Hanet, me dit-il, je vous ai fait appeler pour vous proposer de vous charger d'un service important, en attendant que vos liquidations soient terminées ; mon ami, M. Girardot que voilà, vient de faire une soumission au nom de la compagnie *Noë* pour la fourniture des fourrages dans toutes les divisions du nord et de l'ouest de la

France ; il a besoin d'un agent supérieur versé dans cette partie, et je l'ai assuré que personne n'était plus en état que vous d'organiser ce service. J'acceptai, comme on le pense bien, une proposition qui venait si à propos, et je remerciai le ministre qui m'assura de nouveau qu'il ne perdrait pas de vue ma liquidation. M. Girardot me pria de me préparer à partir le lendemain.

Outre M. Girardot, la compagnie *Noë* était composée de MM. Limoges et Mazère, ces mêmes banquiers avec lesquels on se rappelle que j'ai fait connaissance à la Muette, ou pour mieux dire au bal du Ranelagh à l'occasion des gants de la reine ; de sorte que nous éprouvâmes un plaisir égal à nous retrouver liés d'intérêts. Ce fut M. Mazère qui fit avec moi le voyage pour l'armée de l'ouest.

Nous achetâmes à Orléans des fourrages dont nous chargeâmes quatre grands bateaux qui devaient descendre à Nantes. Dès

notre arrivée, je m'aperçus que la présence du banquier Mazère et le nom de Girardot, si connu dans la finance, nous nuisaient plus qu'ils ne nous servaient. Nous avions compté sur la facilité d'acheter à Nantes dix ou douze mille sacs d'avoine ; mais les négocians de la ville, qui avaient tout accaparé, regardant des banquiers, quelque riches qu'ils fussent, comme des novices en matière de grains, voulaient nous les faire payer vingt-cinq pour cent au-dessus du cours ordinaire.

Le pauvre M. Mazère montrait beaucoup d'inquiétude. Ne vous découragez pas, lui dis-je, et laissez-moi faire ; nous allons jouer à nos accapareurs un tour qui les rendra plus traitables. Que voulez-vous faire ? me dit-il avec étonnement. — Je retourne à Orléans, et je vous expédie sur-le-champ une quantité d'avoine suffisante pour deux mois ; mais je la fais arranger de manière à fasciner les yeux de tous ces gens-là. L'assurance avec laquelle je parlais le tranquillisa. Arrivé à Orléans, je

me contentai d'acheter douze cents sacs d'avoine que je fis charger sur les quatre grands bateaux où se trouvaient déjà nos autres fourrages, recouverts et cachés par de grandes bannes, ce qui laissait croire que les bateaux ne portaient que des avoines. J'écrivis officiellement par la poste à M. Mazère que j'avais acheté à de bonnes conditions, dont je lui ferais part, douze mille sacs qui allaient descendre la Loire. M. Mazère publia le contenu de ma lettre de la meilleure foi du monde, et il fit dire à nos spéculateurs qu'il n'avait plus besoin d'eux. L'arrivée de nos bateaux produisit le plus grand effet. Les accapareurs désappointés s'estimèrent heureux de nous voir répondre aux avances qu'ils nous firent pour rentrer en marché, et nous eûmes l'air de leur faire grâce en voulant bien acheter d'eux à cinq pour cent au-dessous du prix de la mercuriale de Nantes.

M. Mazère, qui avait vu que mon heureux stratagème produisait un bénéfice d'au moins

cent mille francs, m'abandonna tout le soin du service, et se retira près de sa compagnie en m'assurant qu'il allait s'entendre avec ses associés, pour me donner un intérêt dans l'entreprise. En effet ces messieurs ne tardèrent pas à m'accorder quatre pour cent sur la totalité des bénéfices de ma division.

Après le départ de M. Mazère, je me rendis à Vannes, quartier-général de l'armée de l'Ouest, où l'on fit un séjour de trois mois, à cause des rigueurs de la saison. Le général Brune, qui m'avait déjà connu à Berne, avait le commandement en chef. Je lui procurai d'excellens chevaux de selle, ce qui me valut sa faveur. Je ne passais pas un jour sans dîner chez lui; mes connaissances en chevaux m'avaient toujours été fort utiles auprès des chefs militaires.

Mon service marchait parfaitement, j'en recevais tous les jours compliment de mes banquiers et de tous les officiers de cavalerie; ma comptabilité était constamment en règle : j'é-

tais donc dans une sécurité parfaite, lorsqu'à mon grand étonnement, je vis arriver un inspecteur nommé Mongenet, mon ami, qui venait me remplacer, et m'apportait un ordre du ministre de la guerre de me rendre auprès de lui. — Me rendre auprès du ministre! qu'est-ce que cela signifie? — Je n'en sais rien, mon cher, mais je crois avoir entendu parler d'une dénonciation du général Brune contre toi. — Du général Brune! cela n'est pas possible; et je cours au général lui en demander l'explication. Je le trouvai avec l'ordonnateur Pérou; ils n'y comprirent rien eux-mêmes; et, bien loin de m'avoir dénoncé ni d'avoir à se plaindre de moi, ils me donnèrent l'un et l'autre pour le ministre les lettres les plus honorables de recommandation.

Comme il fallait obéir, je partis, emportant avec moi toutes les pièces justificatives de mon service. Arrivé à Paris, je me rendis d'abord chez le banquier Girardot; je trouvai auprès de lui ses deux associés. — De quoi

s'agit-il, Messieurs, me voilà prêt à répondre. Il s'agit, me dirent-ils, d'une lettre, partie du quartier-général de Brune, que le ministre de la guerre a reçue, et qu'un de ses chefs de bureau nous a envoyée, avec ordre de vous destituer et de vous demander compte de votre conduite. Voici cette lettre, ajouta avec sévérité M. Girardot; voyez, Monsieur, si vous pouvez vous justifier? Je prends la lettre, je la parcours rapidement, et je pars d'un grand éclat de rire qui déconcerte mes juges. Comment, Messieurs, leur dis-je, vous n'avez pas remarqué la monstrueuse erreur qui se trouve ici? Comment n'a-t-elle pas tout de suite frappé vos yeux? Écoutez ce que dit cette lettre :

« L'agent de la compagnie *Voë*, a requis » dans la commune de Pontivi, pour cin- » quante-cinq mille francs de fourrages qui » ont été fournis à un régiment de dragons, » pendant les onze jours qu'il a séjourné dans » cette commune, etc. »

Messieurs, ajoutai-je, j'ai requis d'après l'ordre de l'ordonnateur en chef pour cinq mille cinq cents francs de fourrages, et non pour cinquante-cinq mille francs, car il ne s'agissait que de nourrir un régiment de dragons, c'est-à-dire cinq cents chevaux, pendant onze jours, ce qui, à vingt sous la ration, fait bien cinq mille cinq cents francs. Que des employés ou des chefs de bureau du ministère, qui ne sont pas intéressés à examiner les choses bien attentivement, ayent pu s'y méprendre, je le conçois, mais que vous n'ayez pas aperçu là un zéro de trop, c'est ce qui m'étonne. J'ai payé cette réquisition le lendemain du jour où le général Brune a passé à Pontivy. Voici, au surplus, quelle est l'opinion de ce dernier sur mon compte; en finissant ces mots, je leur remis la lettre qu'il m'avait donnée pour le ministre. Ces messieurs restèrent confondus; ils ne savaient comment me témoigner leurs regrets de m'avoir déplacé si mal à propos, et d'avoir obéi sans examen à l'ordre

donné trop légèrement dans les bureaux du ministre. M. Girardot, malgré le besoin que j'avais de me reposer, voulut absolument me conduire sans délai chez Berthier, et je n'eus pas besoin pour me justifier des lettres du général Brune.

Je courus embrasser ma femme et mon enfant né dix jours après mon départ pour Nantes, et j'oubliai au sein de ma famille ce nouveau caprice de la fortune.

Rendu le lendemain auprès de MM. les banquiers rassemblés, M. Girardot prit la parole et me dit : J'ai passé hier la soirée avec le ministre de la guerre, qui part ce matin en qualité de major général de la grande armée qu'on va organiser dans le département de la Côte-d'Or; elle doit être commandée par le premier consul, et l'on ignore sa destination : comme il n'y a pas encore de traité fait pour la fourniture de cette armée, le ministre m'a promis la préférence. Nous ne saurions mieux vous prouver, M. Hanet, combien

nous sommes satisfaits de votre gestion, et en même temps fâchés du désagrément que vous avez eu, qu'en vous associant avec nous pour un cinquième dans les nouvelles opérations que nous allons entreprendre, et cela, sans mise de fonds de votre part ; M. Monestier, mon parent, et sous le nom duquel est la compagnie, vous accompagnera dans vos voyages (1) ; nous vous donnons tout pouvoir de traiter avec le ministre quand vous l'aurez rejoint ; il est prévenu des dispositions que nous prenons à votre égard. A ces mots, il me présenta le traité, que je signai avec eux le 9 floréal an 8 (29 avril 1800). Ils me firent payer en outre ce qui m'était dû de mon service à l'armée de l'ouest, en y ajoutant cinq cents louis pour ma part dans les bénéfices présumés de ce service.

Les sommes que je venais de recevoir me

---

(1) M. Monestier est aujourd'hui commissaire de police, arrondissement de Chaillot.

donnaient les moyens d'activer mes liquidations en Suisse ; d'autre part, le ministre venait de m'assurer que je serais incessamment soldé; tout cela me plaçait dans une situation plus heureuse que jamais. Je fis partager ma satisfaction à ma bonne mère et à ma femme. Et comme mon frère, parvenu à une meilleure fortune, avait repris la charge de l'entretien de sa famille, tous mes soins purent se concentrer sur ma fille qui venait de naître, et qui fait aujourd'hui la consolation de ma vieillesse.

Je partis avec M. Monestier, et nous arrivâmes à Dijon ; le major général avait quitté la veille cette ville avec le premier consul, pour se rendre à Genève. Nous fûmes l'y joindre. Berthier m'assura qu'il n'y avait encore rien de réglé pour le service des vivres, mais que, d'après les pouvoirs dont j'étais chargé et dont il prit note, il allait faire son travail et le soumettre au premier consul ; il m'engagea à le suivre à Lausanne, où l'on devait séjourner quelque temps.

Retenus trois jours à Genève par le manque de chevaux, tous requis pour l'armée, nous ne trouvâmes plus personne à Lausanne; on était parti pour le mont Saint-Bernard; il fallut donc nous décider à franchir ce passage dont j'avais appris, pendant mon séjour en Suisse, à connaître les difficultés. M. Monestier se trouvant malade de fatigue, je le laissai à Lausanne avec mon domestique, et je partis seul.

Ce ne fut qu'à Verrez, à vingt lieues au-delà, que je rejoignis le major général, qui m'apprit avec bien du regret que le premier consul avait donné toutes les fournitures à son ancien munitionnaire général de l'armée d'Italie, M. Collot; mais il ajouta que l'agent de ce dernier, M. Mourgue, cherchait à soustraiter pour les vivres-viande. Celui-ci survint durant cet entretien, et Berthier me recommanda de la manière la plus forte. M. Mourgue n'hésita pas à traiter avec moi au nom de ma compagnie; mais, comme il fallait

des cautionnemens respectifs, et que je lui en donnais de mon côté, je devais me rendre à Dijon pour avoir celui de M. Collot qui s'y trouvait.

Je retourne à Dijon assez peu satisfait ; je prends à Lausanne M. Monestier, qui s'était rétabli ; j'arrive et j'apprends que M. Collot est à Paris. Je me décide à le suivre ; une lettre très-pressante de M. Mourgue, datée de Milan, m'y engage encore. Au moment où j'allais monter en voiture, arrive en toute hâte l'un de nos associés, M. Mazère. — Je viens, mon cher Hanet, vous apporter de bien tristes nouvelles ; nos maisons sont en faillite ; Limoges et moi nous avons déposé notre bilan, et Girardot en va faire autant. Notre fourniture des fourrages nous a ruinés; il nous est dû plus de quatre millions, et nous avons en outre perdu quinze cent mille francs sur la négociation de mandats bataves qu'on nous avait donnés en paiement ; je suis accouru pour vous retirer notre lettre de cré-

dit, et des pouvoirs dont vous ne pouvez plus faire usage ; nous acquitterons cependant les traites que vous aurez pu faire sur nous ; je l'assurai que je n'avais usé de leur crédit que pour cent louis , et il m'en remercia.

Me voilà donc réduit à reprendre tristement le chemin de Paris , après avoir parcouru infructueusement d'énormes distances.

CHAPITRE XXXVI.

Hanet perd deux ans à solliciter. — Échappe aux huissiers. — Va à Saint-Germain. — Voit Mme Campan. — Part pour le Hâvre, et s'embarque pour Saint-Domingue.

Après tant de fatigues inutiles, il me fallut encore employer plusieurs mois à voyager de Paris à Berne, et de Berne à Paris, pour presser les opérations de ma comptabilité, et suivre mes réclamations au ministère. Une commission fut enfin chargée de régler tous mes comptes ; ce travail qui dura plus de deux ans, et coûta beaucoup de dépenses, se termina par ma liquidation ; mais il n'eut pas d'autre résultat que de me faire reconnaître légitime créancier du gouverne-

ment, par arrêté du 8 ventose an 10 (28 janvier 1802), ainsi qu'on pourra le voir au tableau de toutes mes créances, à la fin de ces mémoires.

Pendant le cours de ces deux années, j'éprouvai de grands chagrins domestiques ; le plus cuisant de tous fut la mort de ma mère, qui n'avait que soixante-quatre ans ; d'un autre côté, les sacrifices qu'il m'avait fallu faire pour soutenir ma maison et payer mes employés, m'avaient conduit à un tel état de dénuement, que je me vis réduit à me séparer de ma femme. Je la plaçai chez une de ses parentes, à la campagne, et je me retirai moi-même chez M. Desprès, mari de ma sœur Sophie, qui me céda un cabinet. Ce fut dans cette humble retraite que je lus un jour dans les journaux que le munitionnaire général de la Suisse avait emporté plus de onze millions, et qu'il s'était sauvé à l'étranger. Après ce trait, comptez sur les journaux et sur leur véracité.

Sortant un matin pour aller au bureau de la guerre, je fus arrêté par des recors qui me firent monter dans un fiacre ; ma liberté m'était trop précieuse, pour que je ne tentasse pas tout pour la conserver. J'avais dans ma bourse douze louis d'or, que mon jeune frère Auguste venait de me donner, et que je comptais porter à ma femme en sortant du bureau de la guerre ; un embarras ayant forcé le fiacre à s'arrêter au bas du Pont-Neuf, j'offris ma bourse aux huissiers en leur faisant remarquer qu'elle était assez bien garnie ; deux d'entre eux l'acceptèrent et descendirent de suite, le troisième voulut encore ma montre : je le pris à la gorge de telle manière qu'il ne fut pas long-temps à me demander grâce, et à suivre ses camarades. Resté seul, je fis rétrograder le fiacre, et j'allai loger ailleurs, en prévenant ma sœur Sophie de ce qui venait de m'arriver, pour qu'elle m'envoyât le peu d'effets que j'avais chez elle.

Malheureux munitionnaire, pensais-je

alors, où sont-ils ces millions que les journaux t'ont si généreusement donnés? Allons, ne perdons pas courage, la Providence est toujours là, voyons ce qu'elle me réserve.

Un homme d'affaires qui connaissait ma situation voulut en profiter. Après avoir examiné mes titres de créances sur le gouvernement et sur d'autres particuliers, il me proposa de se charger de mes diverses liquidations, et de faire l'avance de tous les frais, moyennant l'abandon de la moitié des rentrées, à quoi il ajouta l'offre de me compter à valoir une assez forte somme, qui pourrait me faciliter les moyens d'entreprendre quelque chose et de quitter Paris pour long-temps; j'acceptai.

Je fis mes adieux à toute ma famille, sans pouvoir dire où j'allais, car je n'en savais rien moi-même; je me trouvais dans une situation à peu près semblable à celle où l'on m'a vu, à mon départ de Versailles par la diligence de Valenciennes. Je me conten-

tai de dire à ma femme que je me rendais provisoirement à Saint-Germain, où je serais moins exposé qu'à Paris, et je lui promis de l'informer du parti que je prendrais.

Je me logeai à Saint-Germain dans un hôtel garni, sous le nom de *Léon;* de là j'écrivis à mon frère Cléry, qui se trouvait alors à Pyrmont attaché à l'auguste épouse de Louis XVIII; je l'avais informé précédemment de mes malheurs, et je lui demandais si je ne pourrais pas entreprendre quelque commerce à Hambourg, ou dans une autre grande ville d'Allemagne. Dès qu'il eut reçu ma lettre, il m'envoya quelque argent, et il me proposa, pour alléger mon sort, ainsi que je l'avais fait tant de fois pour lui et pour les siens, de me constituer un contrat de rente de ce qu'il me devait; il me dissuadait au surplus de toute entreprise sur l'Allemagne, dont je n'entendais pas assez la langue, et me conseillait de profiter de l'expédition du général Leclerc, pour aller tenter la fortune à

Saint-Domingue. Je lui répondis que j'étais disposé à passer aux colonies, d'après son avis; et, pour ce qui concernait le contrat qu'il m'offrait, que je ne voulais pas en entendre parler. Lorsque je fus décidé, j'écrivis à ma femme de venir avec ma fille pour recevoir mes adieux. Nous ne nous séparâmes pas sans avoir versé bien des larmes.

Quand ma femme m'eut quitté, j'allai promener mes rêveries sur la grande terrasse; j'en fus tiré tout à coup par une dame qu'entouraient de jeunes personnes, et qui, en m'abordant me dit: Comment c'est vous, M. Hanet? Je lève les yeux et je reconnais madame Campan. Il faut que je vous gronde, ajouta-t-elle, voilà déjà plusieurs fois que je vous vois passer sur cette promenade, et j'ai toujours cru me tromper; pourquoi n'êtes-vous pas venu me voir? — Madame, des affaires assez fâcheuses me retiennent ici depuis quelques jours et m'empêchent même de me montrer. — Eh bien! il faut venir demain dîner chez moi, et me procurer le

plaisir de faire connaître à mes jeunes élèves le frère du bon *Cléry*. A ce nom toutes jetèrent les yeux sur moi, et l'une d'elles s'écria : Quoi, maman, monsieur est le frère du fidèle Cléry, dont les mémoires nous ont fait verser tant de larmes? — Oui, ma chère Hortense, et M. Hanet a aussi servi à la cour, comme moi et comme son frère. Madame, lui dis-je, il m'est impossible d'accepter l'honneur que vous voulez bien me faire, car je pars demain matin; mais pour m'en dédommager, je profiterai de cette promenade pour jouir de votre société le reste de la soirée.

Si j'ai relevé l'inexactitude des mémoires attribués à Mme. Campan après sa mort, je dois rendre hommage à la sincérité de l'attachement qu'elle portait à la reine; elle me montra son portrait sur un petit médaillon qui ne la quittait jamais, et elle ne cessa de m'entretenir du noble dévouement de *Cléry*.

Le lendemain j'étais à Rouen, où le hasard me fit rencontrer M. Marmiés et sa femme, qui se rendaient à Saint-Domingue dans le dessein d'y vendre une quantité considérable d'effets d'habillement militaire rejetés, on ne sait pourquoi, d'une fourniture qu'ils avaient faite à la garde consulaire. J'ai dans cette partie des connaissances qui m'ont coûté assez cher ; j'en développai devant M. Marmiés beaucoup plus qu'il n'en possédait lui-même, ce qui le porta à m'offrir de m'intéresser avec lui, mais je ne voulus être que son commis pour avoir quelque chose à faire en arrivant à la colonie.

Il me conduisit chez M. Lefrançais, banquier et armateur d'un navire en charge au Hâvre pour Saint-Domingue, sur lequel sa femme et lui devaient s'embarquer ; j'y arrêtai aussi mon passage ; et nous nous rendîmes au Hâvre, où nous séjournâmes quinze jours, en attendant que le navire eût été mis en état de recevoir les passagers qu'il devait transporter.

Jaloux de tout connaître et ne craignant aucun genre de fatigue, je projetai de me familiariser avec la mer que je n'avais jamais vue, et d'apprendre un peu la manœuvre d'un vaisseau. Pour y parvenir, je m'habillai en matelot, et j'allai tous les jours à bord m'exercer à manier les cordages, à monter les haubans, à carguer et plier les voiles, enfin à faire toutes les manœuvres ; et cet apprentissage utile et volontaire me sauva de ce qu'on appelle en mer le baptême du tropique.

Enfin je m'embarquai le 1er messidor an 10 (20 juin 1802), sur le navire *le Juste*, capitaine Boucherot.

J'aurais voulu déposer sur le rivage le souvenir de mes malheurs, pour n'emporter que des espérances. Mais bientôt il me semble que du sein des flots il sort une voix qui me dit : Tu cherches le bonheur, et tu cours au devant des tempêtes. Ne vois-tu pas la guerre, ce fléau destructeur que tu suis à

la trace, qui déjà s'allume sur les rives lointaines où tu veux aborder? Et cet autre fléau plus cruel encore, cette fièvre jaune qui dévore les hommes et moissonne en un jour les générations, ne crains-tu pas ses terribles atteintes? Il est douloureux de mourir sur un sol étranger! Malgré ces réflexions chagrines, je continuai de voguer sans regret. Mon parti était pris, je fis un effort sur moi-même, et je m'abandonnai à la fortune.

CHAPITRE XXXVII.

Traversée du Hâvre à Saint-Domingue. — Fièvre jaune. — Entrée au Cap.

Les exercices nautiques auxquels je m'étais livré pendant quinze jours au Hâvre, et le costume de matelot que j'avais pris pour ma commodité, firent d'abord penser aux passagers, M. et Mme Marmiès exceptés, que je faisais partie de l'équipage ; on le crut d'autant plus facilement que mettant sans cesse la main à l'œuvre, je ne fus nullement atteint du mal de mer dont tout le monde était plus ou moins malade. Une jeune dame partageait seule avec moi cet avantage, et, comme nous nous empressions de donner des secours à

tous les autres, on nous appelait communément le frère et la sœur hospitaliers (1).

L'opinion changea un peu sur mon compte quand on me vit manger à la table du capitaine avec les passagers; mais plusieurs s'imaginèrent que je payais mon passage en travaillant à bord. Il y en eut même qui s'en prévalurent pour me traiter quelquefois un peu cavalièrement; j'attendais, pour les détromper, une occasion qui pût leur servir de leçon. Elle ne tarda pas à s'offrir.

---

(1) Dans un voyage que je fis sur la Méditerranée, il se trouvait à bord cinq à six jeunes gens qui souffraient beaucoup du mal de mer; un religieux, qui venait de la Terre-Sainte, les en guérit très-promptement, en leur appliquant sur l'estomac plusieurs feuilles de papier pliées en double, qui formèrent une espèce de plastron, par-dessus lequel il leur fit boutonner leurs vêtemens de manière à ce que l'air ne pût y pénétrer. Ce moyen est bien simple et peut servir à d'autres; je l'indique parce que j'en ai reconnu l'efficacité.

Nous éprouvâmes une bourrasque le cinquième jour, et l'on pense bien que je ne restai pas oisif; il m'arriva même ce jour-là une chose assez plaisante. Plusieurs matelots s'efforçaient d'amener la grande voile, et n'y parvenaient pas. J'étais derrière eux, et prenant par-dessus leur tête le cordage sur lequel ils pesaient de toutes leurs forces, j'enlevai si promptement la vergue que mon seul effort les fit tomber à reculons; et tous aussitôt de se mettre à rire, en exprimant leur étonnement de la force que je venais de montrer; le capitaine, qui était présent, me félicita sur mon adresse, et il me témoigna d'autant plus d'égards que je me faisais un plaisir de seconder les matelots dans toutes les manœuvres.

Peu de jours après notre départ, le cuisinier du vaisseau tomba malade, ce qui nous réduisit au savoir-faire très-circonscrit de son suppléant. Soyez sans inquiétude, dis-je au capitaine, il m'est assez souvent arrivé de

nourrir cent mille hommes; je viendrai peut-être à bout d'en faire dîner quarante. Le capitaine m'ayant donné plein pouvoir, je dirigeai si bien le sous-cuisinier, que jamais les passagers n'avaient été aussi bien servis.

Il y avait parmi eux deux personnages qui faisaient fort les importans, et qui se croyaient en droit de mépriser le matelot cuisinier. L'un se nommait Dépréville, ancien magistrat, mentor du second. Celui-ci, jeune homme assez fat, s'appelait Saint-Bonnel, neveu et filleul du préfet colonial Bénézeth. Un jour, ces deux messieurs, s'étant levés tard, vinrent d'un ton impérieux me commander une panade pour leur déjeuner. Je leur répondis brusquement que je n'en faisais pas deux fois, et qu'ils en auraient eu s'ils s'étaient trouvés à l'heure fixe comme les autres. N'es-tu pas le cuisinier du vaisseau, reprit fort arrogamment M. Dépréville? J'ai payé pour être servi, et j'entends qu'on me serve. — Oui, monsieur le magistrat, je suis cuisinier, ma-

telot, tout ce qu'il vous plaira, je vais devenir même l'aumônier du vaisseau en vous administrant le baptême, avant d'arriver au tropique ; et tout en parlant, je prends un seau d'eau qui se trouvait sous ma main, et je l'inonde complètement. Ils devinrent furieux l'un et l'autre, et me firent mille menaces que je ne craignais guère. Le capitaine survint, leur dit qu'ils avaient tort, et leur ordonna les arrêts dans leur chambre.

Cette affaire n'eut pas d'autre suite, si ce n'est qu'un matin, en montant sur le pont au point du jour, je vis le jeune Saint-Bonnel marchant à pas de loup, s'approcher du grand mât et y attacher un papier, après quoi il se retira ; c'étaient des couplets contre moi, on m'y qualifiait de cuisinier du général Leclerc. J'enlevai ces couplets sans rien dire, et je les enfermai dans mon porte-feuille.

Nous arrivâmes à la vue de Saint-Domingue le 4 thermidor an 10, après trente-quatre jours de traversée ; le pilote du port

s'avança vers nous suivant l'usage ; nous étions tous pleins d'espérance et brillans de santé ; mais, ô revers imprévu ! en montant sur le pont, le pilote nous apprend que la ville du Cap est en cendre, que la confusion est dans la colonie, et que de mémoire d'homme, la fièvre jaune n'avait exercé ses ravages avec autant de fureur. A ces mots la consternation est sur toutes les figures, les passagers demandent avec empressement des nouvelles de leurs parens, de leurs amis ou des personnes auxquelles ils sont recommandés ; presque tous obtiennent cette terrible réponse : *Ils sont morts.* On apprit surtout avec peine la perte du préfet colonial Bénézeth et celle du général Vatrin. Le magistrat Dépréville et le jeune Saint-Bonnel parurent plus consternés que les autres. Saint-Bonnel, surtout, à qui le sang était monté à la tête, était véritablement en délire ; il semblait vouloir se jeter à la mer. Je le pris par le milieu du corps et le ramenai parmi

nous. Laissez-moi, Monsieur, laissez-moi, me dit-il, je n'ai plus ni parens, ni appui, ni moyens d'existence, que voulez-vous que je devienne ? — Monsieur Saint-Bonnel, vous n'êtes pas seul au monde, et, tout cuisinier que vous me croyez du général Leclerc, j'aurai peut-être ici quelque crédit. Allons, jeune homme, raidissez-vous comme tant d'autres contre l'adversité. Il rougit beaucoup en me regardant. Je le pris par la main : Rassurez-vous sur votre existence, lui dis-je, j'ai des raisons pour m'intéresser à vous, apprenez seulement à ne pas juger les hommes sur l'habit. Quant à Dépréville, il fut tellement effrayé de la fièvre jaune, qu'abandonnant son pupille aux événemens, il se fit transporter sur-le-champ avec ses effets sur un navire qui mettait à la voile pour la France. Mais il se flattait vainement d'échapper à l'effrayante épidémie : il était déjà frappé, et la même nuit il mourut sur le bâtiment où il avait cru trouver un refuge.

Nous entrâmes le lendemain au Cap, où nous eûmes bien de la peine à nous loger M. Marmiès, son épouse et moi. En descendant sur la plage avec le jeune Saint-Bonnel, que je ne quittais pas, je rencontrai M. Daure, commissaire ordonnateur en chef, qui venait d'être nommé préfet colonial en remplacement de M. Bénézeth. J'en étais fort connu, et si bien, que mon costume de matelot ne l'empêcha pas, sitôt qu'il m'aperçut, de me sauter au cou et de m'embrasser. Eh! mon ami, que venez-vous faire en Amérique? me dit-il. — Y tenter de nouveau la fortune. Complètement ruiné, au moment où je devais me croire riche, je fuis des créanciers que je ne puis satisfaire, parce que je ne puis obtenir ma liquidation du gouvernement, qui me doit plus de deux millions. — Eh bien, venez chez moi, je vous placerai convenablement. — Ah! je vous remercie, le gouvernement m'a trop maltraité pour que je veuille le servir encore. J'aime

mieux essayer la voie du commerce ; mais voici, ajoutai-je en désignant mon jeune compagnon, le neveu du préfet Bénézeth ; il a une fort belle écriture, et j'ai même pour lui une lettre de recommandation ; si vous voulez transporter sur ce jeune homme vos bonnes dispositions, vous m'obligerez beaucoup. M. Daure se fit un point d'honneur d'être utile au neveu de celui qu'il venait de remplacer ; il emmena de suite M. Saint-Bonnel, et l'admit dans ses bureaux.

Le lendemain Saint-Bonnel vint me remercier ; il me demanda de qui je tenais la lettre de recommandation dont j'avais parlé. De vous-même, lui dis-je en lui montrant la chanson qu'il avait attachée au grand mât. Ah ! Monsieur, s'écria-t-il, combien je suis coupable, et combien votre procédé m'humilie à mes propres yeux ! — Jeune homme, à votre âge, il est permis d'avoir tort, mais, quand on le reconnaît comme vous le faites, on n'a plus droit qu'aux éloges et à la bien-

veillance. Nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde. On verra plus tard que ce jeune homme devait un jour m'avoir de plus grandes obligations, et que je lui sauverais une seconde fois la vie par une espèce de prodige.

CHAPITRE XXXVIII.

Hanet, atteint de l'épidémie court le danger d'être pris pour mort. — Se guérit lui-même. — Remplace l'agent général des hôpitaux.

Me voilà établi dans le comptoir de M. Marmiès, fort heureusement pour lui, car il tomba subitement malade ainsi que sa femme, et comme les objets d'habillement sont toujours recherchés, leurs affaires allèrent très-bien; au bout de vingt jours, ils recouvrèrent eux-mêmes la santé; moins heureux, la moitié de nos compagnons de voyage n'existaient déjà plus. J'avais pris peu de précautions peut-être dans les soins que j'avais tâché de leur donner : je finis par tomber malade, et

je fus à mon tour attaqué par la terrible fièvre jaune. Je me fis transporter chez une mulâtresse, garde malade, qui avait soigné mes compatriotes; quand j'y entrai, il y en avait encore trois dans la chambre où je fus placé; deux jours après ils avaient cessé de vivre.

Le médecin Dupéron déclara, après m'avoir vu, que je ne résisterais pas : c'étaient toujours, disait-il, les hommes les plus robustes qui succombaient le plus tôt; je donnai un heureux démenti à l'horoscope, et ce fut en ne suivant point ses ordonnances. J'avais un tempérament sanguin, il aurait fallu me saigner, le docteur n'en fit rien, mais j'y suppléai d'une étrange manière.

C'était le cinquième jour; le docteur m'avait tâté le pouls, il avait même ordonné une potion, en disant tout bas à la garde malade : Cet homme là ne passera pas la nuit, ne manquez pas de le faire enlever au plus-tôt comme les autres. Sur cet avis la bonne mulâ-

tresse crut pouvoir d'avance avertir les quatre nègres dont la fatale civière venait d'emporter mes trois compagnons. En les voyant, elle leur dit : Il n'est pas encore mort, mais il n'ira pas loin ; puis elle se retira, en recommandant à un de ses nègres de rester auprès de moi. Malgré mon accablement j'avais tout vu et tout entendu ; et je me promettais intérieurement de tout faire pour appeler de la sentence. Comme j'avais toujours par précaution de l'eau de Cologne, il me vint à l'idée de m'en servir ; je demandai au nègre un verre d'eau qu'il me donna, j'y jetai plusieurs morceaux de sucre, et j'achevai de le remplir de mon eau de Cologne. Le nègre, qui me voyait disposé à boire cette eau ainsi préparée, au lieu de la potion qu'on lui avait ordonné de me faire prendre, voulut s'y opposer ; mais je lui appliquai avec tant de force un coup de poing sur l'estomac qu'il se sauva en jetant des cris épouvantables. La mulâtresse revint, et fut fort étonnée de ne

plus trouver le nègre à son poste. Comment, lui dis-je, pouvez-vous me laisser à la merci de vos noirs? tenez, voilà ma bourse, et, je vous en prie, ne me quittez plus. Elle appela sa fille, qui était grande et forte, et toutes deux restèrent près de moi.

L'eau de Cologne dont j'avais pris une forte dose commença de faire son effet ; elle me causa d'horribles convulsions, suivies d'une sorte d'anéantissement total. Le médecin arriva, et, me voyant dans cet état, il me couvrit le visage, en se plaignant qu'on fût allé l'éveiller. — Ne voyez-vous pas que cet homme est mort, et qu'il n'y a plus qu'à l'enterrer sans perdre de temps? et il se retira.

Malgré mon affaissement, je n'avais pas tout-à-fait perdu connaissance et j'avais entendu les paroles du docteur; les nègres se mirent en devoir de m'emporter, mais les deux mulâtresses s'y opposèrent de toutes leurs forces ; l'un d'eux alors, voulant les convaincre que j'étais mort, souleva le drap qui me cou-

vrait, et sous lequel j'étouffais; l'air me rendit la respiration, et, comme le nègre voulut essayer de m'enlever, il s'aperçut bientôt à la vigueur de mon bras que je n'étais pas aussi mort qu'il le disait. Aussitôt tous les nègres effrayés, me prenant pour un revenant, s'enfuirent avec leur brancart. La révolution qui se fit en moi opéra une crise salutaire qui me rendit à la vie.

Je venais d'échapper d'un bien grand danger, et ce n'était pas sans raison que j'avais eu peur d'être enterré tout vivant, comme cela était arrivé à tant d'autres : l'histoire d'un grenadier qui s'était sauvé de la fosse où on l'avait jeté (1) n'était guère propre à me rassurer. Ce fut à cette peur, trop bien fondée, que je dus mon salut; il est certain que sans ma révolte contre le nègre qui voulait m'emporter,

---

(1) La crainte d'entretenir la contagion motivait alors cette espèce d'empressement avec lequel on enterrait ceux que l'on croyait morts, et c'était par principe d'humanité qu'on était devenu inhumain.

j'aurais éprouvé le sort de cet infortuné grenadier (1).

---

(1) Les infirmiers de l'hôpital militaire du Cap avaient mis dans la voiture des morts un grenadier qui n'était qu'en léthargie, et ils l'avaient jeté dans la fosse avec les autres. Le malheureux revenu à lui se releva et s'enfuit dans la montagne voisine; un nègre libre, tailleur de son métier et qui revenait chez lui au Cap, rencontrant sur son chemin un homme nu, s'en saisit et l'emmena à sa case. Il lui fut impossible de savoir qui il était ni qui l'avait mis dans cet état, car son esprit était tout-à-fait aliéné. Comme il lui voyait des moustaches, il jugea qu'il était militaire; il lui donna, avec sa femme et ses filles, les plus grands soins, si bien qu'en peu de temps il parvint à lui faire recouvrer non-seulement la santé, mais aussi la raison.

Nul ne peut se soustraire à sa destinée. Un jour que le père et la mère étaient sortis, la fille aînée du nègre, qui s'était prise de passion pour le beau grenadier, se trouvant seule avec lui dans la case, lui parla de son amour et du désir qu'elle avait de l'épouser, et lui raconta de point en point l'événement qui l'avait rapproché d'elle. Celui-ci en fut tellement frappé que son

Lorsque le lendemain en m'éveillant j'entendis le docteur me tâtant le pouls dire d'un air satisfait : Je savais bien que la potion que je vous ai ordonnée vous guérirait, je ne pus m'empêcher de rire. Quelle potion, docteur ? lui répondis-je ; serait-ce par hasard celle qui est encore dans cette fiole ? Il demeura stupéfait, mais quand je lui eus dit ce que j'avais bu d'eau de Cologne, Ma foi, Monsieur, me dit-il, vous pouvez vous flatter d'être

---

sang se glaça dans ses veines, et qu'il tomba mort à l'instant.

J'ai connu par la suite ce nègre tailleur, que j'ai même employé souvent. Plus tard cet infortuné a été compris dans une liste de proscription comme accusé d'espionnage en faveur des noirs ; un conseil de guerre l'a condamné à être pendu devant la même case où il avait sauvé notre compatriote. Il me semble que cet acte d'humanité qu'il avait généreusement exercé, et que tout le monde connaissait, aurait dû lui mériter sa grâce.

l'homme du monde le mieux constitué, car c'est un miracle que vous ayez pu supporter un pareil remède ; il n'en consigna pas moins ma cure dans son registre, il en reçut même le prix, et il alla jusqu'à s'en glorifier, quoiqu'il eût déjà annoncé partout ma mort. M. Marmiès, que par précaution j'avais nommé mon exécuteur testamentaire, était accouru pour prendre soin de mes effets : il fut fort étonné de me trouver debout; M. Daure, à qui le docteur avait aussi annoncé ma mort, en avait donné avis à ma famille, ce qui lui causa de grands chagrins jusqu'au moment où elle eut reçu de mes lettres.

Dès que je fus rétabli, je retournai au comptoir de M. Marmiès, je le trouvai vide ; il se disposait lui-même à retourner en France avec sa femme; durant ma maladie, il avait réussi à vendre toutes ses marchandises pour la troupe ; mais, comme c'était avec M. Daure qu'il en avait traité, et qu'au fond il m'en était redevable, il s'acquitta

noblement envers moi, et nous nous séparâmes également satisfaits l'un de l'autre.

La fièvre jaune continuait toujours ses ravages, malgré l'eau de Cologne qui depuis ce moment entra dans les ordonnances du docteur Dupéron ; car il s'en fallait beaucoup qu'elle produisît sur les autres l'effet que j'en avais éprouvé. D'un autre côté les nègres multipliaient leurs incursions; ils avaient même paru dans la plaine du nord, ce qui causait au général en chef Leclerc des inquiétudes d'autant plus vives, que la moitié de son armée était dans les hôpitaux. Il y eut une affaire très chaude au haut du Cap ; tous les colons et les gros négocians de la ville avaient formé une garde nationale à cheval d'environ cent cinquante hommes ; et cette garde avait choisi pour capitaine un nommé M. Vassieu, agent général des hôpitaux. Cet homme, aussi audacieux qu'intrépide, chargea l'armée nègre avec tant de courage, qu'il la força à se retirer dans les montagnes. Cette jour-

née, si glorieuse pour la garde nationale du Cap, la priva de son commandant, qui périt dans le combat. Ce fut à cet événement malheureux que je dus ma nomination à l'emploi de M. Vassieu.

CHAPITRE XXXIX.

Hanet sauve un malade abandonné pour mort. — Est envoyé à l'île de la Tortue. — M. Labatut, colon, s'attache à lui. — Chute dans un précipice. — Progrès de l'épidémie. — Mort de Leclerc. — Retour d'Hanet au Cap.

Depuis l'arrivée des troupes dans la colonie toutes les fournitures des vivres et des hôpitaux étaient faites pour compte du gouvernement. M. Date, soumissionnaire de l'entreprise générale des hôpitaux, avait su par M. Daure que j'étais un ancien munitionnaire des armées ; il vint me proposer une association ; mais les désastres que j'avais éprouvés en France ne pouvaient que me dicter un refus ; je lui offris néanmoins d'être son agent

général, ce qu'il accepta; et ce fut ainsi que je remplaçai M. Vassieu. J'allai de suite chez M. Daure, qui, en sa qualité d'ordonnateur en chef, me donna les ordres nécessaires, et j'entrai en fonctions.

Mon service m'appelait fréquemment à l'hôpital militaire du Cap. Un jour, après y avoir fait ma ronde, j'entrai dans la salle des morts; ce que je savais de la promptitude avec laquelle on les enterrait, et le souvenir des dangers que j'avais courus, me portèrent à les examiner. Le premier corps duquel je m'approchai conservait encore assez de chaleur. Comment, misérables, dis-je aux infirmiers, cet homme n'est pas mort; voulez-vous donc l'enterrer vivant comme vous avez fait de ce pauvre grenadier? Retirez vite cet homme, et faites venir un des chirurgiens. Pendant qu'on l'enlève, je continue mon examen, et, convaincu qu'il est le seul qui ne soit pas réellement mort, je retourne près de lui, et j'y trouve le chirurgien grondant les infir-

miers de ce qu'ils l'ont emporté sans ses ordres. J'avais toujours sur moi de l'eau de Cologne : j'en fis avaler quelques gouttes au malade, qui commença de respirer et d'ouvrir les yeux. Il était hideux ; sa figure et tout son corps étaient couverts de plaies ou de meurtrissures, parce que dans ses accès de folie les infirmiers le frappaient pour le réduire. J'ordonnai qu'on lui lavât le visage, et ce ne fut pas sans la plus vive surprise que je reconnus ce même Saint-Bonnel, qu'en arrivant au Cap j'avais empêché de se jeter à la mer. Je m'emparai de lui, je le fis transporter chez ma mulâtresse, qui par ses soins lui rendit la santé, mais ne put lui rendre la raison. M. Daure, à qui j'avais fait part de cet événement, le fit ensuite passer en France (1).

---

(1) Le sieur Saint-Bonnel a recouvré sa raison en touchant le sol natal de la France. Je l'ai rencontré depuis au Palais-Royal, où nous fûmes réciproquement bien étonnés de nous retrouver, nous croyant morts

Le général Leclerc, après quelque séjour à l'île de la Tortue, trouva que l'air y était beaucoup plus salubre qu'au Cap; informé d'ailleurs par M. Labatut, riche colon chez lequel il était logé, que les Anglais, en prenant possession de Saint-Domingue par suite de la révolution, avaient établi le dépôt général de leurs malades dans l'île de la Tortue, il prit le sage parti de les imiter, et il fit aussitôt établir des tentes et des baraques pour cinq ou six mille hommes; il y fit également transporter par les vaisseaux français et étrangers qui se trouvaient dans les ports tous les malades des villes maritimes. En ma qualité d'agent général des hôpitaux, je fus chargé d'organiser ce service; mission d'autant plus périlleuse qu'il fallait être constamment au milieu des pestiférés; à cet effet, je partis le 1er vendémiaire an 11 (23 septembre 1802).

---

l'un et l'autre. J'ai tout lieu de croire qu'il est encore vivant.

avec l'ordonnateur d'Intrance, les médecins, chirurgiens et employés nécessaires.

Toutes ces dispositions faites, le général Leclerc revint au Cap habiter le plus haut des mornes; mais les incursions des nègres l'en tirèrent peu de temps après.

Comme je m'étais fait dresser une tente sur le rivage, pour être plus à portée de surveiller les débarquemens, je fus témoin d'un événement qui prouve jusqu'à quel point la fièvre jaune peut influer sur le moral des hommes qui en sont atteints.

Un soldat grièvement blessé à la cuisse par un coup de biscaïen avait été jeté comme mort à la mer. La fraîcheur de l'eau lui fit sans doute reprendre ses sens, car il se mit à nager de toutes ses forces, et, malgré des milliers de requins qui entouraient nos vaisseaux, il gagna le rivage; un gendarme voulut l'arrêter, mais le malade lui lança avec tant d'adresse un caillou, qu'il le tua sur la place. Comme il continuait sa course, d'autres

gendarmes le poursuivirent à coups de fusil sans l'atteindre. A ce bruit je sortis de ma tente, et j'empêchai de tirer davantage ; le malheureux parvint à se cacher dans un bois et parmi des rochers. Deux jours après il reparut sur le rivage, écartant avec un rameau les insectes qu'attirait sa plaie ; on vint m'avertir que les gendarmes voulaient encore courir après lui, je m'y opposai. Pensant que la faim seule avait tiré cet homme de sa retraite, je pris un pain et j'allai droit à lui, suivi de quatre nègres porteurs d'un brancard. Les gendarmes crurent qu'il allait se jeter sur moi, mais ce ne fut que sur le pain que je lui présentai et qu'il dévora ; je profitai de ce moment pour le saisir, mes nègres le lièrent sur le brancard et le transportèrent sous la tente des blessés. M. Giroux, habile chirurgien, lui coupa toute la partie de la cuisse gangrénée ; cette opération douloureuse fit sur lui tant d'effet, qu'il retrouva incontinent la raison ; quand il fut parfaite-

ment rétabli, je le renvoyai au Cap après l'avoir fait habiller : il y obtint son congé pour revenir en France ; j'ai oublié son nom, mais il doit se souvenir du mien s'il existe encore ; et je le présume, car il n'avait guère plus de trente ans à cette époque.

Malgré les précautions que le général en chef et le préfet colonial avaient prises, nous éprouvions beaucoup de privations ; nous manquions surtout d'emplacement pour nos malades, qui étaient en grand nombre ; ce qui obligea l'ordonnateur, M. d'Intrance, à s'emparer de toutes les cases, et moi de tous les nègres pour me servir d'infirmiers. M. Labatut, le principal propriétaire de cette île, vint se plaindre à moi de ce que je prenais tous ses nègres mâles au moment de la récolte de ses cafés. Monsieur, lui dis-je, je suis désespéré de vous contrarier ; mais l'entrepreneur des hôpitaux, que je représente, m'a confié tous ses pouvoirs ; il faut bien que mon service se fasse. Cependant je ne demande

pas mieux qu'à trouver les moyens de tout concilier.

M. Labatut, satisfait de ma réponse, organisa lui-même des brigades de nègres qui se relayaient, de manière que nous eûmes lui et moi tous ceux qui nous étaient nécessaires. Pour me montrer sa reconnaissance, il me fit accepter un superbe logement dans son habitation sur la crête de l'île.

Je me plais à affirmer ici qu'un grand nombre de Français ont dû leur conservation à ce respectable vieillard ; car, connaissant les quartiers de l'île les plus sains, il désignait aux officiers de santé ceux qui convenaient de préférence aux blessés, aux fiévreux et aux convalescens ; enfin, je puis dire qu'il s'occupait de mon service presque autant que moi, et que les cinquante ans d'expérience qui lui avaient appris à connaître les divers caractères de cette cruelle fièvre jaune le rendaient au moins aussi habile que nos médecins.

Je restai quatre mois sous le toit hospitalier de M. Labatut, et j'eus le bonheur de gagner au plus haut point son amitié et celle de sa femme.

Je voyais avec plaisir un grand nombre de nos malades se rétablir, surtout ceux qui étaient logés sur la crête de l'île; parmi eux se trouvaient des officiers bien malheureux, car il n'y avait ni payeur de la guerre à la Tortue, ni magasins d'habillement pour remplacer leurs effets perdus, ou qu'on avait brûlés, dans la crainte qu'ils ne fussent infectés. J'eus dans cette circonstance le bonheur d'obliger beaucoup de compatriotes; mes malles furent bientôt vides, et je ne prétends point m'en faire un mérite, car ma place étant fort lucrative, il m'était bien facile de remplacer ce que je donnais. M. Labatut, qui fut souvent témoin de ma conduite, redoubla d'attachement pour moi; j'étais le plus heureux peut-être de tous les habitans de l'île de

la Tortue, lorsqu'un accident funeste vint pour la seconde fois me mettre aux portes du tombeau.

Je fus averti au milieu de la nuit que deux vaisseaux de l'état, remplis de malades étaient au port, et que les capitaines voulaient les faire débarquer de suite ; je me hâtai d'y aller, j'ordonnai aux nègres de prendre toutes les mules pour transporter les officiers sur la crête, et je montai sur la mienne. Nous marchions dans l'obscurité, nous descendions une côte assez rapide par un sentier très-étroit, bordé d'un côté par de grands arbres, et de l'autre par un précipice. A travers ce sentier se trouvait un cadavre étendu; ma mule s'effraie et se renverse sur moi; je n'ai que le temps de la saisir par l'oreille, et nous roulons dans le précipice, tantôt dessus, tantôt dessous, jusqu'à l'entrée d'une savane qui se trouvait à une grande profondeur. Là, un pied de café éclaté, m'entrant dans l'épaule droite,

m'arrêta dans ma chute, et pour ainsi dire j'y restai suspendu. La douleur me fit lâcher l'oreille de ma mule, qui voulant se relever, me mit les deux pieds sur le visage; et, bien qu'elle ne fût point ferrée, l'accident n'en fut pas moins grave. Je demeurai dans cet état jusqu'à l'instant où le jour venant à paraître, on put me découvrir, sans mouvement et presque sans vie.

J'ai dû mon salut à cet habile chirurgien dont j'ai déjà parlé, M. Giroux; il me saigna sur le lieu même, me lava le visage, et m'extirpa sur-le-champ vingt-deux dents, de sorte qu'il ne m'en resta pas une au ratelier supérieur. Quand j'eus repris mes sens, que je pus considérer mon effroyable chute, et que je vis ma mule à trente pieds au-dessous de moi, sur un rocher où elle s'était écrasée, combien n'eus-je pas de grâces à rendre à la Providence, qui semblait avoir placé là ce pied de café pour me retenir!

La bonne madame Labatut fut en quelque sorte obligée de devenir ma nourrice, car pendant long-temps ma mâchoire, ébranlée et privée de dents, ne pouvait recevoir d'alimens solides, et cette digne hôtesse me préparait toutes sortes de bouillies succulentes et variées.

Tandis que j'étais sur mon lit de douleur, j'appris un événement qui vint porter la désolation dans l'habitation de M. Labatut.

Le commandant de notre île, M. Boscus, et M. d'Intrance, l'ordonnateur, avaient été rappelés au Cap, et remplacés par M. le général Dubaquet et un autre commissaire des guerres.

Ces deux messieurs prétendirent que c'était une profanation que de jeter les morts à la mer; ils voulurent qu'on les inhumât suivant la coutume, et, sans égard pour ma situation, ils vinrent me signifier leurs ordres.

Je savais que, d'après leur traité, les entrepreneurs devaient faire inhumer les morts;

mais j'alléguai que dans les hôpitaux de la basse-terre et de la savanne, on ne pouvait se conformer à l'usage, parce que dans ces deux endroits il n'était pas possible de creuser la terre à deux pieds, sans trouver le roc ou l'eau; puis, m'appuyant du témoignage de M. Labatut, je dis que les Anglais, lorsqu'ils étaient en possession de Saint-Domingue, quoiqu'ils n'eussent pas moins de respect que nous pour les morts, avaient adopté ce mode à cause des exhalaisons dangereuses qui seraient sorties de fosses trop peu profondes; que j'avais suivi à cet égard la méthode des Anglais, sur les sages avis de M. Labatut, et avec l'autorisation des chefs qu'ils venaient remplacer. Malgré ces observations et tout ce que put dire M. Labatut, qui, ayant beaucoup de nègres, était fortement intéressé à leur conservation, ils ne voulurent rien entendre, et mon inspecteur, le sieur Chambellan, fut obligé d'exécuter leurs ordres.

Mais quinze jours après ils furent contraints de les révoquer, car, sur ces deux points, noirs, blancs, soldats, officiers, chirurgiens, employés, etc., etc., tous avaient péri; malheureusement le mal était fait, et ne pouvait se réparer.

La mort du général Leclerc, arrivée dans les premiers jours de nivose an 11 (janvier 1803) (1), engagea le commandant Dubaquet

---

(1) Le général Leclerc, obligé de quitter le morne qu'il habitait près du Cap, et guidé par un amour-propre excusable peut-être chez un jeune chef d'armée, voulut venir loger dans le palais des vice-rois ou gouverneurs de la colonie, que Toussaint l'Ouverture n'avait point fait incendier; il y installa son épouse et son nombreux état-major.

Si la fièvre jaune l'avait épargné jusqu'alors, ici il en devint la victime à raison de la situation malsaine de cet édifice; en effet la brise de mer y apportait chaque matin les exhalaisons de l'hôpital militaire du Cap, et chaque soir la brise de terre, les vapeurs morbifiques du cimetière; en moins de deux mois le gé-

à profiter de cette circonstance pour retourner au Cap, et se soustraire à une épidémie dont il avait lui-même développé les progrès.

Le premier consul avait désigné deux généraux pour remplacer son beau-frère, en cas d'événement fâcheux, le général Vatrin, déjà décédé, et le général Rochambeau, qui dans ce moment était au Port-au-Prince ; de sorte qu'en attendant son arrivée M. Daure eut le commandement général, et réunit toutes les fonctions civiles et militaires.

Grâce aux soins de M. et de madame Labatut, et du brave docteur Giroux, ma santé se rétablissait de jour en jour. Une des négresses, qui me veillait la nuit, me dit un

---

néral mourut ainsi que presque tous ses aides-de-camp ou officiers. Son frère et madame Leclerc parvinrent à se sauver; on sait que celle-ci revint en France, apportant les restes de son époux. Voyez la notice historique sur Saint-Domingue, à la fin du volume.

soir dans son langage créole que les nègres de la grande terre avaient pris le fort de Paix, qu'ils allaient venir massacrer tous les blancs, et qu'elle me conseillait de partir bien vite pour le Cap. Justement alarmé de cette confidence, j'en fis part à M. Labatut ainsi qu'au commandant de la gendarmerie, à qui le général Dubaquet avait laissé ses pouvoirs en s'éloignant. Ils furent d'abord inquiets parce qu'ils n'avaient pas des forces suffisantes en cas d'une descente des nègres; mais ils se rassurèrent en pensant que le général Dubaquet, qui connaissait leur situation, n'était allé au Cap que pour revenir avec des renforts. Hélas! il n'en était rien, et ce général avait abandonné pour toujours l'île de la Tortue.

Malheureusement l'avis de la négresse ne fut que trop fondé; mais je ne devais pas être au nombre des victimes, car je reçus alors de mon chef, M. Date, l'ordre de remettre mon service à l'inspecteur Chambellan, et de me rendre au Cap dans le plus court délai et sur

la même goëlette qu'il m'envoyait, pour y remplir des fonctions beaucoup plus importantes, que M. Daure voulait me confier ; cet ordre inattendu me sauva du péril auquel étaient exposés tous ceux que je quittais.

Si j'éprouvai un véritable chagrin en m'éloignant de M. et madame Labatut, celui que ressentirent ces deux époux octogénaires eut lieu de m'étonner, car j'étais loin d'imaginer à quel point ils portaient leur attachement pour moi ; la veille de mon départ, ils eurent avec moi un long entretien, et me témoignèrent le désir et l'intention de me faire leur légataire universel, dans le cas où il ne leur resterait aucun héritier légitime, ou de me léguer au moins une de leurs habitations dans le cas contraire. Ils me firent même accepter un bon de trente boucauts de café à prendre dans leurs magasins du Cap.

Je ne savais comment exprimer ma reconnaissance ; des larmes d'attendrissement répondirent pour moi, c'était un langage

que mes deux respectables amis étaient bien faits pour entendre (1).

---

(1) La petite île de la Tortue, à Saint-Domingue, a environ sept lieues de long sur trois de large. Elle était devenue la propriété de Mesdames de France, filles de Louis XV. En 1750, M. Labatut, un des plus riches armateurs de Marseille, le même dont je parle, en fit l'acquisition pour douze cent mille livres; il s'y transporta avec sa famille, la défricha, y créa d'abord sa grande habitation, qui est, sans contredit, une des plus belles de toutes les Antilles, et ensuite douze autres habitations qu'il donna successivement à ses gérents, qui étaient devenus ses censitaires.

CHAPITRE XL.

Hanet va organiser le service au Port-au-Prince. — Traversée. — Désastre de l'île de la Tortue. — Départ pour la France. — Inexpérience du capitaine. — Les Providenciers.

L'ai-je bien entendu, quoi! je pourrais devenir l'héritier du plus riche colon de Saint-Domingue, ou, tout au moins propriétaire de la plus belle habitation de l'île de la Tortue! Je pourrais m'adonner encore à ces travaux champêtres qui me plaisaient tant dans ma jeunesse! O fortune, est-ce toi qui, sous les traits de M. Labatut, veux enfin répandre sur moi tes faveurs?... Puis-je ainsi me livrer à de semblables chimères? Ces colonies sont en feu! les noirs

méditent la mort de tous les blancs, et ceux-ci traversent les mers pour détruire les noirs ! et c'est sur un pareil volcan que je songerais à m'asseoir !

Nos adieux furent tristes, du moins de mon côté ; quelque chose en moi semblait m'avertir que je ne reverrais plus ces dignes époux.

Rendu au Cap, j'allai voir l'entrepreneur, M. Date, qui m'apprit qu'il venait de s'associer avec une compagnie pour l'entreprise générale des vivres de la colonie ; que cette compagnie ayant besoin de deux agens généraux pour les départemens du Nord et du Sud, j'avais été désigné pour le département du Sud, à la résidence du Port-au-Prince, comme plus important et plus avantageux, et que l'autre, à la résidence du cap, était confié à M. Nicolau, ancien commissaire des guerres.

Cette proposition, toute séduisante qu'elle était, ne pouvait me faire rompre l'engage-

ment que je venais de prendre avec M. Labatut, de retourner auprès de lui vers le mois d'avril, et de faire venir ma famille. Je refusai ; toutefois j'offris à M. Date d'employer les deux mois qui me restaient, à l'organisation du service qu'il avait voulu me confier, ce qu'il accepta.

Le navire *les Trois Consuls*, capitaine Moreau, chargé d'approvisionnemens pour ma division, devait prendre au Port-au-Prince un chargement de sucre, et retourner au Cap compléter sa cargaison pour la France. Je priai ce capitaine de prendre à son bord les trente boucauts de café de M. Labatut, et n'ayant pu trouver d'assureurs ni au Cap ni au Port-au-Prince, il fallut bien leur laisser courir les risques du voyage.

Nous partîmes pour Port-au-Prince ; comme je représentais à bord la compagnie qui avait frété le bâtiment, le capitaine crut devoir me donner la meilleure chambre. Cette attention me fit éprouver un léger désagrément ; deux

originaux, tels que Dépréville et Saint-Bonnel, se trouvaient dans ce bâtiment, et trompés, comme eux, par mon costume et mon habitude de partager les travaux de l'équipage, ils se méprirent complétement sur mon compte.

J'emmenais avec moi du Cap un M. Fit de Souci, en qualité de garde-magasin ; il était en compagnie d'une dame qui allait rejoindre son mari, aussi garde-magasin, et cette dame avait avec elle un jeune frère qu'ils espéraient placer ; tous trois étaient venus de France, sur le même navire qui nous portait maintenant au Port-au-Prince. La dame, qui avait occupé la chambre dont j'étais en possession, crut pouvoir la réclamer, et elle le fit avec beaucoup de hauteur, en se plaignant qu'on la lui avait retirée pour la donner à un homme du bord. Le jeune frère enchérissait encore sur les propos de sa sœur, en me toisant avec beaucoup d'impertinence. Le capitaine intervint et déclara que représentant les ar-

mateurs, je devais avoir la chambre qui leur appartenait. La dame alors, d'un ton plus doux, essaya de faire valoir les égards dus à son sexe. Mais le jeune homme ajouta en persiflant : Monsieur le sturman, monsieur le contre-maître,.... que sais-je? connaît trop bien ce que l'on doit aux dames pour.... Ce n'est pas vous, jeune étourdi, lui dis-je en l'interrompant, qui me l'apprendrez, non plus que la politesse ; car vous avez commencé par en manquer envers un homme que vous ne connaissez pas ; je vous en dois une leçon. Madame, malgré l'impertinence de monsieur votre frère, je ne veux pas que vous ayez à vous plaindre de moi ; la chambre est à votre service. Quant à vous, Monsieur, j'excuse votre jeunesse, et.... Non, non, Monsieur, reprit-il avec colère, cela ne se passera pas ainsi, et lorsque nous serons à terre... — Quand nous y serons, je verrai ce que j'aurai à faire de vous. Je m'éloignai, et les choses en demeurèrent là pour le moment.

Comme il arrivait souvent que les nègres insurgés, montés sur des barges et des canots, venaient audacieusement attaquer les bâtimens de transport, ce jeune éventé vint me réveiller une nuit en sursaut pour m'annoncer qu'on voyait des barques ennemies. Monsieur, lui dis-je, de fort mauvaise humeur, vous êtes un sot; c'est au capitaine qu'il faut vous adresser. Étonné de mon apostrophe, il se retira en grommelant, et jurant qu'il se vengerait; bientôt après il m'envoya un cartel. M. Fit de Souci, mon subordonné, apprenant ce qui s'était passé, lui fit de vifs reproches, l'accusa de manquer à un homme qu'ils devaient tous ménager, et il l'obligea à venir me prier d'excuser ses vivacités.

Pendant le court exercice de mes fonctions, je fus loin d'être satisfait; les nouveaux entrepreneurs ne s'entendaient pas entre eux, et s'entendaient bien moins encore à ce service; je songeais à m'en affranchir, et je m'y déter-

minai tout-à-fait en apprenant l'affreux désastre de l'île de la Tortue ; les noirs y avaient tout massacré. Mme Labatut était morte depuis mon départ ; on ne savait ce qu'était devenu son mari, on présumait qu'il s'était embarqué pour Marseille. De tous les employés des hôpitaux, il n'échappa du carnage que ceux qui purent avoir des barques ; le médecin en chef, l'habile chirurgien Giroux et M. Chambellan, mon inspecteur, furent heureusement de ce nombre.

Ainsi s'évanouit cette belle perspective que la fortune m'avait fait entrevoir un instant ; plus d'héritage, plus d'habitation, plus de père adoptif dans ce bon M. Labatut ; mais où est-il, et dans quelle situation ?.... Tâchons de le rejoindre à Marseille, et de lui rendre ses trente boucauts de café, qui doivent être maintenant arrivés à Nantes avec le capitaine Moreau ; oui, ce faible débris de son immense fortune lui sera peut-être bien précieux. Je donnai sur-le-champ ma démis-

sion ; je réglai mes comptes en paiement desquels on me remit une traite de vingt-deux mille cinq cents francs sur la marine ; je rassemblai mes petits capitaux, et parvenu à réunir ainsi une quarantaine de mille francs, je m'embarquai le 3 germinal an 11 (24 mars 1803), sur le navire *la Calipso*, capitaine des Escaliers, en destination pour le Hâvre. C'était le seul bâtiment en charge, ainsi il n'y avait pas à choisir, mais on ne pouvait pas plus mal tomber ; le capitaine n'avait nulle expérience, c'était son premier voyage ; on manquait de vivres et presque de tout, et l'équipage mal instruit et trop peu nombreux ne pouvait fournir aux besoins de la manœuvre. C'était une ancienne frégate de vingt-huit canons, qui avait porté des troupes au Cap, qu'on y avait désarmée et mal réparée. Aussi, combien n'eûmes-nous pas à souffrir pendant le voyage ! Nous fûmes d'abord arrêtés par des calmes aux Iles-longues. Ces îles sont habitées par des hommes de toutes les

couleurs et de toutes les nations, qu'on appelle vulgairement des *Providenciers*, et qui ne sont réellement que des pirates, qui, lorsqu'ils sont en force, pillent et ravagent les vaisseaux dont ils peuvent s'approcher avec leurs barques. Les gouvernemens, qui les tolèrent sous prétexte qu'ils peuvent porter du secours aux navigateurs en détresse, ne leur permettent pas d'avoir des navires. Je dois cependant avouer qu'ils devinrent en effet notre Providence; comme notre situation nous obligeait à nous y approvisionner, je descendis à terre avec quinze hommes bien armés; notre contenance et la grandeur de notre vaisseau, qu'ils prenaient pour un bâtiment de guerre leur imposèrent : on avait placé dans les sabords des canons de bois, et la flamme flottait encore au-dessus du grand mât. Nous leur achetâmes à bon compte des vivres et des farines dont nous manquions absolument.

Après onze jours d'inquiétudes devant ces

îles, nous reprîmes notre route. Mais bientôt à l'infection qui régnait dans le navire se joignit la fièvre jaune, dont plusieurs passagers n'étaient pas bien guéris ; elle nous enleva huit personnes, dont quatre matelots, ce qui obligea les passagers eux-mêmes à mettre la main aux manœuvres : ce fut alors que je me félicitai de m'être familiarisé comme je l'avais fait avec tous les travaux de la marine. Malheureusement mes connaissances trop bornées ne pouvaient suppléer à celles qui manquaient au capitaine, qui, portant beaucoup trop au nord, et multipliant sans nécessité nos fatigues dans une mer dure et houleuse, nous conduisit à notre perte.

CHAPITRE XLI.

Le navire où est Hanet pris par un corsaire des îles Sorlingues. — Séjour à Sainte-Marie. — Reconnaissance d'un matelot. — Hanet gagne l'estime du gouverneur. — Départ pour Plymouth.

Nous ne tardâmes pas à nous trouver en vue des îles Sorlingues; un bateau pêcheur s'approcha pour nous offrir du poisson ; le capitaine donna ordre de le laisser monter à bord. Ce fut en vain que son lieutenant lui représenta qu'il y avait de l'imprudence à laisser voir notre faiblesse réelle, tandis que la seule apparence de notre force nous faisait respecter. Eh ! qui voulez-vous qui nous attaque dans ces parages? Nous

sommes en pleine paix. — En paix, capitaine! dans un temps de révolution, il faut si peu de chose pour la troubler! Qui vous dira que la guerre n'a pas été déclarée depuis que nous sommes partis? — Allons, vous vous forgez des chimères! N'allez-vous pas me dire aussi que ce petit pilote côtier que l'on découvre là-bas est un corsaire qui va nous attaquer? — Ma foi, je n'en voudrais pas jurer. Le capitaine, persévérant dans son imprudente sécurité, laissa venir le pêcheur à bord. Sitôt qu'il nous eut vendu son poisson et reconnu notre petit nombre ainsi que nos canons de bois, il s'éloigna; et nous le vîmes faire des signaux au prétendu pilote côtier, qui n'était en effet rien moins qu'un petit corsaire bien armé. Celui-ci, courant sur nous à toutes voiles, nous eut bientôt atteints, et nous prenant en travers il nous lâcha sa bordée, et nous força d'amener, car nous n'avions aucun moyen de défense. Nous voilà donc

pris, et bientôt dépouillés de tout ce que nous possédions, sauf notre liberté; car les passagers, n'étant point combattans, ne devaient pas être considérés comme prisonniers de guerre; mais bientôt les mesures du gouvernement français nous enlevèrent cet avantage.

Le corsaire nous conduisit à l'île Sainte-Marie, l'une des Sorlingues, et, fier d'une si belle prise, il voulut nous faire pompeusement entrer dans le port, toutes voiles déployées; mais il ne réfléchit pas que notre bâtiment devait tirer beaucoup plus d'eau que les navires marchands ordinaires; et notre frégate n'ayant pu passer à flot au-dessus d'un rocher qui se trouvait au milieu du port, elle y heurta si violemment qu'elle s'ouvrit de la poupe à la proue. Il n'y eut plus moyen de songer à autre chose qu'à sauver les hommes; pour cela des chaloupes se présentèrent; j'y avais déjà jeté une des mes malles, et j'allais sauter

moi-même dedans lorsqu'elle s'éloigna du bord. Je la manquai donc et tombai dans la mer ; j'étais heureusement bon nageur, j'eus bientôt gagné le rivage qui n'était qu'à cinquante brasses du vaisseau.

Le caractère français est toujours le même, et se fait remarquer dans les circonstances les plus critiques ; j'en donnai moi-même une preuve en cet instant où je perdais la plus grande partie de ce qui m'était resté, où ma vie même avait été en danger ; car, en mettant le pied sur la plage où toute la ville s'était réunie, mes premiers mots furent pour rendre hommage à la beauté des femmes de l'île. Un passager, qui était Anglais, ayant répété les mêmes paroles dans sa langue, tous les regards se portèrent sur nous, et notamment sur moi qu'on voyait tout mouillé. Alors quatre dames s'approchèrent, et ayant donné l'ordre à des porte-faix de prendre ma malle (seule chose que j'avais sauvée), elles nous condui-

sirent à leur auberge qui était la meilleure, et dans laquelle le gouverneur avait ordonné que tous les passagers fussent logés ; nous nous y trouvâmes quatorze, sans compter les enfans. Quelques jours après, le gouverneur, qui avait pris à nous beaucoup d'intérêt, nous accorda la permission de nous promener dans l'île, en nous faisant néanmoins toujours accompagner par un sous-officier d'ordonnance.

Un jour, assis sur le rivage et perdu dans mes réflexions, je contemplais ce perfide élément qui venait d'engloutir mes dernières espérances; un jeune matelot m'aborda respectueusement et me dit : Ah ! M. Hanet, que je suis heureux de vous rencontrer ici ! depuis quatre jours que je suis prisonnier, je n'ai pu trouver l'occasion de vous parler seul, vous étiez toujours en compagnie ou surveillé par un garde. — Eh bien, mon cher ami, que me voulez-vous, et comment me connaissez-vous? — Monsieur, c'est la

reconnaissance qui vous a pour jamais gravé dans mon souvenir. Mon père, qui se nommait Parent, faisait le cabotage à Nantes, pour le service de votre compagnie; il arriva un soir avec un bateau chargé d'avoine : un navire du port, en dérivant sur notre bateau, le fit chavirer, et toute la cargaison fut perdue. Cet événement nous ruinait, mais vous fîtes payer à mon père non-seulement le prix de son chargement, mais encore les réparations de son bateau; cette bonté de votre part... — Eh! mon ami, ce n'était que justice! — N'importe, Monsieur, nous en conserverons toujours la mémoire. En achevant ces mots, cet honnête jeune homme tira sa bourse, et me fit les plus grandes instances pour l'accepter. Je le remerciai, tout attendri de son procédé.

Ensuite, il me fit part d'un plan d'évasion qu'il avait conçu avec douze de ses camarades. Il consistait à s'emparer de la chaloupe de leur bâtiment, et à fuir dans cette frêle embarca-

tion. Il me pressa de partir avec eux. Je fis tout ce que je pus pour le détourner de cette entreprise, en lui en montrant les dangers. Monsieur, me répondit-il, une fois en mer nous ne nous laisserons pas reprendre : nous aimons mieux mourir que de nous voir entassés dans ces affreux pontons, où l'on meurt mille fois pour une. Au nom de votre père, répliquai-je, je vous défends de suivre ce projet, et j'exige votre promesse d'y renoncer ; peut-être pourrai-je vous être utile, et je vais m'en occuper. Je m'étais levé pour le quitter, lorsque j'aperçus le sous-officier qui nous accompagnait dans nos promenades, les deux coudes appuyés sur le mur où j'étais adossé, et qui se montrait après avoir entendu toute notre conversation. Fuyez bien vite, lui dis-je ; car si cet homme sait le français, vous êtes perdu ; mais surtout, lui répétai-je, renoncez à votre projet.

C'était ce jour-là la fête du maître de notre auberge : un souper brillant qui nous attea-

dait se prolongea assez avant dans la nuit. A la fin du souper, un officier se présente et m'ordonne de le suivre chez le gouverneur. Je me doutai bien alors que le garde avait tout entendu; je calmai les inquiétudes de mes convives, et je suivis tranquillement l'officier. Arrivé dans la salle du conseil, où il y avait grande réunion militaire, je fus interrogé sur ce que j'avais fait dans l'après-dîner. Comme il était inutile de dissimuler, je rendis compte de ma conversation avec le matelot. Quand j'eus fini, le gouverneur me donna des éloges pour la fidélité de mon récit, qui s'accordait parfaitement avec le rapport du sous-officier; mais il me prévint qu'il allait, de son côté, en rendre compte à la commission chargée de la garde des prisonniers. Monsieur le gouverneur, lui dis-je, si le rapport que l'on vous a fait est exact, on a dû vous apprendre que c'est par un sentiment de reconnaissance que le jeune matelot m'a dévoilé son projet : ce sentiment est toujours louable, en quelque cir-

constance qu'on le rencontre ; il serait cruel que celui qui l'a éprouvé pût en souffrir maintenant. — Cette réflexion vous honore, Monsieur ; croyez que j'ai déjà su la faire, et je vous promets de ne rien négliger pour adoucir le sort du jeune homme. Vous pouvez maintenant vous retirer ; et il me fit reconduire avec beaucoup d'honnêteté, par le même officier, qui m'apprit qu'on avait arrêté tous les matelots au moment de leur fuite. Je n'ai pas su ce qu'ils devinrent, non plus que mon honnête matelot ; mais ayant trouvé plus tard l'occasion de le recommander de nouveau, j'ai lieu de croire qu'il aura été moins malheureux.

Les corsaires armés aux Sorlingues faisaient continuellement de nouvelles prises, et le nombre des prisonniers augmentant tous les jours, il devint nécessaire de les transférer ailleurs. Deux vaisseaux de l'état furent chargés de ce transport ; mais le gouverneur, qui avait toujours montré beaucoup d'intérêt

pour les passagers naufragés, et qui avait conçu pour moi beaucoup d'estime à raison de ma conduite dans l'affaire du matelot, avait chargé l'officier qui nous accompagnait à bord de ces vaisseaux de nous recommander au capitaine, moi particulièrement. Il en résulta qu'au lieu d'être logés dans les entreponts, nous le fûmes dans les chambres, que nous mangeâmes à la table du capitaine, et qu'en arrivant à Plymouth, lieu de notre destination, au lieu d'être enfermés, nous eûmes la ville pour prison. Mes compagnons, qui voyaient bien que c'était à moi qu'ils étaient, en grande partie, redevables de tous ces avantages, ne cessaient de m'en témoigner leur reconnaissance; et moi, remontant à la source, je sus en trouver la première cause dans cet acte d'équité que j'avais exercée, trois ans auparavant, à Nantes envers le caboteur *Parent*, dont le fils reconnaissant m'avait donné l'occasion de me montrer sous un jour favorable au gouverneur de Sainte-Marie;

et j'en conclus qu'en toute circonstance, un acte de justice est, tôt ou tard, récompensé.

La première personne que je rencontrai sur le port de Plymouth fut le capitaine Moreau, parti de Saint-Domingue deux mois avant moi. Et mes cafés? lui dis-je : en vous voyant ici, je me doute bien qu'ils sont perdus. Non, me répondit-il, mais autant vaut : je n'ai pas pu les prendre, et ils sont devenus probablement la proie des nègres, comme tout ce qui n'a pu se sauver de la colonie. J'irai demain vous rendre l'ordre que vous m'aviez donné pour me les faire livrer.

Il vint en effet le lendemain matin me rapporter cet ordre, et me donner les tristes et derniers détails du désastre entier de la colonie : il m'assura qu'on croyait toujours M. Labatut à Marseille.

Je n'hésitai point à écrire à ce digne homme en lui renvoyant son bon pour les cafés, et lui rendant compte de tout ce qui m'était arrivé. Il ne m'a point répondu, et

je n'ai jamais pu savoir ce qu'il était devenu.

A l'époque dont je parle, j'avais atteint ma quarante-troisième année. On a vu par quelle multitude d'événemens divers, de situations et d'accidens fâcheux, ma vie avait été agitée. Dépouillé de tout, ne possédant plus rien au monde que cette lettre de change sur la marine et des créances sur l'état, chargé de dettes qui avaient bien plus d'inconvéniens que les créances ne montraient de solidité, étais-je encore assez éprouvé par la fortune?

CHAPITRE XLII.

Captivité à Plymouth. — Incidens. — Translation à Tiverton. — Nouveaux incidens. — Hanet fait des ouvrages en paille. — Le général Boyer. — Chien condamné à être pendu. — Nouvelles de Cléry. — Hanet condamné aux arrêts pour un de ses amis. — Retour en France.

Il y avait à Plymouth un très-grand nombre de prisonniers, renfermés dans une maison immense qu'on appelait *Mille-Prisons ;* j'y trouvai un de mes amis intimes nommé Matis, qui avait été directeur des vivres avec moi à Saint-Domingue ; je sollicitai du capitaine de la frégate, auquel j'avais été recommandé par le gouverneur de Sainte-Marie, la permission de l'emmener dans la ville, ce qui me fut accordé. Matis vint loger dans notre auberge ; comme il parlait bien

anglais, il devint notre interprète, et nous fut d'un grand secours.

N'étant pas militaires, nous pensions que notre captivité ne serait pas longue; mais Bonaparte ayant à cette époque détenu les Anglais voyageurs en France, nous éprouvâmes le même sort en Angleterre. Chacun alors tâcha de se procurer des ressources, et réclama des secours de sa famille; quant à moi, n'étant point encore dénué de moyens, puisque j'avais en porte-feuille ma lettre de change de 22,500 francs, j'écrivis simplement à mon frère Cléry à Vienne, pour lui demander quelques lettres de recommandation pour Londres, où je désirais me rendre.

Nous faisions, mon ami Matis et moi, assez bonne figure à Plymouth. Un jour que nous nous promenions ensemble, il fit rencontre d'un de ses parens, émigré depuis long-temps et devenu gouverneur des enfans d'un lord pair d'Angleterre; ce parent nous proposa d'aller passer quelques jours à la terre de

milord, située à quelques milles de Plymouth; nous ne pouvions nous y rendre sans permission; mais le parent de Matis se chargea de l'obtenir, et nous dit qu'il viendrait le lendemain nous prendre en voiture. Quand il nous eut quittés, je représentai à Matis que l'invitation n'était que d'honnêteté par rapport à moi, que d'ailleurs ne sachant pas un mot d'anglais, je jouerais là un triste rôle; il en convint et partit seul.

Dès que je le vis en voiture, j'allai me promener sur le port. J'y étais à peine que je fus abordé par un jeune homme qui me sauta au cou, en m'exprimant le plaisir qu'il avait de me revoir. Extrêmement surpris de son procédé: Monsieur, lui dis-je, ne vous trompez-vous pas? — Non certainement, c'est bien M. Hanet que j'ai l'honneur d'embrasser; comment, vous ne reconnaissez pas le jeune Cor, le fils du banquier de Saint-Malo, à qui vous avez fait tant d'amitiés à Vannes, et dont la maison vous a dû de si bonnes

affaires ? — Ah ! oui, je vous remets ; mais qu'est-ce qui vous amène dans ce pays ? — J'y suis venu pour une spéculation de banque, et je repars demain sur ce vaisseau parlementaire que vous voyez en rade ; mais vous-même, M. Hanet, que faites-vous à Plymouth ? — Hélas ! mon cher, vous voyez en moi un malheureux naufragé et prisonnier. — Est-il possible ? mais, M. Hanet, ne saurais-je vous être utile ? — La seule chose que j'aie sauvée du naufrage, c'est une lettre de change de 22,500 francs sur la marine. Si vous croyez pouvoir la placer, je vous demanderai seulement cent louis à compte. — Très-volontiers, M. Hanet, et sans cela je les aurais eus à votre service, plus même si vous le voulez ; je connais ces sortes d'effets, il y en a beaucoup sur la place, mais on peut encore en tirer parti. Il vint chez moi, nous fîmes notre arrangement, et je le chargeai de remettre l'excédent du produit à mon jeune frère Auguste, à Paris.

Trois jours après, Matis revint de la campagne; il m'aborda d'un air joyeux en disant, les gallions sont arrivés, mon cher Hanet, voilà un rouleau de cent guinées que je viens de recevoir, et que je vais partager avec vous. Eh bien! répliquai-je, voilà un rouleau de cent louis qui m'est tombé du ciel, et que j'allais vous prier aussi de partager avec moi. Nous confondîmes nos mutuels remerciemens, et nous nous sentîmes heureux de nous être réciproquement devinés. Un gascon, nommé Lartigues, trouva aussi dans l'amitié d'un colonel, dans le régiment duquel il avait servi aux colonies, les moyens d'adoucir sa captivité.

Il arriva des ordres à Plymouth pour faire partir trois cent cinquante prisonniers, et les envoyer à Tiverton dans le Devonshire; nous fûmes de ce nombre, et nous partîmes le 30 juin 1803; Matis et Lartigues avaient obtenu la permission de voyager sans escorte; pour moi je fis la route à pied avec un

officier de marine qui voulait, à mon exemple voir le beau pays que nous avions à parcourir pendant près de deux cents milles. Le gascon Lartigues avait eu de bonnes raisons pour nous devancer, car à l'aide de ses recommandations il devint en arrivant le secrétaire interprète du lord maire chargé du soin des prisonniers, et il nous fit autoriser à louer une petite maison où nous nous arrangeâmes lui, Matis, l'officier de marine et moi.

La prolongation de notre captivité éveilla notre industrie. Lartigues était secrétaire du lord maire, Matis s'était fait maître de langue française, et l'officier de marine donnait des leçons de dessin ; j'étais le seul qui n'eût pas su encore se créer d'utiles occupations. Je me rappelai heureusement de petits ouvrages auxquels je travaillais dans le temps que j'étais à la cour, et me voilà enfermé dans ma chambre, fabriquant avec des pailles préparées et des rubans une corbeille aussi jolie que possible. D'un autre côté, j'avais eu occa-

sion de faire usage de mon ancienne expérience en agriculture, et j'avais taillé les pêchers du jardin de la maison que nous occupions, laquelle appartenait au lord maire; celui-ci qui venait souvent nous visiter, me remercia beaucoup, et comme il me montrait assez de bienveillance, j'en profitai pour lui présenter ma corbeille et le prier de la faire accepter à sa femme; elle lui plut si fort qu'il voulut la faire voir à une très-grande dame de la ville, qui désira la garder et qui m'envoya douze guinées, en me priant de lui en faire trois autres pour ses trois demoiselles, de sorte que je me trouvai bientôt le plus riche de nous quatre, car on m'en demandait de tous les côtés.

Quelques désagrémens que nous causa l'ignorance absolue où nous étions de la législation anglaise n'empêchèrent pas que nous n'eussions une existence aussi douce que peuvent l'avoir des hommes privés de leur patrie et de leur liberté. Il n'en est pas moins vrai

que des prisonniers de guerre peuvent, en Angleterre, se rendre coupables sans s'en douter, car les lois pénales s'y trouvent remplies de dispositions si minutieuses, qu'il est très-facile de les enfreindre, quoi qu'on n'en ait pas l'intention. On en jugera par le trait suivant:

Nous avions, à Tiverton, la liberté de nous promener autour de la ville; mais il ne fallait pas dépasser les premières limites, qui se trouvaient à un mille des barrières. Plusieurs de nos compagnons d'infortune qui, par mégarde, étaient allés au-delà, avaient été punis par la prison et une guinée d'amende. Le produit de ces amendes était distribué aux officieux habitans des campagnes, qui arrêtaient les prisonniers surpris à vingt pas au-dessus des limites.

Nous étions un jour quelques-uns dans un champ inculte; et, bien éloignés de croire que nous violions les lois de la Grande-Bretagne, nous nous mîmes à jouer à la longue paume: aussitôt, une centaine de paysans du village accou-

rent, nous forcent à quitter le jeu, et nous conduisent à l'hôtel-de-ville de Tiverton. Là, ils réclament du magistrat autant de guinées que nous sommes d'individus, pour nous avoir arrêtés jouant *le dimanche* à la paume. Le général Boyer, l'un de nous, représenta au magistrat que nous ignorions la prohibition de la loi de jouer les jours de fête, surtout après l'office divin ; il plaida si bien notre cause, que nous fûmes renvoyés sans prison ni amende. Le lendemain, tous les prisonniers furent rassemblés, et l'on nous donna lecture des lois de police qui pouvaient nous concerner ; mais le général Boyer, qui se piquait d'être original, interprétant assez mal celle qui défendait de jouer le dimanche, nous invita à aller dîner chez lui le dimanche suivant, en nous assurant que nous pourrions faire tranquillement autant de parties, et jouer autant de jeux que nous le voudrions. Mais, avant de parler de ce dîner du général Boyer, qu'il me soit permis d'esquisser son portrait.

Il était né à Béfort, en Alsace, et avait à l'époque dont je parle (1803) environ trente-quatre ans. Sa taille était moyenne et bien prise, ses cheveux, aussi gris que ceux d'un vieillard septuagénaire. Il avait fait de très-bonnes études à l'école militaire de Vienne en Autriche, et en avait retiré un grand fonds d'instruction. Il connaissait plusieurs langues, et parlait l'anglais comme un naturel du pays. Enfin, il était poëte, peintre, musicien, et brave jusqu'à la témérité.

Après le dîner, il fit dresser plusieurs tables, et nous nous mîmes à jouer, les uns au piquet, d'autres au trictac; pour lui, il prit son violon, ses aides-de-camp d'autres instrumens, et ils commencèrent leur concert sur le balcon; mais la populace ne tarda pas à l'accompagner de cris injurieux : elle aurait fini par nous lancer des pierres, si le maire, qui demeurait vis-à-vis, ne fût accouru avec ses adjoints ou assesseurs, prier le général de discontinuer, parce que c'était un jour de dimanche. Boyer eut avec ces magistrats une

longue discussion en anglais, à laquelle je ne pus rien comprendre ; il paraît pourtant qu'il sut se concilier leur bienveillance, car il nous dit : Mes amis, nous allons faire comme en Angleterre, boire au lieu de jouer : ces messieurs veulent bien nous faire l'honneur de trinquer avec nous. Aussitôt les tables de jeu se couvrent de bouteilles de Bordeaux, et ce fut à qui les viderait le plus promptetement. Le malin général n'avait laissé voir qu'une partie de son projet. Pendant que nous faisions aux magistrats anglais les honneurs de son excellent vin, il se tenait dans un coin de la salle, où il ébauchait les traits de ces scrupuleux convives, qui avaient tant bu que deux s'endormirent malgré le bruit qui se faisait ; mais le maire et deux de ses adjoints étaient restés fermes sur leur siége : nous crûmes pourtant nécessaire de leur rendre le service de les reconduire chez eux.

Le général Boyer, qui ne voulait pas se borner au seul plaisir d'avoir enivré le maire un

et ses officiers, s'enferma dans sa chambre, d'où il ne sortit pas de huit jours.

Enfin, il vint me prendre un matin pour me montrer son chef-d'œuvre. J'ai déjà dit qu'il était bon peintre; il avait fait à la gouache un vaste tableau, où toutes les autorités étaient représentées à table et en grand costume; mais il avait substitué à leurs mains et à leurs pieds ceux de l'animal le plus immonde: d'un côté de la table, l'on voyait deux Français jouant au trictrac, et de l'autre un jeune homme jouant de la flûte. Il avait écrit au bas un quatrain en anglais, dans lequel il demandait aux habitans de la Grande-Bretagne s'il valait mieux se ravaler par une honteuse ivresse jusqu'au dessous des bêtes, que de jouer tranquillement chez soi le dimanche?

Le général me dit que les Anglais aimaient beaucoup les caricatures, qu'il voulait faire rire les habitans de Tiverton, et qu'en conséquence, il ferait attacher ce tableau pendant la nuit au balcon de la maison du maire;

j'essayai de lui faire de sages représentations, il n'en tint aucun compte, et son parti était si bien pris d'avance, qu'il avait mis son nom au-dessous du quatrain. Le tableau fut donc exposé pendant la nuit, comme il l'avait dit, et il fut vu au petit jour par un grand nombre de personnes. Je ne sais quel jugement on a porté sur le général Boyer; tout ce que je puis dire, c'est que quelque temps après, il fut envoyé dans une citadelle, située sur les montagnes arides de l'Écosse, où il est resté trois ans, ayant tout le temps de méditer sur les lois d'Angleterre, qui défendent de jouer le dimanche. Quoi qu'il en soit, il emporta mes regrets, et même aussi l'estime des habitans de Tiverton, à l'exception des cinq ou six individus qu'il avait tournés en ridicule (1).

---

(1) Il est question dans plusieurs journaux d'un général Boyer qui est à la tête d'un corps d'Européens en Egypte, et je crois bien que c'est le même que celui dont je parle.

Nous ne fûmes pas plus tôt sortis d'un embarras que nous tombâmes dans un autre, toujours sans nous en douter : l'officier de marine, qui demeurait avec nous, avait un chien monstrueux qui ne le quittait jamais ; cet animal étant resté un jour en arrière, et voulant ensuite rejoindre son maître, traversa une prairie où se trouvait un nombreux troupeau ; il effraya les moutons à tel point que plusieurs se jetèrent en fuyant dans une petite rivière, où ils se noyèrent. Le propriétaire de ces animaux porta plainte contre nous, et plusieurs habitans ses voisins se joignirent à lui ; on nous conduisit d'abord tous à l'hôtel de ville, il s'agissait de savoir à qui appartenait le chien ; l'officier de marine s'étant nommé, il fut conduit de suite en prison avec la pauvre bête. Deux ou trois jours après nous fûmes mandés devant le magistrat, qui nous somma de déclarer si notre ami avait commandé à son chien de chasser les moutons : nous répondîmes tous

qu'il n'avait ni méchamment ni sciemment ordonné à l'animal de passer dans la prairie, que le plus grand hasard avait causé cet accident; bref, nous défendîmes si bien notre compatriote qu'il eut sa liberté.

Mais le pauvre Médor resta en prison; car son maître ne put payer vingt-cinq guinées pour les frais de la procédure, et la perte des moutons noyés; Médor fut même condamné à être pendu. Sans doute il aurait subi son jugement si le généreux Anglais, qui en avait fait présent à notre officier, n'eût payé tous les frais de la procédure et les dommages du propriétaire (1).

Cependant mes affaires allaient assez mal

---

(1) L'on peut recourir aux lois anglaises, on y verra pourquoi l'on pend les chiens; mais nous, qui ne connaissions pas ces usages, nous en rîmes beaucoup. L'officier de marine, en rentrant en France, fit mettre dans les journaux un article assez plaisant sur cette procédure extraordinaire.

en France. Mon jeune frère m'écrivit que ma lettre de change de vingt-deux mille cinq cents francs, dernier débris de ma fortune, perdrait soixante-dix pour cent, que M. Cor l'avait déposée chez le banquier Perregaux, qui n'avait voulu avancer que quatre mille francs sur ce gage peu solide, que M. Cor s'était remboursé de ses cent louis, et que le surplus avait été remis à ma femme. Ce qui m'étonna beaucoup, ce fut de trouver au bas de la lettre de mon frère une apostille de la main de Cléry, que je croyais à Vienne; il m'annonçait son séjour à Paris, et m'exprimait ses regrets de ne pas m'y voir, il me disait en outre qu'il venait d'écrire à Londres à M. le colonel Gassonville, attaché à la maison de Monsieur (aujourd'hui Charles X), afin qu'il obtînt pour moi la permission d'aller dans cette ville. Tout ce que M. Gassonville put faire, ce fut d'avoir la promesse que je serais compris dans le premier cartel d'échange. Je fus très-sensible au chagrin de ne

pouvoir me réunir à Cléry, qui, peu de temps après, fut obligé de quitter la France; il semblait que je prévoyais que je ne le reverrais plus (1).

La dame pour laquelle j'avais fait beaucoup d'ouvrages en paille, qu'elle avait toujours bien payés, était une assez belle femme. Comme elle logeait au centre de la ville, et que c'était devant sa maison que les prisonniers se rassemblaient tous les soirs pour répondre à l'appel, il lui arrivait très-souvent de se placer à une croisée, et de les regarder à travers les vitres. Matis était fort beau garçon et assez présomptueux. Son imagination se

---

(1) Les héritiers de Cléry ont prétendu que, pendant son séjour à Paris, il s'était acquitté envers moi de tout ce que j'avais fait pour lui et pour sa famille, mais j'affirme qu'il n'en est rien. Je puis même dire que s'il eut cette intention, son départ brusque et forcé l'empêcha de la remplir. Ses lettres et celles de sa femme, que je conserve, prouveront, s'il le faut, la vérité de mon assertion.

monte, et, persuadé que lui seul attire les regards de la dame, il compose pour elle une romance qu'il voudrait bien lui adresser, mais il est retenu par la crainte qu'elle ne sache pas le français.

En arrivant le soir avec les autres prisonniers devant la maison en question, Matis et moi nous nous donnions le bras, il fait un faux pas, tombe et m'entraîne. Soudain la dame ouvre la croisée, qui n'est qu'au rez-de-chaussée, et, s'exprimant en très-bon français, elle nous témoigne la part qu'elle prend à notre accident. Convaincu qu'elle entend sa langue, Matis va le lendemain de très-grand matin attacher sa romance aux barreaux du balcon de la croisée; mais le poétique hommage ne parvint pas à son adresse; ce fut le mari qui, trouvant cet écrit, le porta au lord-maire, se plaignant de l'insulte qu'on lui faisait; et, présumant que j'étais le coupable, à cause des relations que mes ouvrages en paille avaient établies

entre son épouse et moi, il pria le lord-maire de me punir. Celui-ci me montrant le papier m'assura que sans la considération qu'il me portait, et les recommandations qui m'avaient accompagné, il me ferait mettre en prison ; il se contenta de m'ordonner les arrêts dans ma chambre.

Je ne cherchai pas à le détromper pour ne pas nuire à Matis, qui aurait dû cesser de donner ses leçons ; mais Lartigues fit connaître la vérité, et comme au fond la romance, traduite, fut trouvée fort innocente, tout finit par s'arranger. Le mari vint même me voir, et m'assura qu'il allait sur-le-champ solliciter notre liberté.

Il est possible que ce petit événement ait contribué à nous la faire obtenir beaucoup plus tôt ; car peu de temps après il y eut un cartel d'échange de six cents prisonniers, et les trois noms de Matis, Lartigues et Hanet se trouvaient en tête de la liste. Toutefois je dois dire que le titre de frère de Cléry fut

pour moi une puissante recommandation, la meilleure peut-être.

Nous reçûmes ordre de nous rendre à Darmouth, où devaient se réunir tous les prisonniers portés sur le cartel; nous fûmes embarqués au nombre de trois cents sur un bâtiment parlementaire *la Sara*, où il s'en fallait que nous fussions à notre aise. En trente-six heures nous arrivâmes à Morlaix; mais ce qu'il y eut de fâcheux, ce fut qu'on nous retint trois jours à bord sans vouloir nous laisser débarquer. Enfin on nous mit à terre le 5 brumaire an 12 (28 octobre 1803), et l'on nous donna l'ordre de nous rendre chacun dans nos départemens respectifs.

CHAPITRE XLIII.

Négociation de la traite des colonies. — Départ précipité de Cléry. — Sa cause singulière, d'après Mme Campan. — Hanet devient inspecteur principal dans l'entreprise Olry. — Séjour à Arras. — Le général Junot. — Anecdotes. — Hanet rencontre par hasard Mme de Beaurepaire. — Est chef de division des transports. — Arrive à Augsbourg. — La comtesse de Nordoff.

Je rentrai à Paris le 10 brumaire an 12 (2 novembre 1803), mais je pris peu de part aux événemens politiques de cette époque; c'était assez, pour m'occuper, de mes chagrins domestiques ; ma jeune femme, que j'avais laissée en parfaite santé, n'était plus que l'ombre d'elle-même; les bruits de ma mort, les nombreux malheurs que j'avais

soufferts, et la situation précaire où je me trouvais encore, l'avaient frappée au point d'éteindre en elle jusqu'au désir de conserver sa vie; et son tempérament s'était si fort affaibli, que je dus craindre une perte bien plus cruelle que toutes celles que la fortune m'avait fait éprouver. La seule consolation que j'eus, ce fut de revoir ma fille bien portante; elle avait quatre ans.

Les faibles ressources que m'offrait la négociation de ma traite sur la marine, ne pouvaient me conduire bien loin. Ces effets étaient tombés dans un tel discrédit, que le banquier Perregaux, qui avait déjà avancé quatre mille francs sur le mien ne voulant pas s'exposer à les perdre, l'avait négocié à quatre-vingts pour cent de perte, de sorte que mon jeune frère n'eut à me remettre qu'un solde de cinq cents francs. Ainsi, toutes mes précautions contre des pertes nouvelles avaient été inutiles : on a vu que pour ne plus en essuyer de la part du gouverne-

ment, j'avais refusé d'être entrepreneur et préféré travailler sur des appointemens; mais je n'en fus pas plus avancé, et ma lettre de change des colonies vint faire naufrage devant la caisse de la marine, comme je l'avais fait moi-même devant le port Sainte-Marie, aux Sorlingues.

Ma position était loin d'être riante; je songeais aux moyens d'en sortir, tout en prenant le chemin de l'hôtel où demeurait mon frère; je n'y trouvai que sa femme, toute désolée. Il venait de repartir pour Vienne, sans avoir pu l'emmener; voici, me dit-elle, comment a eu lieu son départ précipité.

« Le lendemain de l'arrestation de Georges » Cadoudal, un inconnu se présenta pour » parler à ton frère; Cléry le fit passer avec » lui dans ce cabinet; après une demi-heure » de conversation, l'étranger se retira, et Cléry, » sans me rendre compte de ce qui s'était » passé, me dit qu'étant obligé de partir » sur-le-champ, il me priait de faire préparer

» sa voiture tandis qu'il allait sortir pour
» quelques instans ; il revint, la voiture était
» prête, il y monta et partit sans que j'aie pu
» savoir à quoi attribuer ce départ imprévu ;
» il avait pourtant un passe-port bien en
» règle et un permis de séjour pour trois
» mois, et les deux premiers ne sont pas
» encore écoulés ; des ennemis l'auraient-ils
» dénoncé et compromis dans l'affaire de
» Georges ou de Pichegru? Tu devines bien,
» mon cher Hanet, l'impatience avec laquelle
» j'attends de ses nouvelles. »

Cléry n'avait pas voulu inquiéter sa famille en lui révélant la cause de son départ ; ce n'est qu'après sa mort, et même après celle de sa femme, c'est-à-dire en 1811, que j'ai pu découvrir la vérité ; voici comment.

Je désirais placer ma fille dans la maison d'Écouen, et je m'adressai à Mme Campan. Il fallait, pour y avoir droit, que j'eusse obtenu la croix d'honneur. Elle vous est due,

me dit Mme Campan, faites un mémoire à l'empereur, je le lui ferai remettre par Joséphine, et vous réussirez. J'employai ce moyen, et quelques jours après, Mme Campan me fit inviter à passer chez elle. Il faut renoncer à votre demande, me dit-elle, Bonaparte en voyant votre mémoire l'a déchiré et a répondu à Joséphine : *Qu'on ne me parle plus de cette famille-là.* Vous êtes étonné, mais vous cesserez de l'être quand je vous aurai raconté ce qui s'est passé en 1803, pendant que votre frère était à Paris. Je l'avais rencontré un jour aux Tuileries, j'étais avec plusieurs de mes élèves, et entre autres Mlle de Beauharnais. Lorsqu'il nous eut quittées, celle-ci m'ayant demandé qui il était, je le lui dis, et elle tout enchantée en avait parlé à sa mère, qui, de son côté en avait parlé au premier consul. Il fut décidé entre les deux époux qu'il fallait attacher votre frère à la cour. Je fus même chargée d'offrir à Cléry la place de premier chambellan de Joséphine. J'étais bien

sûre qu'il n'accepterait pas, néanmoins je lui députai mon mari, dont le prompt retour me confirma dans mon opinion ; Cléry parut lui-même peu d'instans après. Eh bien, mon cher Cléry, quelle est votre réponse ? — Ma voiture est prête, Madame, et je pars à l'instant. — Ah ! je vous reconnais bien là, et je m'y attendais. Cette conduite a singulièrement irrité le premier consul, qui n'a pas voulu voir qu'elle était dictée par un noble sentiment de fidélité ; depuis ce moment le nom de Cléry lui est devenu odieux, et c'est à cela que vous devez le refus que vous éprouvez aujourd'hui.

En sortant de chez ma belle-sœur, j'allai chez l'agent d'affaires auquel, en partant pour Saint-Domingue, j'avais laissé ma procuration et mes titres de créance ; j'espérais y trouver quelques sommes rentrées, mais ici encore nouveau désappointement. N'ayant pu rien obtenir du gouvernement, il avait, d'accord avec mes co-intéressés, remis toutes

mes pièces à un ancien premier commis des finances, M. de Montaiglon, beaucoup plus versé que lui dans ces sortes d'affaires et dans la marche des bureaux. Ce dernier n'avait pas été plus heureux. Toutes ses démarches n'avaient abouti qu'à l'espérance d'une liquidation prochaine. Ce fut dans ce moment de crise que j'appris que M. Olry venait de faire l'entreprise de la fourniture générale des fourrages pour l'armée dite d'Angleterre ; j'allai le trouver, et comme j'en étais bien connu, il me plaça tout de suite en qualité d'inspecteur principal dans son service.

Je gérai cette place depuis le 12 décembre 1803, jusqu'au 20 juillet 1805, c'est-à-dire pendant dix-neuf mois, et mes appointemens me mirent en état de placer ma fille dans une bonne pension, et d'envoyer ma femme rétablir sa santé aux eaux de Luxeuil. Par malheur, cela ne dura pas ; l'armée d'Angleterre passa en Allemagne, la compagnie

cessa son service, et je restai sans emploi; encore, cet intervalle de dix-neuf mois, durant lequel je dus me croire heureux par comparaison, ne s'écoula-t-il pas pour moi sans traverses et sans accidens.

On eût dit qu'en naissant la fortune m'avait condamné à passer périodiquement par toutes les misères de la vie. En effet, je ne crois pas que, depuis mon enfance, j'aie eu seulement une année, sans éprouver quelque événement fâcheux. En voici deux qui se suivirent de près.

Mon emploi d'inspecteur principal des fourrages m'obligeait de résider à Arras. Il y avait dans cette place et ses environs 6000 hommes de cavalerie de la garde, commandés par le général en chef Junot (depuis duc d'Abrantès). J'allais tous les jours prendre ses ordres, et, comme agent supérieur, je fus bientôt admis à sa table, et lié d'amitié avec tous les officiers de son état-major. Personne n'était d'un abord plus facile

et ne recevait mieux que Junot ; on sait aussi qu'il était l'homme de France le plus adroit à tirer au pistolet. On me raconta même à ce sujet qu'il avait parié avec le premier consul, qu'il tirerait à quinze pas dans une carte que son aide-de-camp Laborde tiendrait à bras tendu, et que cette gageure avait été exécutée et gagnée.

On jouait beaucoup chez le général, et l'on y faisait toujours des paris au pistolet ; j'en fis un avec son aide-de-camp, que je perdis, et tout l'état-major se moqua de moi. Ces messieurs prétendirent que ma corpulence m'empêchait de viser juste. Piqué de leurs plaisanteries sur mon embonpoint, je leur proposai de faire une course à pied, défiant malgré ma rotondité le plus jeune et le plus leste d'entre eux ; Laborde croyant gagner encore, accepta le défi.

Nous courûmes sur les remparts, et j'allais si vite que je ne m'aperçus pas que j'avais dépassé le but, qui était le dernier arbre de

l'avenue. Je gagnai le pari, mais il pensa me coûter la vie. Il n'y avait pas de parapet aux remparts; j'avais pris tant d'élan qu'il me fut impossible de m'arrêter, et je fus contraint de sauter dans le fossé qui avait plus de vingt-cinq pieds de profondeur ; il était heureusement rempli d'eau et de vase, et couvert de roseaux ; ce qui m'empêcha d'aller au fond. Je ne me fis point de mal en tombant, mais, comme j'étais tout en sueur, et que j'avais une grande distance à parcourir pour changer de vêtemens, j'eus un peu de fièvre pendant la nuit. Vraisemblablement l'accident n'aurait pas eu de suites plus fâcheuses, sans ce qui m'arriva le lendemain (24 juin 1804).

J'étais allé avec quelques officiers, voir des chevaux que j'avais mis au verd chez un riche fermier des environs. Avant de nous conduire à la prairie où ils se trouvaient, il voulut nous donner à dîner. Ce ne fut qu'après le repas que nous avions dû accepter,

qu'il nous proposa d'aller voir les chevaux. Pour entrer dans la prairie, il fallait traverser un large fossé, sur une planche par malheur fort étroite. La fermière, qui suivait son mari, ne s'était pas aperçue que sa fille âgée de quatre ou cinq ans était derrière elle. Au passage de la planche, l'enfant, voulant saisir le pan de la robe de sa mère, perdit l'équilibre, tomba et disparut sous la vase. Au bruit la fermière se retourne, va se jeter dans le fossé; mais je l'avais prévenue, et j'eus le bonheur de sauver son enfant que je lui présentai.

Ce bain d'une eau extrêmement froide, au moment où la digestion commençait, me donna sur-le-champ des frissons qui se terminèrent par la fièvre, et j'eus une assez longue maladie qui fit craindre pendant quelque temps pour mes jours.

J'étais revenu à Paris, et pendant six semaines je continuai de voir M. Montaiglon, qui remuait ciel et terre sans rien

obtenir. J'assiégeais non moins vainement les bureaux du ministre de la guerre pour être employé, et, de jour en jour, je voyais mes faibles ressources s'épuiser. Un jour allant voir ma fille dans sa pension, je rencontrai sur l'escalier une dame qui, en me voyant, jeta un cri de surprise. Je m'approchai d'elle, et je reconnus la comtesse de Beaurepaire, cette bonne Anna, sœur chérie du baron de Montgardé. Comment, s'écria-t-elle étonnée et presque tremblante, vous n'êtes pas mort aux colonies? Montez chez moi, mon cher M. Hanet ; je demeure précisément dans cette maison avec mon mari, et nous serons enchantés de vous y recevoir. Je la suivis, et je ne saurais dire à quel point je fus touché de l'accueil que je reçus d'eux, ni combien ils me témoignèrent d'intérêt en apprenant ce qui m'était arrivé. Ils me firent promettre de venir prendre leur dîner le jour suivant. Je n'eus garde d'y manquer ; et que l'on juge de mon émotion, lorsqu'en dé-

ployant ma serviette, j'y trouvai, en billets de banque, le montant des sommes que j'avais eu le bonheur de prêter à ces respectables amis en d'autres circonstances. Ils ne faisaient que s'acquitter, et mon cœur leur sut gré de leur procédé délicat, comme si je n'avais reçu qu'une faveur. Je rendis intérieurement grâces à Dieu de ce que je trouvais partout des âmes reconnaissantes. Madame de Beaurepaire voulut même se charger de veiller sur ma fille, et elle me promit de lui tenir lieu de mère pendant l'absence de ma femme.

L'or est le nerf des affaires ; il relève surtout le courage : je l'éprouvai sur l'heure. Je pris la résolution d'aller moi-même chercher aux armées un emploi que, malgré mes droits, je sollicitais en vain dans les bureaux du ministre. A cet effet, je me rendis un matin au marché aux chevaux pour m'en procurer un. La manière dont j'examinais ceux qu'on me présentait et les observations

que je faisais finirent par réunir autour de moi une foule de maquignons et de curieux, parmi lesquels j'aperçus M. Breidt, autrefois employé dans le même service que moi, et mon ami. Après quelques propos, il m'apprit qu'il venait de faire l'entreprise générale des transports du train des équipages militaires. Viens avec moi, me dit-il; tu n'as pas besoin d'acheter des chevaux, tu en auras à choisir dans mon administration, où d'hors et déjà je te nomme chef de division. Allons chez le ministre-directeur prendre ses ordres et ta commission : le ministre me chargea des remontes pour les équipages, et du recrutement des hommes qui devaient les conduire. Bonne Anna! c'est à vous que je dois ce changement de fortune, et je vous en remercie.

Je quittai Paris le 21 fructidor an 12 (8 septembre 1805), pour me rendre dans les départemens du Doubs et de la Haute-Saône. Quand j'y eus rempli la mission que le ministre m'avait confiée, l'entrepreneur Breidt

me donna l'ordre de me rendre au quartier général à Augsbourg : ainsi me voilà de retour dans cette ville, où j'avais déjà figuré tant de fois avec le général Moreau, mais d'une manière bien différente.

L'uniforme de l'entreprise des équipages était fort brillant, et celui que je portais, en qualité de chef de division, me faisait prendre pour un officier supérieur. On me logea dans une des meilleures maisons de la ville, chez la comtesse de Nordoff, nièce de l'évêque d'Augsbourg. J'y arrivai comme on allait se mettre à table ; jamais on ne fut plus mal reçu. Cette dame, dont la figure annonçait beaucoup de noblesse, ne put se défendre de me dire avec humeur : On logera bientôt tous les Français chez moi : j'ai déjà un officier de gendarmerie, qui occupe toute ma maison avec ses bureaux, et je n'ai plus de place. Cette réception ressemblait assez à celle que j'avais eue à Berne chez la comtesse Sydner ; elle finit de même. Madame,

lui répondis-je, si vous avez la complaisance d'envoyer à la municipalité faire changer mon billet de logement, je vous en serai très-obligé; car je serais désespéré de vous gêner. — C'est ce que je ferai après le dîner; en attendant, Monsieur, veuillez prendre place à ma table. Il n'y avait que sa famille, qui se composait en entier de femmes : comme la table était fort grande, mon couvert, ainsi que celui de l'officier de gendarmerie, qui se fit long-temps attendre, furent placés à une assez grande distance. L'officier, étant arrivé, se plaignit de ce qu'on l'avait attendu, trouva tout mauvais, voulut qu'on changeât son vin, et, se levant de table, demanda qu'on lui servît son café dans sa chambre, où il me fit l'honneur de m'inviter à l'aller prendre avec lui. Je ne prends point de café, Monsieur, lui répondis-je assez froidement. — Diable! vous êtes fier! et il se retira (1).

(1) Ce colonel de gendarmerie était le sieur Charlot, qui avait arrêté le duc d'Enghien.

J'allais en faire autant, lorsque la comtesse m'invita très-gracieusement à me rendre à cinq heures auprès d'elle, pour prendre, avec sa famille, le café que j'avais refusé de l'officier de gendarmerie.

Mon premier devoir était d'aller chez l'agent en chef des transports, M. Cliquot. Celui-ci m'annonça qu'il quittait Augsbourg pour se rendre au quartier-général, et que, d'après les instructions qu'il avait reçues de M. Breidt, il me remettrait le lendemain tous les soins du service; que je prendrais son logement, où je trouverais tous ses bureaux montés. Après l'avoir quitté, je revins chez la comtesse pour me rendre à son invitation, et lui apprendre que j'allais la débarrasser de moi; mais, à ma grande surprise, je vis sur le balcon toute la famille guettant mon retour, et qui me faisait signe d'arriver promptement. J'accours; à peine entré, la comtesse me dit d'un ton amical : Monsieur Hanet, voici une lettre pour vous; j'en reçois une moi-même de M. votre frère,

que nous avons eu le bonheur de connaître, et que nous aimons et estimons autant qu'il le mérite. Soyez ici chez vous, monsieur Hanet, et ne nous quittez que le plus tard que vous pourrez (1).

Et voilà comment, grâce à la tendre amitié de mon bon frère Cléry, je devins en un instant le commensal et l'ami intime d'une des plus respectables familles de l'Allemagne.

---

(1) En entrant en Allemagne, j'avais écrit à mon frère que j'allais à Augsbourg.

CHAPITRE XLIV.

Hanet est chargé de tout le service. — Intérieur de la maison Nordoff. — Histoire de l'orpheline *Caritas*. — Le médaillon de cristal.

Je me rendis le lendemain chez M. Cliquot, qui me remit son service, comme il me l'avait annoncé, et par là je me trouvai chef de division, chargé non-seulement de la remonte et du recrutement, mais encore du dépôt général, de l'organisation des brigades à mesure que les hommes arrivaient, de la construction des caissons, de la confection des harnais, et enfin de l'habillement de tous les soldats et sous-officiers de l'entreprise; de sorte que pour remplir convenablement toutes ces fonc-

tions, il fallait posséder les connaissances diverses que chacune d'elles exigeait. Combien ne me félicitai-je pas alors de l'éducation que mon père nous avait donnée, et d'avoir appris un peu de tout, comme Robinson dont l'histoire était sa lecture favorite, et qu'il voulait que nous prissions pour modèle! Dès que M. Cliquot fut parti pour le quartier général, je restai le maître de m'installer dans son logement; mais j'aurais dû quitter celui de la comtesse de Nordoff, qui désirait me garder et se débarrasser du colonel de gendarmerie. J'obtins pour elle ce double résultat, en offrant à celui-ci la maison de M. Cliquot, qui était fort belle; sa vanité flattée lui fit accepter l'échange, à la grande satisfaction de la famille allemande.

Dès mon entrée chez la comtesse, je lui rendis un assez bon office; le colonel de gendarmerie avait signalé ses chevaux, et on voulait les lui prendre par réquisition; je les achetai pour mon service, et elle ne cessa

pas d'en jouir tant que je demeurai chez elle.

Cette dame reconnaissante ne tarda pas à me traiter comme un membre de sa famille; j'étais de sa société, j'allais dans sa loge au spectacle, je partageais ses plaisirs ; mais cette intimité, qui d'une part me semblait fort douce, eut pour inconvénient de me mêler malgré moi aux tracasseries domestiques qui éclatèrent en ma présence, et qui dans une occasion produisirent un événement auquel se rattache un des épisodes le plus intéressans de ma vie.

Dans presque toute l'Allemagne, et même dans la Suisse, il est assez ordinaire parmi les gens riches, et dans les hautes classes de la société, qu'une famille adopte un orphelin, qu'elle tire communément des hospices des enfans trouvés, sous l'engagement de le bien élever, de lui faire apprendre un métier si c'est un garçon, ou si c'est une fille de la marier avec une dot; ces orphelins, quel-

que soit leur sexe, sont connus partout sous le nom générique de *Caritas*.

Cet usage, tout respectable qu'il est, n'est pas toujours sans inconvéniens; on m'a cité beaucoup d'exemples de troubles nés dans les familles par l'introduction de ces étrangers.

La comtesse de Nordoff avait le sien, c'était une jeune et belle fille que je pris d'abord pour une des domestiques de la maison. Madame de Nordoff était une excellente femme, mais ses enfans lui ressemblaient peu, et Caritas expiait la bienveillance qu'elle inspirait à la mère par la haine que les deux filles lui montraient; elles en exigeaient toute sorte de soins, et la soumettaient au service le plus rude. La bonne orpheline, douce, complaisante et soumise, n'osait pas se plaindre, dans la crainte d'affliger sa mère adoptive, qu'elle chérissait de tout son cœur.

Mes grandes occupations m'obligeaient de

me lever tous les jours de très-bonne heure, et le café m'était devenu nécessaire. Un jour, à table, je témoignai le désir d'en avoir à mon lever. Eh bien, tous les matins à six heures on vous en portera, me dit la comtesse. Oui, se hâtèrent d'ajouter les demoiselles ; entends-tu, Caritas ? tous les jours à six heures du matin tu feras du café, et tu le porteras chez M. Hanet. Ainsi, sans le vouloir, je venais d'ajouter aux charges de cette pauvre enfant ; il n'y avait pas moyen de s'en dédire, car montrer de l'intérêt pour Caritas, c'eût été l'exposer encore à être plus maltraitée ; je me tus par ménagement pour elle.

Le lendemain, à six heures du matin, Caritas m'apportant le café se mit à pleurer ; Ah ! monsieur Hanet, me dit-elle, je suis bien malheureuse ; sans l'attachement que je porte à ma bonne maîtresse, je fuirais de cette maison, dussé-je mendier mon pain de porte en porte ; mais ma maîtresse m'aime,

et cela me fait tout supporter. Croiriez-vous, Monsieur, que ces demoiselles exigent que je serve jusqu'à leurs femmes de chambre? Aussi je n'ai pas un moment à moi, et je ne puis profiter des leçons des maîtres que Madame me donne. Console-toi, ma pauvre Caritas, lui répondis-je, et si tu m'en crois, puisqu'il faudra maintenant que tu sois levée tous les jours à six heures, et que tes maîtresses ne se lèvent qu'à huit, tu emploieras ces deux heures d'intervalle à apprendre à lire, à écrire et à parler français; j'ai parmi mes employés un ancien maître d'école, il t'enseignera si tu le veux; je me charge de tout. Caritas suivit mon conseil, elle prit les leçons de mon employé, et ce fut avec des progrès si rapides qu'au bout de trois mois elle lisait, écrivait et parlait français mieux que ses fières maîtresses. Je ne suis entré dans ces détails que parce qu'ils ont influé dans la suite sur le sort de Caritas; l'événement que je vais rapporter n'y influa pas moins.

J'aperçus un jour dans la rue un soldat qui lisait une lettre et pleurait à chaudes larmes ; je m'approchai de lui pour lui demander le motif de son chagrin. Ah ! Monsieur, me dit-il, c'est ma mère, qui me demande cinquante francs, et je ne les ai pas ! Je n'ai que ce bijou, ajouta-t-il en me montrant un médaillon ; j'ai voulu le vendre, et l'on ne m'en offre que quarante francs. — Voyons donc ce bijou. C'était un cœur du plus beau cristal de roche monté en or. Eh ! bien, lui dis-je, je vais vous donner vos cinquante francs, mais c'est à condition que vous les chargerez devant moi à la poste pour les envoyer à votre mère. — Oh! à cela ne tienne, mon commandant ; et aussitôt, essuyant ses larmes, il m'accompagna au bureau où il fit son chargement. Touché de l'amitié qu'il montrait pour sa mère : Mon ami, lui dis-je, je pense que votre médaillon peut valoir un peu plus que cinquante francs ; en voilà encore dix, ceux-là sont pour vous. — Je les accepte,

commandant, et je vous assure qu'ils serviront plus d'une fois à boire à votre santé.

Rentré chez Mme de Nordoff, je racontai en gros l'aventure du jeune soldat, et je montrai le médaillon qui passa de main en main, et fut admiré. Je vis bien que les demoiselles s'attendaient à ce que je leur en fisse don ; mais, comme je m'étais aperçu qu'elles n'avaient pas une très-grande affection pour leur mère, et que le médaillon était à mes yeux un monument de piété filiale, il me vint dans l'idée d'en faire la récompense de ce beau sentiment. Mesdames, leur dis-je, je destine ce bijou à celle qui aura montré le plus d'attachement pour sa mère, et au moment de mon départ je lui en ferai l'hommage ; les choses en restèrent là.

Le fils de la comtesse, colonel d'un régiment bavarois, arriva peu de temps après avec sa femme. Dès ce moment il ne fut plus question que de fêtes et de divertissemens ; les camarades du colonel ne désemparaient pas

la maison, c'étaient tous les jours des bals et des repas qui dégénéraient souvent en orgie ; la santé de la comtessse était plus que chancelante, elle ne s'accommodait pas mieux que moi de ce genre de vie ; aussi fut-elle obligée de se faire servir dans sa chambre, où je lui tenais compagnie, et d'où Caritas, qui nous servait seule, ne sortait presque pas.

Un jour que, dans une de ces fêtes, les demoiselles avaient obligé Caritas à porter un verre de punch à un jeune officier dans la salle voisine, celui-ci s'émancipa jusqu'à vouloir l'embrasser. Caritas se défendit en criant de toutes ses forces ; une des demoiselles Nordoff accourut au bruit ; c'était justement la fiancée de l'officier ; troublée par la jalousie, elle accabla Caritas d'injures, et dans sa colère, saisissant une canne qui se trouvait sous sa main, elle en frappa Caritas par le bout, avec tant de violence, qu'elle lui fit au bras une profonde blessure. Caritas se sauva

tout éplorée, et vint chercher chez moi un asile. Elle fut à peine arrivée, qu'elle tomba sans connaissance ; j'appelai mon domestique, qui à son tour appela ceux de la maison pour qu'ils apportassent à la pauvre fille les secours nécessaires.

Ce trait de barbarie ne me permit pas de rester plus long-temps neutre ; je courus chez la comtesse, à qui je racontai ce qui venait d'arriver. Elle prit enfin le ton d'autorité qui lui convenait ; elle fit placer dans sa propre chambre un lit pour Caritas, signifia à ses enfans que dorénavant cette fille serait à elle seule, et défendit à qui que ce fût de lui rien commander. Dès ce moment Caritas fut moins tourmentée. Elle continua toutefois de me servir, car elle me chérissait comme un père ; c'était même le terme qu'elle employait en parlant de moi.

Après un séjour de six mois dans Augsbourg, je fus appelé au quartier général. Le jour de

mon départ, toute la famille était au balcon pour me voir partir. J'allais monter à cheval, et Caritas tenait mon manteau pour me le donner, lorsque, tirant de ma poche le bijou du soldat, je dis à haute voix : Mesdames, j'ai promis ce médaillon à celle qui aurait montré le plus d'attachement pour sa mère ; je déclare que c'est Caritas qui le mérite, et je le lui donne. La comtesse fut la seule qui applaudit à mon choix ; les sanglots empêchèrent Caritas de parler. Elle ne put que dire *mein father*, *mein father*.

Pour achever de suite l'histoire de Caritas, je dirai que six mois après de nouveaux ordres m'ayant rāmené à Augsbourg, en traversant une rue, j'entendis une voix de femme prononcer mon nom en s'écriant *mein father ! mein father*. Je fis arrêter ma voiture devant la maison, et je vis accourir sur la porte une jeune femme enceinte qui me tendit les bras. En croirai-je mes yeux? comment, c'est Caritas ! — Oui, mon bon père, oui c'est

votre Caritas, qui vous doit tout son bonheur. Entrez, entrez ; mon mari, ma belle-mère, vous connaissent déjà depuis long-temps. Au même instant je vois paraître un fort bel homme, mais n'ayant qu'un bras; il joint ses instances à celles de Caritas, pour que je n'aille pas chercher un autre logement. Il fallut bien accepter, et pendant les vingt-quatre heures que je restai chez ces braves gens, j'appris que la comtesse de Nordoff, pour soustraire Caritas aux mauvais traitemens de sa famille, avait été forcée de s'en séparer ; que, pour décider une grosse marchande lingère à la prendre chez elle moyennant une pension, elle avait fait valoir les connaissances que Caritas possédait ; que cette marchande avait un fils aux armées; que celui-ci, étant revenu mutilé avec son congé, s'était épris de la beauté de Caritas ; que sa douceur, son intelligence, sa bonne conduite, l'avaient charmé ; que surtout l'histoire du cœur de cristal l'avait rempli

d'enthousiasme. Oui, me dit le mari de Caritas, oui, Monsieur, c'est ce monument de la piété filiale d'un soldat, présenté à un autre soldat, qui m'a déterminé; j'y ai trouvé pour moi-même le présage du bonheur.

J'appris aussi que la comtesse de Nordoff s'était retirée à la campagne, que ses deux filles mariées ne la voyaient que rarement, et que Caritas l'allait consoler le plus souvent qu'elle le pouvait.

CHAPITRE XLV.

Hanet parle au roi de Bavière sans le connaître. — Bataille d'Iéna. — Il rencontre Montgardé. — Est envoyé à Varsovie. — Travaux inutiles. — Resté sans emploi, est nommé lieutenant adjoint au commandant d'un bataillon du train. — Lettre du comte Daru.

On a vu dans le chapitre précédent qu'après avoir donné le médaillon à Caritas, j'avais quitté Augsbourg, pour me rendre au quartier général du maréchal Soult à Passau; c'était à la fin de mars 1806. En passant à Munich, où se trouvait alors le prince Alexandre Berthier, major général de l'armée, mon compatriote et mon protecteur, je cherchai

à lui présenter mes hommages; en attendant qu'il fût visible, j'allai me promener dans le parc; quelques ouvriers plantaient une allée d'arbres, en présence d'un homme de fort bonne mine, mais très-simplement vêtu. Comme j'ai toujours aimé ces sortes de travaux, venant à remarquer un arbre dont la courbure dérangeait l'alignement, j'en fis faire l'observation à l'individu que je supposais être un inspecteur des jardins. Vous avez parbleu raison, me dit-il, mais seriez-vous homme à nous aider à le replacer comme il faut? Pour toute réponse, je m'approche, je fais dégager les racines, et, bien qu'il fût déjà d'une assez grande force, je l'embrasse, l'enlève et le retourne, en plaçant la courbure dans la direction de l'alignement.

Etonné de ma vigueur et de mon adresse, le prétendu inspecteur me demanda si j'avais été jardinier. Monsieur, lui répondis-je, j'ai toujours voulu savoir faire un peu de tout.

Il s'informa ensuite dans quel corps je servais, fit plusieurs réflexions judicieuses sur la nécessité d'avoir aux armées des équipages bien organisés, et finit par me demander si je restais à Munich? — Non, Monsieur, je m'y suis seulement arrêté pour voir le prince Berthier, qui est comme moi de Versailles, mais il faut que j'attende mon tour pour lui parler. — Vous êtes de Versailles et vous n'avez pu parler de suite au prince Berthier? Eh bien, venez avec moi, je vais vous introduire sur-le-champ. Je le regarde tout étonné et je le suis. En approchant du palais, je vois la garde prendre les armes, en criant le roi, le roi; l'on peut juger de ma surprise; j'étais jusqu'alors resté couvert, j'ôtai promptement mon chapeau, et je m'inclinai respectueusement; il riait de tout son cœur; allons, dit-il, venez, venez chez le prince Berthier.

Prince, dit-il, voilà un de vos compatriotes que je vous amène et qui désire vous

voir, je vous laisse avec lui ; adieu, Monsieur, si vous avez besoin de moi, ne m'oubliez pas ; moi je me souviendrai de celui qui sait si bien aligner une avenue. J'expliquai au prince Berthier ce qui venait de m'arriver avec le roi sans le connaître. Ah! me dit-il, vous n'auriez su lui faire un plus grand plaisir, car il est fou de ses jardins; et sa plus grande jouissance, c'est de pouvoir garder l'incognito. Je quittai le prince, qui à son ordinaire me témoigna beaucoup d'amitié, et je continuai ma route pour Passau.

J'avais si bien gagné la confiance du maréchal Soult et de l'ordonnateur Lenoble, par mon zèle à remplir mes devoirs et la bonne organisation de mon service, qu'ils me donnèrent l'importante mission de me rendre en poste à Augsbourg pour y rassembler tous les équipages des transports attachés au quatrième corps d'armée, et les envoyer promptement à Ratisbonne sur le Danube.

On n'attendait que leur arrivée pour donner au quatrième corps l'ordre de départ; il quitta Ratisbonne, pour se rendre à la fameuse bataille d'Iéna; je m'y trouvai avec le maréchal Soult, et je puis dire que nos équipages et surtout nos ambulances y rendirent les plus grands services.

Après la bataille, ce même corps passa l'Elbe à Tangermunde, et se dirigea sur Lubeck; on connaît l'issue de la bataille de Lubeck; la victoire fut due aux deux maréchaux Soult et Bernadotte; ce dernier resta à Lubeck, et le maréchal Soult se transporta à Schewring; en arrivant il me donna l'ordre ainsi qu'au sieur Leroi, chef des équipages auxiliaires, de retourner à Lubeck, pour faire le partage des chevaux et du matériel pris à l'ennemi. M'étant rendu sur les lieux, le général Léopold Berthier, chef de l'état-major de Bernadotte, m'envoya un de ses aides de camp, qui me fit voir sur la place une grande quantité de caissons, de carros-

ses, de charrettes et d'autres voitures. Et des chevaux, dis-je ? Voilà, Monsieur, répondit l'aide de camp, tout ce que le maréchal Bernadotte à laissé pour le maréchal Soult. La voix de cet aide de camp me frappa, je l'examinai, et ce ne fut pas sans le plus grand étonnement que je retrouvai en lui le baron de Montgardé, dont j'avais si heureusement facilité l'émigration ; il me reconnut de son côté, et me reçut dans ses bras. Montgardé ne me quitta pas durant le séjour que je fus obligé de faire à Lubeck pour les intérêts du maréchal Soult ; notre ancienne et fraternelle amitié ne se montra jamais avec plus de vivacité. Je lui appris tout ce qui était arrivé à sa bonne sœur Anna, que j'avais laissée à Paris avec son mari en parfaite santé ; je lui parlai du service que j'avais eu le bonheur de lui rendre après qu'il nous eut quittés, et surtout de la manière délicate et touchante dont elle l'avait reconnu. A propos de service, me

dit-il, mon cher Hanet, et ta redingote de la diligence, que je n'ai pu te renvoyer ? Et en parlant, il me jeta son carrick sur les épaules. Bon, lui-dis-je, il sera le bien-venu, car je n'ai pas le mien, et il fait aujourd'hui un peu plus froid qu'il ne faisait alors. Je ne quittai Montgardé que pour aller rejoindre le maréchal Soult, et nous nous séparâmes comme deux frères qui s'étaient toujours tendrement aimés (1).

---

(1) Le comte et la comtesse de Beaurepaire n'existent plus; leurs héritiers seront tentés peut-être de se plaindre que j'aie nommé ces dignes époux, puisque je conviens qu'ils sont quittes envers moi. M. de Montgardé pourrait se joindre à eux pour me faire le même reproche. Si une telle supposition pouvait jamais se convertir en réalité, je répondrais qu'en écrivant mes Mémoires, si remplis de mes infortunes, j'ai cherché pour moi-même un dédommagement dans le souvenir des heureux instans de ma vie. Avoir sauvé le baron des affreux dangers qu'il courait à Paris, avoir donné à sa sœur d'utiles consolations dans ses jours de dé-

Le quartier général n'était plus où je l'avais laissé, et je ne pus rejoindre le maréchal qu'à Berlin. Je lui rendis compte du peu de succès de ma mission. Il se mit à rire, en me disant: Ah! je reconnais bien là mon camarade Bernadotte.

Nous prîmes quinze jours de repos à Berlin; ensuite, le quatrième corps d'armée se rendit en Pologne. Je ne dirai point tout ce que j'ai souffert durant cette campagne faite au cœur d'un hiver rigoureux; tant d'autres ont partagé mes maux sans se plaindre, que je dois les imiter; d'ailleurs ce n'était là que

---

tresse, ce sont là des événemens dont la mémoire est trop chère à mon cœur pour que je les condamne à l'oubli.

D'un autre côté, j'ai voulu faire voir que si, retenu ou maîtrisé par les circonstances, je n'ai pas suivi dans son exil l'auguste famille de nos princes, je n'ai jamais perdu volontairement l'occasion d'être utile à leurs serviteurs les plus dévoués.

le prélude de ce qui m'attendait tant à Varsovie qu'à Stettin et à Marienvurder.

Dès que je fus arrivé à Plonck, mon entrepreneur, M. Breidt, me fit remplacer, et me donna l'ordre de me rendre près de lui à Varsovie. Je quittai donc le quatrième corps, le 28 janvier 1807, emportant avec moi les regrets du maréchal Soult et de l'ordonnateur en chef Lenoble, qui me donnèrent le plus honorable certificat de mes services. Le maréchal y joignit même une lettre pour le major général prince Berthier, par laquelle il le priait de me renvoyer le plus tôt possible auprès de lui.

Il fut encore question à Varsovie de faire ce que j'avais fait à Augsbourg, et même davantage ; car il s'agissait de construire deux cents caissons, de se procurer les chevaux nécessaires, de les pourvoir de harnais, et d'organiser huit nouvelles brigades ; et je me trouvais seul pour tout ce service, M. Breidt s'étant cassé la cuisse en tombant, et M. Cli-

quot, son agent en chef, étant obligé de suivre le quartier-général. Pendant deux mois consécutifs, je passai les jours et les nuits à surveiller et à presser les ouvriers. Les travaux étaient terminés, lorsque l'empereur, se décidant à faire ce qu'il avait projeté depuis long-temps, m'en enleva tout le mérite et tout le fruit : il organisa les transports militaires en bataillons, comme ceux du train d'artillerie ; et les faisant sortir du régime des entreprises particulières, il les rangea dans la classe des administrations militaires du gouvernement. Cette mesure pouvait être fort sage, mais il fallait qu'elle fût bien exécutée, et l'on va voir qu'elle ne pouvait l'être plus mal.

Il y avait déjà aux armées, et dans les mains du gouvernement, un service des transports qu'on appelait équipages auxiliaires, et ce service se bornait à former des parcs de réquisition ; là, point de constructions à faire, point de remontes de chevaux, d'équi-

pement, d'habillement, etc., etc. Eh bien! ce fut là qu'on alla prendre tous les officiers supérieurs : il n'y eut d'exception que pour MM. Thévenin et Cliquot, qui avaient donné à l'empereur le plan d'organisation de ce nouveau corps, et qui en récompense furent nommés, l'un major général, et l'autre inspecteur principal. Ces mêmes équipages auxiliaires fournirent encore les deux inspecteurs et les huit commandans de bataillon, à l'exclusion de ceux qui, dans notre entreprise, avaient fait preuve d'habileté, d'expérience, et de connaissances qui ne s'acquièrent qu'à la longue.

D'après ce nouvel ordre de choses, la compagnie Breidt était remerciée, et je restai sans place : triste récompense des travaux inouïs que je venais d'achever! L'entrepreneur me chargea de faire l'expertise des chevaux et de tout le matériel, qu'il fallait remettre aux nouveaux officiers. Quand j'eus terminé ce grand travail à la satisfaction de

mon commettant, je reçus du major général Berthier une lettre qui m'annonçait que, par décret du 6 avril 1807, j'avais été nommé lieutenant adjoint au capitaine ou commandant d'un des nouveaux bataillons, aux modiques appointemens de 150 francs par mois. Quoiqu'à six cents lieues de mon pays, me voyant traité si injustement, je n'hésitai point à refuser et à donner ma démission motivée. Elle fut renvoyée à M. le comte Daru; et voici la réponse, un peu singulière, que je reçus de ce dernier.

Thorn, le 25 avril 1807.

« Votre nomination au grade de lieutenant-
» adjoint au commandant du septième ba-
» taillon des équipages militaires est le ré-
» sultat d'un décret impérial : je ne puis,
» Monsieur, vous détourner de la destination
» qu'il a plu à sa majesté de vous assigner. »

CHAPITRE XLVI.

Hanet est chargé d'aller en remonte. — Il gagne une maladie contagieuse, et perd un œil par l'effet des remèdes. — Va à Potsdam. — Retourne auprès du maréchal Soult. — Conduite peu franche de l'ordonnateur. — Parcimonie du duc de Valmy. — Napoléon lui joue un tour. — Trait du duc de Montébello.

Il pouvait être dangereux de résister à l'empereur : je pris le parti d'obéir. Ainsi je ne m'étais livré jusque là à tant d'importans travaux, que pour gagner un emploi mesquin qui ne pouvait me faire vivre, et pour lequel encore j'étais obligé de me pourvoir de chevaux pour mon compte.

Je me rendis à Thorn auprès de M. Cliquot, inspecteur principal. Mais celui-ci, au lieu de m'envoyer au septième bataillon, auquel j'étais attaché par ma commission, me chargea d'aller en remonte pour compléter les chevaux de tous les bataillons. Comment, dis-je à M. Cliquot, on ne m'a pas jugé capable d'être chef d'un de ces bataillons, et parmi les huit officiers qui les commandent, il n'en est pas un qui puisse remplir la commission dont vous me chargez? Que voulez-vous? me répondit M. Cliquot, tel est l'ordre de M. Daru. Au fond, c'est un hommage rendu à vos connaissances. Cet hommage venait un peu tard; il ne s'accordait guère surtout avec le choix qui m'avait placé dans un emploi subalterne; il fallait néanmoins me soumettre, et je me rendis à Stettin, où j'arrivai le 21 juin 1807.

Les conseillers du cercle qui m'accompagnaient pour faciliter mes levées, furent si satisfaits de mes opérations, toutes différentes

d'ailleurs de celles des autres officiers en remonte, qu'à mon retour à Stettin, la chambre administrative me fit présent de deux superbes chevaux du pays. Les six cents que j'avais levés furent rassemblés à *Greffenhagen*, petite ville sur *l'Oder*, où j'attendis trois cents soldats qui devaient les conduire. Ils venaient de la Pologne ; à leur arrivée ils me présentèrent leurs livrets, je les pris de leurs mains sans précaution; mais tous ces hommes étaient infectés d'un mal contagieux, qu'ils me communiquèrent par le seul contact des livrets. Le chirurgien, jugeant d'après ma corpulence et la force de mon tempérament, qu'il fallait augmenter la dose des remèdes, s'en acquitta si bien, qu'il me rendit aveugle. L'inspecteur aux revues me fit conduire à l'hôpital militaire de Stettin, le 25 août 1807, et j'en sortis totalement privé de la lumière le 14 septembre suivant. Heureusement le major Thévenin, qui était venu pour faire prendre les chevaux, me ramena à Berlin dans sa voi-

ture , et me mit entre les mains du docteur Desgenettes , son intime ami. Je croyais avoir perdu tout-à-fait la vue ; mais, grâce aux soins de cet habile et savant médecin , ma santé se rétablit au bout de six mois , et j'en fus quitte pour la perte d'un œil.

Quand je fus en état de reprendre mes fonctions , le major Thévenin me fit aller à Potsdam reconnaître et recevoir deux cents chevaux déjà choisis et achetés par le général Boursier , commissionné pour la remonte de toute l'armée.

En vérifiant le signalement de ces chevaux avec l'officier et l'artiste vétérinaire , chargés de m'en faire la remise , je leur fis remarquer une jument de race Meklenbourg, qui me parut beaucoup trop belle pour les équipages militaires. Il faut, leur dis-je , que cet animal ait quelque vice caché , sans quoi le général l'aurait réservé pour la garde impériale. Permettez-moi de l'examiner. Après

m'être bien assuré de son état, je refusai nettement de le prendre. Mais l'artiste vétérinaire, le juif qui l'avait vendu, et l'officier lui-même, se réunirent pour me forcer à le recevoir, en me disant que le général avait vérifié tous leurs choix et qu'on ne pouvait revenir là-dessus. Comme je persévérais dans mon refus, on fut obligé d'avertir le général, qui, en arrivant, dit avec beaucoup d'humeur : Quel est l'ignorant qui me force à me déranger, et se permet de critiquer les choix que j'ai approuvés ? Cet ignorant, c'est moi, lui répondis-je, mon général ; il n'en est pas moins vrai, continuai-je froidement, que ce cheval est morveux, et je suis bien sûr que si vous l'aviez examiné vous-même, vous l'auriez fait abattre sur-le-champ. Le général s'approcha, reconnut que j'avais raison, tança vivement devant moi le vétérinaire et le juif, et, pour réparer sa petite brusquerie, il m'invita à déjeuner. Nous parlâmes beaucoup de chevaux, et,

d'après les connaissances que je lui montrai : Je suis étonné, me dit-il, de vous voir simple lieutenant. Je lui racontai succinctement ce qui venait de m'arriver. Vous ne pouvez pas rester là, ajouta-il, et je vous promets d'écrire au major général prince Berthier, pour vous désigner comme l'officier le plus capable d'aller en remonte.

De retour à Berlin, je rendis compte de ce petit incident au major Thévenin, qui me félicita d'avoir tenu tête et d'avoir montré que notre corps, quoique nouveau, possédait des hommes expérimentés.

Les huit bataillons étant organisés, il en fut attaché un à chaque corps d'armée, et M. le maréchal Soult ayant écrit à M. Thévenin de me charger du commandement du troisième bataillon, destiné pour son armée, tout ce que ce dernier put faire, ce fut de m'y incorporer sans changer mon grade. Je retournai donc à Stettin, où était le quartier-général du maréchal Soult, et je m'y trouvai

sous les ordres de M. Lauzier, qui commandait mon bataillon.

Pendant mon séjour au quartier-général, M. Lenoble, ordonnateur en chef, qui n'ignorait pas que j'étais familiarisé avec tous les services de l'armée, et me consultait souvent, me dit un jour qu'une subdivision de trois mille cinq cents hommes de son corps d'armée, cantonné à Marienvurder, manquait de vivres, et que le maréchal Soult avait ordonné de prendre deux mille quintaux de farine et de légumes secs dans les magasins de Stettin; il me demanda combien il me faudrait de caissons et de temps pour faire ce transport, car c'était moi que le maréchal avait désigné pour en être chargé. Je répondis sans hésiter à M. Lenoble que cette mesure était impraticable, et je lui en donnai les raisons sans me douter que M. Samson, son secrétaire, homme instruit, et qui avait été comme moi dans les entreprises avant d'être commis, pouvait profiter

de ce que je disais ; je lui proposai un moyen qui obviait à tous les inconvéniens de distances et de mauvais chemins. — Vous avez des juifs à Stettin, lui dis-je ; ces juifs ont des correspondans à Marienvurder ; livrez à ceux d'ici, à un prix quelconque, vos farines et vos légumes, à la charge par eux de faire une semblable livraison à la subdivision de Marienvurder, à un prix que vous débattrez ; la différence de ce prix sera la seule dépense que vous aurez à supporter ; quelques centaines de louis en feront l'affaire : ajoutez à cela la promptitude de l'exécution, car elle n'exigera pas plus de temps qu'il n'en faut au courrier. M. Lenoble ne saisit que trop bien mon idée ; il me pria de lui amener sans délai quelques juifs, si j'en connaissais. J'étais justement logé chez l'un des plus riches de la ville. Je le conduisis sur-le-champ à M. Lenoble. Dès que nous fûmes entrés, l'ordonnateur nous dit que le maréchal avait renoncé à son projet ; mais il recommanda au juif de re-

venir le lendemain pour une autre opération dont il pourrait peut-être le charger. Très-peu de jours après, je reçus l'ordre de me rendre à Marienvurder pour en ramener une centaine de chevaux qui y mouraient de faim. La première personne que j'y rencontrai, ce fut le juif que j'avais conduit chez M. Lenoble, occupé de l'opération que j'avais indiquée. J'avoue que la conduite peu franche de M. Lenoble excita dans mon cœur plus d'un sentiment pénible.

De retour à Stettin, nous reçûmes l'ordre de nous rendre à Berlin pour y passer une revue. Le maréchal Soult me fit dîner avec lui, et me donna pour le prince de Neufchâtel une lettre par laquelle il le priait instamment de me nommer commandant du bataillon attaché à son corps d'armée, comme il l'avait déjà demandé à M. Thévenin. Je remerciai le maréchal, et j'allais m'éloigner, lorsque son secrétaire, M. *Schreiber*, mon intime ami, me dit confidentiellement : Mon

cher Hanet, je sais que c'est vous qui avez indiqué à M. Lenoble le moyen employé pour approvisionner promptement, et à peu de frais, la subdivision de Marienvurder. Le maréchal, en applaudissant à ce moyen, en a attribué tout le mérite à M. Lenoble ; il s'est empressé d'en faire un pompeux rapport au prince Berthier : ce rapport a été mis sous les yeux de l'empereur, et M. Lenoble, considéré comme le plus habile administrateur de toute l'armée, a reçu pour récompense la croix d'officier de la légion d'honneur, et une dotation de six mille francs. Vous laisserez-vous dépouiller, sans mot dire, de ce qui vous appartient ? Que voulez-vous que je fasse ? lui répondis-je ; cela fut toujours et sera toujours ainsi. On ne voit que trop de gens dans le monde qui recueillent le prix du travail des autres. Combien de soldats inconnus ont, par leurs fatigues et leur courage, assuré la gloire et la fortune de leurs généraux !

Il faut dire au moins de Napoléon que s'il profita des victoires remportées par ses généraux, il sut les en récompenser au-delà de leurs espérances. Ce fut à la suite de ses plus beaux triomphes qu'il les décora des titres de prince, de duc, de comte et de baron, en ajoutant à ces titres des majorats ; on sait en outre qu'il donna un million à chacun de ses maréchaux : mais on ne connaît peut-être pas deux petites anecdotes qui se rattachent à la circonstance de ce don magnifique ; elles font vivement ressortir l'opposition de caractère qui existait entre le maréchal Lannes, duc de Montébello, et le maréchal Kellermann, duc de Valmy.

Ce dernier, ennemi du faste et de la dépense, était accusé de pousser l'économie jusqu'à l'excès. Les officiers que parfois il admettait à sa table se plaignaient souvent de la maigre chère qu'on y faisait ; l'empereur en eut connaissance, et il voulut se donner le plaisir de venger son état major. Il était

sur son départ pour l'Allemagne ; il envoya son aide-de-camp, le général Rapp, à Strasbourg, pour y préparer ses logemens. Le duc de Valmy commandait alors cette division. Eh bien, Rapp, lui dit l'empereur en le revoyant, comment vous a traité le duc de Valmy? — Sire, comme à son ordinaire, avec son *bouilli réchauffé*. — Il sera donc toujours le même ! Il faut lui donner une leçon.

L'empereur arrive avec sa femme et le nombreux cortège qui l'accompagnait. Maréchal, dit-il à Kellermann, je voudrais pouvoir procurer ici quelque agrément à l'impératrice, en lui donnant une petite fête. — Ah ! sire, permettez que j'aie l'honneur de la lui offrir. — Soit, maréchal ; faites comme vous l'entendrez. Le duc s'empressa de satisfaire au désir de l'empereur, et fit les choses grandement ; mais au moment où la fête allait commencer, Napoléon partit avec Joséphine, en faisant dire à Kellermann que,

ne pouvant assister à la fête, il lui laissait tout son état-major pour en profiter.

Le maréchal Lannes, au contraire, avait la réputation d'être un dissipateur, prodigue de son argent avec ses amis, comme il l'était de son sang sur le champ de bataille. Quand il fut arrivé à Paris, il envoya son intendant à la trésorerie pour y toucher le million dont l'empereur venait de le gratifier. C'est bien, dit le caissier; mais il faut que M. le maréchal vienne lui-même pour signer et émarger mon registre. — Comment, Monsieur, vous croyez que, pour *une bagatelle semblable*, M. le maréchal se dérangera? — *Bagatelle tant qu'il vous plaira*, mais il faut qu'il vienne. Le maréchal informé, scandalisé même de cette difficulté, ne se gêna pas devant l'empereur, et jeta feu et flamme : ce ne fut pas sans peine qu'on lui fit entendre raison; et comme des millions sont toujours bons à prendre, il voulut bien se soumettre à la petite formalité de signer sa quittance sur le

registre du caissier. A coup sûr celui qui regardait un million comme *une bagatelle* ne traitait pas ses convives avec du *bouilli réchauffé*.

CHAPITRE XLVII.

Hanet reçoit l'ordre de conduire le bataillon en Espagne. — Passe à Paris. — Apprend qu'il est nommé commandant du dépôt de Pau. — Désordre qu'il trouve dans cet établissement.—Il tombe dangereusement malade. — Est remplacé par son quartier-maître. — Éprouve de nouveaux désagrémens. — Donne sa démission.

J'arrivai à Berlin le 20 septembre 1808; M. Thévenin m'ordonna de réunir le troisième bataillon, que je commandais en l'absence du capitaine, et de tout préparer pour une revue que devait passer l'intendant général. M. Daru trouva le bataillon si bien organisé, qu'il décida de l'envoyer sur-le-champ en Espagne; en conséquence, je le dirigeai sur Mayence

où il devait encore passer sous les yeux de l'empereur; je partis moi-même avec le courrier de la malle. J'avais depuis quelque temps un bras malade ; l'impossibilité de le panser pendant le voyage fit empirer son état, et, pour surcroît de malheur, la voiture ayant versé au sortir de Cassel, je tombai sur ce bras, qui s'enfla tellement qu'à Mayence le chirurgien parla de l'amputer. Doucement, docteur, lui dis-je, savez-vous que j'ai failli perdre une jambe à Moulins, que j'ai laissé mes dents à St-Domingue, un œil à Stettin, et que je n'ai pas envie de laisser ici mon bras ? Après plus mûr examen, il proposa d'extirper les chairs pour nettoyer la plaie, et il demanda du monde pour me tenir pendant l'opération. Me tenir! docteur; me prenez-vous pour un enfant? Allons, parlez, que faut-il couper? A ces mots, je pris les ciseaux, et, d'après ses indications, je coupai moi-même les chairs enflées ; la plaie se dégagea, fut pansée, et mon bras me resta.

Ce bras en écharpe ne m'empêcha pas de tout disposer pour la revue de l'empereur ; j'espérais que, me trouvant seul à la tête d'un corps dont la bonne tenue aurait frappé l'empereur, j'en aurais été remarqué ; mais, après avoir attendu plusieurs heures, Napoléon, qui arrivait d'Erfurt très-mécontent, passa outre, et j'en fus pour mes préparatifs et pour mes souffrances.

Après ce désappointement, il fallut continuer ma route pour l'Espagne en passant par Paris. Je fis ce voyage placé dans un caisson à la tête de mon bataillon, et j'arrivai à Paris le 18 novembre 1808, après vingt-quatre jours de marche, et entièrement rétabli.

J'allai voir ma femme et ma fille ; de là je me rendis chez M. le comte Dejean, ministre directeur de la guerre, pour prendre ses ordres. Mes ordres, me dit-il avec beaucoup de bienveillance, ne les connaissez-vous pas ? Ils sont de vous rendre à Pau, où, sur les diverses recommandations que j'ai reçues

pour vous du major général Berthier, du maréchal Soult, du comte Daru, de MM. Thévenin et Cliquot, je vous ai nommé depuis quinze jours commandant du dépôt général des équipages, et cela en récompense des importans services que vous avez rendus aux armées ; cette place vaut bien celle de commandant de bataillon que vous désiriez, et que je n'aurais pu vous donner qu'aux dépens d'un autre. Néanmoins achevez de conduire votre bataillon jusqu'à Bayonne, où le commandant a reçu ordre de se rendre ; de là vous gagnerez Pau. Je remerciai M. le comte Dejean avec reconnaissance ; et bénissant du fond de l'âme mes généreux protecteurs, j'allai dans les bureaux prendre ma nouvelle commission.

Je ne puis m'empêcher de faire une réflexion que bien d'autres ont faite sans doute comme moi ; elle s'applique à l'étonnante lenteur des expéditions dans les bureaux : ma nomination porte la date du 7 septembre,

et la lettre d'avis est du 24 octobre suivant, c'est-à-dire postérieure de six semaines ; de sorte que je n'ai pu la recevoir qu'après mon arrivée à Pau (1). Combien de maux, de fatigues et de dépenses on m'aurait épargnés si la lettre d'avis m'avait été adressée sans retard !

Je ne restai que trois jours à Paris, et j'arrivai sans accident à Bordeaux, où je fus rejoint par M. Lauzier ; je lui fis la remise du bataillon, et je partis pour la ville de Pau.

Le dépôt était établi dans le vieux château d'Henri IV, qui tombait en ruines, et l'on avait eu bien de la peine à y placer trois ou quatre cents conscrits avec les magasins nécessaires.

N'ayant ni capitaine d'habillement ni quartier-maître, je fus obligé de faire tout par moi-même ; je me fis seulement aider par des sous-officiers à qui j'accordais des gratifications prises sur la caisse du dépôt, en attendant que le ministre m'eût envoyé les deux

(1) La lettre avait été envoyée à Berlin.

officiers spéciaux que j'avais demandés ; mais les magasins avaient été peu entretenus, et ils fermaient si mal que beaucoup d'objets d'habillement furent endommagés par les rats, et qu'il fut fait un vol considérable de chaussures. Toutes ces circonstances réunies me firent assembler le conseil d'administration, qui, sous la présidence du commissaire des guerres, délibéra sur les objets suivans : 1° la nécessité de me faire aider par des sous-officiers du dépôt, et à la charge du corps, dans les travaux de quartier-maître et de capitaine d'habillement jusqu'à ce que le ministre m'en eût donné ; 2° le constat du vol et du dégât fait par les rats dans les magasins du château ; 3° l'urgence de louer une maison pour en faire un magasin. Toutes ces mesures furent approuvées et adoptées par le conseil d'administration en présence du commissaire des guerres ; il en fut dressé un procès-verbal qu'il signa ; et le sieur Larant, inspecteur aux revues, y ajouta son visa.

Je suis entré dans tous les détails de cette affaire à cause des résultats qu'elle a eus ; il est encore une chose que je ne dois pas omettre, malgré son peu d'importance, parce qu'elle m'a fait éprouver les plus cruels désagrémens.

Les conscrits sont obligés de produire fréquemment des certificats de présence au corps ; ces certificats doivent leur être délivrés gratuitement. Mais le sous-officier qui remplaçait par *intérim* le quartier-maître, exigeait des conscrits une rétribution arbitraire, sur le motif que ce travail était étranger à ses fonctions. Afin d'éviter toute concussion, je désignai un autre sous-officier avec lequel les conscrits s'arrangèrent pour l'indemnité. Quand je sus qu'ils étaient convenus de lui accorder 75 centimes par certificat, je le fis afficher dans la caserne. Un jour que M. le maréchal, duc de Valmy, et le général de division, inspecteur de cavalerie, M. Pille, étaient venus visiter mon dépôt, ils lurent mon affiche, et me

firent observer qu'elle était contraire aux règlemens militaires; mais quand je leur eus expliqué le motif de cette mesure, ils l'approuvèrent en ajoutant qu'elle faisait même honneur à ma délicatesse. On ne tardera pas à voir quels tristes effets elle produisit.

J'avais adressé au ministre directeur de la guerre, le procès-verbal de la délibération du conseil d'administration sur les trois points que j'ai indiqués, et les objets dégradés ou volés ne tardèrent pas à être remplacés dans les magasins du dépôt; mais on ne fit aucune mention du prix du loyer de la maison, ni de la gratification accordée aux sous-officiers qui remplaçaient le quartier-maître et le capitaine d'habillement.

Quelques officiers de la garnison se rendirent à cette époque à Toulouse, avec leurs femmes : comme j'avais besoin d'y aller moi-même pour acheter des toiles et des chaussures nécessaires au dépôt, je profitai de l'occasion de leur départ, et je pris place

dans leur voiture. Au retour, nous versâmes dans un fossé de plus de vingt pieds de profondeur : le postillon fut écrasé sous ses chevaux ; il n'y eut parmi nous de blessé qu'un officier qui se cassa le bras ; pour moi, je ne me sentis aucun mal dans le moment. Mes compagnons gagnèrent à pied la ville d'Auch, qui n'était qu'à un quart de lieue. Je restai auprès de la voiture, attendant que les autorités de la ville vinssent constater l'événement. Parmi les personnes qui arrivèrent, je reconnus le brave M. Linch, que j'avais rencontré à Augsbourg, assis sur un caisson auprès de son fils, et dans le plus grand dénûment. Il n'y eut sorte de services qu'il ne s'empressât de me rendre, et comme il était alors capitaine d'artillerie, et qu'il commandait la place, ses services ne nous furent pas inutiles. Le chirurgien qui avait saigné mes compagnons à leur arrivée me conseilla la même précaution. Voulant alors ôter mon habit, je sentis que ma chemise tenait au-dessous du

bras : je m'étais blessé, sans m'en apercevoir, avec le bout d'un fourreau d'épée qui, je ne sais comment, était resté attaché à la manche de mon habit. Dès que mon bras fut dégagé, le sang coula par la blessure, et le chirurgien m'assura que je n'avais pas besoin d'autre saignée. Satisfait de sa décision, je me hâtai de retourner à Pau ; mais quinze jours après, j'eus une attaque d'apoplexie causée par un dépôt de sang sur la poitrine, et je fus retenu au lit pendant plus de trois mois.

Ce fut pendant cette longue maladie que je reçus la triste nouvelle du décès de mon excellent frère, que tous les bons Français ont de concert nommé le fidèle Cléry, épithète honorable que lui laissera la postérité. Il est mort à Vienne, en mai 1809, au même âge et de la même maladie que mon père.

Vers le même temps, je reçus le quartier-maître que je n'avais cessé de demander au ministre. C'était un jeune homme qui n'avait

jamais servi, et qui manquait des plus simples connaissances en administration ; mais il avait une fort belle plume et il était protégé : je le mis en fonctions, et je cherchai à le guider le mieux possible.

Comme j'avais besoin de repos pour me rétablir, je priai ce quartier-maître, M. Capelet, d'écrire, sous ma dictée, au ministre, pour le prier d'envoyer *provisoirement* quelqu'un pour me remplacer. J'obtins en réponse le congé que je demandais, avec la conservation de mes appointemens. J'en profitai pour passer deux mois à Toulouse. Dès que je me sentis en état de reprendre mes fonctions, je revins à Pau. J'y trouvai une lettre du ministre, qui m'annonçait que M. Capelet, mon quartier-maître, était nommé à ma place, et que j'étais moi-même sous ses ordres. Il n'y avait plus moyen d'y tenir ; je donnai ma démission. Avant de savoir si elle serait acceptée, M. Capelet, qui n'aimait pas à me voir près de lui, saisit l'occasion qui se

présenta de m'éloigner. Il venait d'arriver à Pau environ deux mille prisonniers espagnols, qu'il s'agissait de répartir dans plusieurs villes de l'intérieur. M. Capelet ayant formé une escorte de nos conscrits, me nomma pour la commander, m'adjoignit un sous-officier, et me donna ordre de conduire les prisonniers à Auch. Il fallut bien obéir. A Auch, nouvel incident; il n'y avait point de troupes pour remplacer l'escorte; je dus avancer, et de ville en ville, n'en trouvant nulle part, je fus obligé d'aller jusqu'à Bourges, où je laissai les prisonniers, renvoyant alors l'escorte sous la conduite du sous-officier. Je profitai de la circonstance qui me rapprochait de Paris pour m'y rendre : il me tardait de voir le ministre, et d'apprendre comment cette place de commandant du dépôt, *récompense de mes anciens services*, m'avait été ravie pour être accordée à un jeune homme sans expérience. M. le comte Dejean avait été remplacé au ministère par M. le comte de

Cessac. Après que je lui eus expliqué ce qui m'amenait, il se fit représenter la lettre que j'avais écrite, et me fit voir que j'avais positivement demandé à être remplacé. Mon perfide quartier-maître, en l'écrivant sous ma dictée, avait supprimé le mot *provisoirement*. On sait que j'étais malade, vivement affecté de la mort de mon frère ; que j'avais perdu un œil ; et l'autre, affaibli par la maladie, ne m'avait pas permis de bien lire une lettre que je croyais d'ailleurs pouvoir signer de confiance. Lorsque j'eus donné toutes ces explications au ministre, il me dit : Eh bien, Monsieur, retournez à Pau ; je vais tâcher de réparer le mal, et vous ne tarderez pas à recevoir de mes nouvelles.

Voici comment il s'y prit pour me prouver qu'il s'était occupé de moi. Deux gendarmes conduits par mon indigne successeur vinrent s'installer à la porte de ma chambre où je fus mis aux arrêts forcés ; j'étais poursuivi pour cette misérable affiche que j'avais fait placer

dans la caserne relativement aux 75 centimes à payer par certificat de présence ; personne ne s'était plaint, mais M. Capelet était parvenu à corrompre six conscrits qui me dénoncèrent comme leur ayant extorqué à chacun quinze sols. Je fus condamné à la restitution et à une amende de cinquante francs. Le général de Pille, qui était venu faire une enquête sur cette affaire, gémissait de l'indignité qu'il était forcé d'exercer envers moi pour une mesure qu'il avait lui-même approuvée et qu'il avait regardée, ainsi que le maréchal, duc de Valmy, comme une preuve de ma délicatesse : aussi ne fut-il pas étonné de m'entendre lui demander ma réforme ; il me l'accorda provisoirement en sa qualité d'inspecteur général de la cavalerie chargé de l'inspection de notre dépôt.

Je pardonne au malheureux Capelet le mal qu'il a voulu me faire ; il n'a pas joui longtemps du fruit de son usurpation ; appelé peu de mois après à l'armée de Russie, il périt

dans la retraite de Moscou. Je ne dois pas trop me plaindre au reste de la fortune dans cette affaire, car, sans la perfidie de Capelet, je serais peut-être mort à sa place, puisque j'aurais dû probablement faire le voyage de Russie. La perte de mon emploi ne fut pas le seul tort qu'il me fit; il eut la méchanceté d'écarter de mes comptes le prix du loyer de la maison destinée à servir de magasin, et les sommes payées aux sous-officiers qui firent son service avant son arrivée au dépôt.

CHAPITRE XLVIII.

Le duc de Feltre nomme Hanet commandant d'un bataillon de prisonniers espagnols. — Séjour à Saint-Quentin, à Bruges. — Départ pour Bourges. — Rentrée du roi. — Hanet se rend à Compiègne.

Je quittai Pau le 1er janvier 1811 ; comme j'avais obtenu provisoirement ma réforme, en conservant mon grade, qui était égal à celui de mon successeur, le sieur Capelet, je l'invitai à déjeuner hors de la ville ; je l'avais prié de venir seul ; mais il trompa mon attente, et il se présenta en si nombreuse compagnie, qu'il me fut impossible d'avoir avec lui l'explication que je désirais.

On m'avait fait essuyer des injustices

criantes ; car non-seulement on me privait de ma place, mais on rejetait de mes comptes les dépenses que j'avais faites à Pau, pour régulariser le service, sous l'autorisation du conseil d'administration présidé par le commissaire des guerres ; et, comme si tout cela ne suffisait pas pour consommer ma ruine, on me laissa solliciter vainement durant plusieurs mois à Paris un mince traitement de réforme pour subsister.

Presque au désespoir, je demandai une audience à M. le duc de Feltre, alors ministre de la guerre ; il me l'accorda, et voyant que je sollicitais ma retraite, il me dit : « Mais quel âge avez-vous, M. Hanet ? — Cinquante et un ans, Monseigneur. — Il n'est pas temps encore de vous retirer ; non, M. Hanet, au lieu de vous accorder votre réforme, je veux vous employer convenablement ; on organise dans ce moment en bataillons les prisonniers espagnols afin de les faire travailler au grand canal de Saint-Quentin ; je vous nomme

commandant d'un de ces bataillons. Allez trouver le comte Hullin qui vous donnera vos instructions. J'acceptai cette faveur du ministre avec d'autant plus de reconnaissance qu'outre les appointemens du grade, on pouvait encore obtenir des gratifications de l'administration des ponts et chaussées.

Je me rendis à Saint-Quentin ; familier comme je l'étais avec tous les genres de construction, habitué à voir et à conduire des ouvriers, j'eus bientôt fait parmi les prisonniers espagnols un choix d'hommes tel que mon bataillon réunissait les plus robustes et les plus habiles ; et soit par la manière dont je les dirigeais, soit parce que j'avais su m'en faire aimer sans cesser de me faire craindre, je tirais de mon bataillon trois fois plus de service qu'on ne pouvait en obtenir des autres ; aussi je ne crains pas de dire que, seul parmi nos officiers, j'ai obtenu de l'administration des ponts et chaussées une gratification particulière et une lettre très-honorable

de M. le comte Molé, chef de cette administration. Un fait que je vais rapporter prouvera ce que je viens d'avancer.

Me trouvant un jour à la tête des ouvriers en présence des ingénieurs, ceux-ci me firent remarquer avec quelle nonchalance mes Espagnols travaillaient, et ils m'engagèrent à les stimuler un peu. Messieurs, leur dis-je, ce n'est pas chose aisée ; vous connaissez aussi bien que moi la lente gravité de cette nation ; je vais pourtant essayer de vous satisfaire.

On construisait un batardeau, et il s'agissait d'y apporter de la terre dans des sacs. Mes hommes n'en prenaient jamais qu'un, quoiqu'il ne fallût les porter qu'à cinquante pas, et qu'ils fussent au plus du poids de soixante livres. Je m'approchai d'eux, et m'adressant à celui qui me parut le plus robuste, je lui dis : Fort comme vous êtes, n'avez-vous point de honte de ne prendre qu'un sac ? — Eh pourquoi en prendrais-je davantage ? — Parce que je sais que vous le pouvez, et que si vous le vouliez

vous en porteriez facilement trois, même quatre ; et tout en parlant je lui en avais mis deux sur les épaules. — Eh bien, qu'en pensez-vous ? — Mais, mon commandant, il faut marcher. — Marcher? Oh ! attendez. Le canal n'était qu'à vingt pas, l'eau était basse, nous étions au cœur de l'été ; je prends mon homme, tout chargé qu'il est, je l'enlève, le porte au canal, et l'y jette avec ses deux sacs. Les autres ouvriers se mirent à rire de toutes leurs forces ; mais le fait n'en excita pas moins parmi eux une émulation telle qu'ils prenaient toujours deux et souvent trois sacs dans la crainte d'être appelés *poule mouillée*, comme ils appelaient eux-mêmes leur camarade.

Au mois de janvier 1812, mon bataillon fut commandé pour aller travailler au canal de Bruges. Je quittai Saint-Quentin, emportant l'estime de tous les ingénieurs, et de toutes les autorités du pays. Nous fûmes cantonnés dans la petite ville de Damme ; les travaux

commencèrent au printemps par l'ouverture du beau canal qui de Bruges devait aller joindre l'Escaut. Ce fut là qu'en fouillant les terres nous trouvâmes les vestiges d'une ancienne grande ville, dont les décombres servirent à nous bâtir un camp ; les ingénieurs me chargèrent d'en diriger les constructions. J'envoyai à M. le comte Molé une assez grande quantité de médailles et de monnaies en cuivre ou en fer, que nous y avions trouvées.

La campagne finie, je comptais pouvoir prendre quelque repos, et voir ma famille durant l'hiver ; mais deux commissions importantes qui me furent données y mirent obstacle. Je fus chargé d'une part d'aller dans les dépôts de prisonniers chercher des Espagnols en remplacement des infirmes et des malades ; et, d'autre part, reconnu par des officiers supérieurs qui m'avaient vu dans plusieurs corps d'armée, je reçus du préfet l'ordre de faire une remonte pour la garde impériale ; ce qui m'occupa jusqu'à

la fin de mars 1813. A cette époque nos travaux recommencèrent, et furent suivis pendant toute la belle saison.

De grands événemens survenus dans le département de la Lys nous firent quitter Bruges le 21 décembre pour aller à Ypres, et de là revenir à Saint-Quentin, d'où bientôt on nous dirigea sur Lyon; mais arrivé à Troyes, j'y trouvai l'ordre de conduire mon bataillon à Bourges, où j'arrivai le 25 janvier 1814. Nous en sortîmes le 28 pour aller camper au village de la Perche, où, malgré la rigueur de la saison, l'inhumanité des entrepreneurs du canal du Cher força les Espagnols à travailler au milieu des frimas, des neiges et des glaces. Je demeurai avec eux jusqu'au 1er mars. M. le sénateur comte de Sémonville, commissaire extraordinaire, étant arrivé à Bourges, m'envoya l'ordre d'y retourner sur-le-champ pour faire la remonte d'un bataillon du train de l'artillerie dont il me donnait le commandement.

Ce n'était pas sans regret que je m'éloignais de mes bons Espagnols, qui depuis trois ans que je les commandais s'étaient attachés à ma personne et me chérissaient comme un père; mais peu de temps après je les dédommageai de ce qu'ils pouvaient perdre en moi; car, informé à Bourges qu'il y avait un cartel d'échange, je fis tant que les quatre cents hommes de mon bataillon y furent compris les premiers, et j'eus la satisfaction de les rendre à leur patrie.

Le sénateur commissaire fut si satisfait des chevaux que j'amenais, et son opinion sur le succès de mes soins fut si généralement partagée par le préfet et les officiers supérieurs, qu'il me donna sur-le-champ l'ordre de conduire mon nouveau bataillon à Lyon.

Au moment où j'allais me mettre en route, c'est-à-dire le 10 avril 1814, on apprit à Bourges les grands événemens qui venaient de ramener en France Louis XVIII et son auguste famille. Aussitôt je renonce à tout, et

ne suivant que l'impulsion de mon cœur, je cours chez le sénateur Sémonville, je me fais connaître pour le frère du fidèle Cléry, je déclare que moi-même j'ai servi pendant quatorze ans la duchesse d'Angoulême, que je brûle d'aller mettre à ses pieds l'hommage de mon respectueux dévouement; et le priant d'accepter ma démission, je manifeste l'intention de voler au devant des princes. M. le comte de Sémonville m'approuva, me fit remplacer et payer ce qui m'était dû, me donna des certificats, des attestations honorables, et je quittai Bourges le 12 avril 1814, pour me rendre à Paris, et m'aller présenter au ministre de la guerre, dont le consentement m'était nécessaire pour que je pusse disposer de moi, et courir à Compiègne, où j'eus le bonheur de me trouver à l'arrivée du roi et de sa famille.

Madame la duchesse d'Angoulême voulut bien se rappeler mes anciens services, et m'accorder la même place que j'avais occupée près d'elle dans son enfance : j'obtins

aussi la croix d'honneur pour récompense de mes services militaires, et un brevet de capitaine, qui me mettait à la demi-solde.

Dans cette position nouvelle, j'aurais pu être heureux, si je n'avais été poursuivi par cette foule de créanciers que l'arriéré m'avait laissés. Ils me menaçaient de porter leurs réclamations aux pieds de la princesse. Je les prévins en lui présentant moi-même un mémoire qui contenait le récit de mes infortunes : elle en fut touchée ; et, comme sa compassion pour les malheureux n'est jamais stérile, elle daigna me recommander aux ministres de la marine et des finances.

CHAPITRE XLIX.

Hanet part pour la Corse en qualité d'inspecteur des forêts. — Retour de l'empereur. — Hanet est renvoyé en France. — Le coche de Châlons. — Fausses nouvelles. — Retraite d'Hanet durant les cent jours.

Depuis quelques années, les forêts de l'île de Corse étaient administrées par la marine. On voulait les soumettre au régime forestier; et, sur la recommandation de l'auguste princesse, les ministres me donnèrent, avec le titre d'inspecteur principal des forêts de la Corse, la commission difficile de faire succéder un nouveau mode d'administration à un mode sanctionné, pour ainsi dire, par un long usage, ce qui ne peut guère s'exécuter qu'en

franchissant de nombreux obstacles. Je ne dirai pas qu'un autre n'eût pas pu mieux faire ; ce que je puis affirmer, c'est que j'ai tâché constamment, par mon zèle, de répondre à la confiance du gouvernement.

Je quittai Paris au commencement de février 1815, pour me rendre à Marseille. Au lieu de m'embarquer sur un vaisseau de l'état, comme le portaient mes ordres, je fus contraint de prendre passage sur le bateau de poste, qui manqua de périr à l'île de Porquerolles, l'une des Hières. Nous dûmes y relâcher ; et, comme un vaisseau turc s'était trouvé dans le même cas, on nous fit faire quarantaine à Bastia, jusqu'au 18 mars. Nous avions rencontré dans la traversée plusieurs bâtimens sortis de l'île d'Elbe, sans nous douter de ce que ce pouvait être ; aussi, fus-je très-surpris en arrivant à Bastia d'apprendre que Bonaparte venait de débarquer à Cannes. Je me hâtai d'en informer madame la duchesse d'Angoulême, ainsi que les deux ministres dont je

tenais ma commission. J'ai su plus tard que mes trois lettres avaient été interceptées.

Les troubles qui s'élevèrent dans l'île à cette nouvelle forcèrent à s'embarquer le chevalier Bruslard, gouverneur de la Corse. Pour moi, je me retirai à Ajaccio, où j'arrivai le 2 avril. Le commandant de la place et le préfet avaient été obligés de s'enfermer dans la citadelle : je m'y fis conduire ; mais je n'y entrai que pour recevoir l'ordre de m'embarquer de suite pour Marseille, avec plusieurs employés de diverses administrations, qu'on ne pouvait pas, plus que moi, loger dans la forteresse.

De retour à Marseille le 7 avril, après une traversée orageuse, j'allai trouver M. le marquis de Rivière, qui y commandait. Il allait me charger de dépêches pour le quartier-général du duc d'Angoulême, quand nous apprîmes, le 11, que ce prince s'était embarqué à Cette pour passer en Espagne :

M. de Rivière partit la même nuit de Marseille.

Je ne savais à qui m'adresser. J'étais sans argent, sans ressources, et même sans espérance. Je venais un jour de la poste aux lettres, je rencontrai le maréchal Brune, qui, pour me prouver l'intérêt qu'il prenait à ma situation, me promit d'obtenir pour moi de l'ordonnateur une feuille de route d'officier, avec *indemnité* et *logement* pour me rendre dans mes foyers; mais, deux heures après, je vis paraître un officier de l'état-major qui, à mon grand étonnement, me remit une feuille de route toute simple, et, d'un ton fort dur, me signifia l'ordre de partir sur-le-champ. Je connaissais la loyauté du maréchal Brune, et j'étais bien sûr qu'il n'entrait pour rien dans ce procédé; mais, de quelque part que vînt l'ordre, je n'étais pas moins obligé de m'y soumettre. Je sortis sur-le-champ pour aller vendre ma montre, afin de me procurer des ressources. Un colo-

nel de gendarmerie m'aborde, me tire en particulier, et me dit : M. Hanet, vous voyez en moi Fitreman, cet officier de cavalerie qui vous doit la conservation des jours de sa femme ; je suis heureux de pouvoir à mon tour vous être utile. J'ai votre signalement et l'ordre de vous arrêter ; demain il me faudrait l'exécuter : partez donc de suite ; si vous manquez d'argent, voilà ma bourse, elle est à votre service ; nous nous reverrons. Je l'embrasse les larmes aux yeux, j'accepte ses offres, et je pars.

De nouveaux dangers m'attendaient à Lyon. J'étais allé, en arrivant, à l'état-major pour faire viser ma feuille de route : un officier qui se trouvait là, et qui m'avait connu aux armées, me dit à l'oreille : Serrez votre feuille de route, retirez-vous, ne couchez pas à Lyon ; votre signalement y est parvenu : demain vous serez arrêté.

Mes lettres interceptées me valaient ces persécutions. Celle que j'adressais à la du-

chesse d'Angoulême était tombée dans les mains de l'empereur, qui avait résolu de m'en punir. Je l'ignorais alors; mais je ne laissai pas de profiter de l'avis qu'on venait de me donner, et je me rendis sur-le-champ à la diligence d'eau, qui partait le lendemain pour Châlons. Le patron était obligeant et honnête; il mit un matelas dans la chambre des voyageurs : ce fut là que je passai la nuit.

Parmi les personnes qui vinrent dès le matin y prendre place, je remarquai deux dames, dont l'une belle, jeune et grande, était couverte d'un voile, et l'autre plus âgée pouvait passer pour sa mère. La conversation ne tarda pas à s'engager entre les voyageurs. Le retour imprévu de Bonaparte fournissait un texte fécond et intéressant.

La jeune dame prit la parole pour nous annoncer une grande nouvelle qu'elle tenait, disait-elle, de bonne part. Le duc d'Angoulême, ayant rencontré près de Grenoble un

régiment qui portait la cocarde tricolore, avait envoyé vers lui un de ses régimens à cocarde blanche, comme pour fraterniser. Mais, quand le régiment à cocarde blanche s'était vu assez près, il avait tiré sur l'autre à bout portant, et il y avait eu un affreux carnage. Ce récit avait fait jeter un cri d'horreur à tous les assistans. Cela n'est pas vrai, m'écriai-je en me levant avec indignation. Pardon, Mademoiselle, si je vous donne un démenti; mais je le donnerais de même à tout autre. Il faut avoir été soi-même témoin d'un événement aussi monstrueux pour l'oser rapporter. Non-seulement le duc d'Angoulême est incapable de donner un ordre pareil, mais les soldats français le sont aussi de l'exécuter. Monsieur, reprit-elle en se levant à son tour avec vivacité : Je tiens cette nouvelle d'une si bonne source, que je n'en puis douter, et si personne ici n'en a eu connaissance, il n'en est pas de même à Marseille, où elle est publique, tellement qu'elle

a été cause d'une sanglante rixe au spectale, entre les royalistes et les bonapartistes. — Grand merci, Mademoiselle; cette seconde nouvelle me prouve complétement la fausseté de la première ; car ce n'est qu'avant-hier que j'ai quitté Marseille, et je puis vous assurer que depuis plus d'un mois, c'est-à-dire depuis le 8 avril, les théâtres de cette ville sont fermés. L'un des voyageurs confirma pour lors ce que je venais de dire, en déclarant que lui-même était un des acteurs, que la troupe était dispersée, et qu'il se rendait à Paris pour former un autre engagement.

La jeune dame éprouva quelque confusion ; je ne voulus pas avoir l'air d'en jouir, et je sortis de la chambre pour monter sur le tillac ; l'autre dame vint m'y apostropher. Pourquoi, Monsieur, me dit-elle avec feu, prenez-vous plaisir à contredire ma nièce? Savez-vous qu'elle est fille d'un colonel et sur le point d'épouser un autre colonel qui, comme son père, était à l'île d'Elbe avec

l'empereur ? savez-vous que vraisemblablement ils vont devenir généraux l'un et l'autre ? Si vous êtes militaire, comme je le présume, conciliez-vous les bonnes grâces de ma nièce, elle pourra vous servir auprès de l'empereur. Au surplus, comme c'est de son père qu'elle tient la nouvelle relative au duc d'Angoulême, il n'y a pas de doute qu'elle ne soit vraie. Il n'y a pas de doute qu'elle ne soit fausse, repartis-je, et cela précisement à cause de la source d'où elle vient ; et je lui tournai le dos.

Nous arrivâmes à Mâcon vers les six heures du soir ; il y avait dans la ville une telle affluence de voyageurs (car à cette époque toute la France était en mouvement), que les auberges étaient encombrées, et qu'il n'y eut pas moyen de se loger. Le patron, qui m'avait pris en amitié, me conduisit chez une veuve de sa connaissance, qui, sans tenir d'auberge, pouvait au besoin donner asile à quelques voyageurs ; j'y fus reçu, et j'obtins une chambre. Comme il faisait encore jour, j'allai

me promener en attendant le souper. Je vis afficher sur le quai une proclamation ou plutôt un ordre du jour du maréchal Soult, ministre de la guerre, par lequel la nouvelle de Grenoble était formellement démentie. Moyennant une rétribution légère, l'afficheur m'en céda quelques exemplaires que je me proposais de distribuer le lendemain dans la chambre du coche.

De retour chez la veuve et prêt à me mettre à table, je vis entrer dans ma chambre deux dames qui, voulant se convaincre qu'il n'y avait pas de chambre vacante, les ouvraient successivement toutes. Je reconnus la demoiselle et sa tante. Elles restèrent surprises et embarrassées. Allons, Mesdames, leur dis-je, ne vous inquiétez pas ; puisque j'ai une chambre, vous n'en sauriez manquer. Je prierai notre complaisante hôtesse de me placer ailleurs ; mais, faites-moi l'honneur de partager le souper que j'ai commandé, car je doute fort qu'on

puisse maintenant vous en servir un autre. Elles acceptèrent mon offre, et nous nous mîmes à table. En soupant, la confiance s'établit ; et, m'adressant à la jeune personne, Mademoiselle, lui dis-je, je puis vous prouver sur l'heure combien vous avez été tantôt dans l'erreur. Croyez qu'il est bien dangereux d'accueillir tous les bruits que l'esprit de parti se plaît à répandre. A ces mots je mets en ses mains l'affiche que je m'étais procurée. — Ah ! mon Dieu, que je suis confuse ; mais, Monsieur, c'était pourtant mon père qui... — Eh ! Mademoiselle, M. votre père a été séduit lui-même par un bruit qui répondait à ses désirs, ou qui flattait ses opinions. — Cela se peut, Monsieur. Quoi qu'il en soit, je dois réparer ma faute même involontaire, et demain matin, en présence de tous ceux à qui j'ai donné la nouvelle, je la désavouerai sans restriction. Elle tint parole, et sitôt que les voyageurs furent rassemblés dans la chambre du coche, elle rétracta sans

hésiter tout ce qu'elle avait dit la veille, et lut à haute voix la proclamation du maréchal Soult ; tout le monde applaudit à ce trait de franchise, et on l'en félicita.

Ce petit événement a eu assez de témoins pour qu'il puisse se rencontrer aujourd'hui parmi mes lecteurs quelques personnes qui se le rappelleront.

Je me trouvai en arrivant à Paris dans une situation très-embarrassante ; car j'appris que mes lettres avaient été interceptées, et j'avais la double crainte d'être arrêté par des créanciers que l'arriéré fatal laissait à ma charge, ou par ses agens de la police de Bonaparte. Cela me détermina à m'aller cacher en Picardie, auprès de Mme Heu, une de mes sœurs, à laquelle j'avais confié ma fille. J'y restai depuis le 16 mai jusqu'au 18 août. Ainsi s'écoulèrent pour moi les cent jours.

CHAPITRE L.

Hanet est renvoyé en Corse. — Fait un mémoire sur l'état des forêts de l'île. — Dans une de ses tournées fait une chute et se brise les reins. — Demande un congé temporaire. — Est recommandé par la princesse au ministre des finances. — Réponse de M. Roi. — Est considéré comme démissionnaire.

Après la seconde rentrée du roi, j'écrivis au ministre pour lui faire connaître ce qui m'avait obligé de quitter la Corse, presque aussitôt après mon arrivée. Son excellence, en me confirmant dans les fonctions d'inspecteur extraordinaire, me donna l'ordre de retourner à mon poste. J'obéis sur-le-champ ; mais je fus retenu quelques jours à Lyon par une violente attaque de goutte. Dès que je

me crus capable de supporter les fatigues de la route, je me fis porter encore tout souffrant dans le bateau d'Avignon. On me plaça sur un ballot de marchandises : comme il n'était pas encore jour, un portefaix, par mégarde ou par maladresse, me déchargea une malle sur les jambes, et me blessa grièvement. Chacun s'empressa de me donner du secours. Parmi ceux qui me prodiguaient des soins, je retrouvai, non sans une grande surprise, la jeune personne du coche de Châlons. Elle mit un doigt sur sa bouche comme pour me demander le silence. Peu de temps après, trouvant le moyen de m'entretenir en particulier, elle m'apprit qu'elle était avec son mari, qu'elle me montra, privé d'un bras. Elle me dit que son père et lui avaient été effectivement nommés généraux par Bonaparte ; que le premier avait été tué à Waterloo, et que son mari, déchu de son grade, et réduit à la demi-solde, se retirait dans ses foyers. Il me parut jaloux et bourru ; je la

plaignis au fond du cœur : nous nous séparâmes à Avignon. J'arrivai sans accident à Bastia, le 9 octobre 1815.

Les fonctions diverses que j'avais jusque-là exercées étaient tout-à-fait étrangères à celles dont j'étais maintenant chargé ; et jamais sans doute je n'aurais pu les remplir, si mon éducation ne m'avait familiarisé, dès ma jeunesse, avec les plantations, les arbres, les bois ; mais j'avais en cette matière des connaissances assez sûres pour ne point paraître déplacé dans une administration forestière. Je puis ajouter même qu'il me suffit d'avoir parcouru et visité les forêts de la Corse, pour connaître et signaler les abus qui se glissaient dans leur exploitation ; et j'adressai au préfet un mémoire instructif sur les magnifiques bois de construction qui croissent dans cette île, la manière de les exploiter, et les précautions à prendre pour garantir les forêts des dangers de l'incendie auxquels elles étaient constamment exposées par l'incurie des habitans et

le défaut de surveillance. Le préfet fut tellement frappé de l'importance de mon travail, qu'il me répondit dans les termes les plus flatteurs, en m'annonçant qu'il allait envoyer mon mémoire au ministre. Celui-ci le renvoya à l'administration des forêts, qui bientôt m'en accusa la réception, en me donnant des éloges et des remerciemens.

Je ne rapporte ce fait que parce qu'il me sert à prouver que j'ai su justifier les bontés dont m'honorait madame la duchesse d'Angoulême, et que si, à sa recommandation, on créa pour moi une place de faveur, ce n'a pas été du moins une place inutile.

Autant pour recueillir les matériaux nécessaires à la composition de ce mémoire, que dans l'intérêt du domaine, qui était en traité pour la vente d'une des plus belles forêts de la Corse, j'avais été obligé de faire plusieurs tournées. Mon zèle ne me permettait pas trop de consulter mes forces et ma santé; mais ces courses réitérées, faites à toute heure du

jour et de la nuit, finirent par me donner des accès de fièvre, qui me mirent aux portes du tombeau ; et voulant les reprendre après mon rétablissement, elles me conduisirent enfin au dernier désastre que la fortune me réservait.

Je venais un jour de descendre à pied une côte fort raide, en tenant ma monture par la bride. Arrivé au bas, je voulus remonter à cheval, et je mis le pied sur l'étrier ; mais, au moment où je m'élance, la courroie qui tient l'étrier casse, je perds l'équilibre, et je tombe à la renverse sur une pointe saillante de rocher, sur laquelle je me brise les reins. J'aurais expiré de douleur, sans les prompts secours qui me furent donnés par l'homme qui m'accompagnait, et par M. de Rivarol, aujourd'hui conservateur des forêts, et député de la Corse, qui me fit transporter à Bastia, le 10 août 1817. Je restai plus d'un an sur mon lit de souffrance, et malgré les soins du docteur Giroux (le même qui m'avait traité

d'une chute non moins terrible dans l'île de la Tortue, et que je retrouvai heureusement à Bastia), je n'en sortis que pour marcher le reste de ma vie avec des béquilles.

A cet affreux événement, vint se mêler la douleur de la perte de ma femme; et la coupe du malheur n'était pas encore épuisée : il me restait à perdre des moyens d'existence, et je les perdis ; à tomber dans la plus cruelle détresse, et j'y suis tombé; à devenir la plus déplorable victime des intrigues des bureaux, et l'intrigue des bureaux m'a tout ravi!

A mon titre d'inspecteur extraordinaire des forêts était attaché un traitement de 9,000 francs, y compris mes frais de bureau et de tournées ; et, malgré une retenue pour les frais de la guerre, une retenue pour les pensions, et une retenue de 1450 fr. pour mes créanciers, ou pour mieux dire pour les créanciers de l'état, il me restait encore de quoi pourvoir à mes besoins; mais, au 1er janvier 1821, l'organisation nouvelle de l'admi-

nistration forestière changea mon titre en celui d'inspecteur principal, et réduisit mes appointemens à 4,500 francs, en les laissant proportionnellement soumis aux mêmes retenues. Aussi, je cessai de trouver dans les émolumens de ma place les moyens de me soustraire aux privations, surtout dans l'état de maladie où je me trouvais.

Je sentais plus que jamais la nécessité de recevoir les soins de ma famille, et de chercher des moyens de guérison, s'il en existait : j'écrivis, le 6 juin, au ministre des finances pour lui demander la permission de venir à Paris pour ce double objet. Je mis ordre, en attendant sa réponse, à tout le travail de l'administration, qui se trouvait très-arriéré.

Le 27 juin, le ministre m'accorda la permission demandée, et la conservation de mon traitement durant mon congé. L'administrateur des forêts, par sa lettre du 2 juillet suivant, m'autorisa de même à quitter la Corse, à prendre les fonds nécessaires aux frais de

mon voyage, et à remettre mon service à l'inspecteur désigné *provisoirement* pour me remplacer. C'était M. de Rivarol.

J'étais bien en règle sous tous les rapports; et je devais, ce semble, être bien tranquille lorsque je rentrai à Paris, après sept ans d'un service continuel, et qui n'avait pas été exempt de fatigues.

Mon premier soin fut d'aller rendre mes devoirs à mon auguste protectrice, ensuite je me présentai chez le ministre, et chez nos administrateurs; je fus parfaitement accueilli partout; ces derniers me promirent en outre de prendre en considération ma position et de m'assurer un sort tranquille.

Madame la duchesse d'Angoulême eut la bonté de me dire que mon état exigeait que je restasse en France, qu'elle allait chercher avec le ministre le moyen de m'y conserver mon traitement, ou de m'obtenir une bonne pension de retraite.

Cette généreuse princesse écrivit au minis-

tre des finances, M. Roi, qui se rendit chez elle ; mon mémoire lui fut communiqué par la princesse elle-même ; le 15 novembre 1821 elle en reçut l'étonnante réponse qu'on va lire.

« Votre Altesse royale, en me remettant il y a » quelque temps une lettre du sieur Hanet » Cléry, inspecteur principal des forêts en » Corse, me fait l'honneur de me dire, qu'elle » verrait avec plaisir que cet agent obtînt la con- » tinuation de son traitement, ou une pension.

» C'est M. Hanet Cléry qui m'a demandé » avec instance de le remplacer, en me décla- » rant qu'il était dans l'impossibilité de conti- » nuer ses fonctions, quoiqu'il m'annonçât » en même temps qu'il savait bien que les » lois et le temps de ses services ne me » permettaient pas de lui accorder une pen- » sion ; il se borna à solliciter des frais de » voyage, pour effectuer son retour en France. » L'administration oublia ses règles en sa » faveur, et, pour remplir ses vues, elle lui

» fit l'avance d'un trimestre de son traitement.
» Les fonds étant faits pour l'année 1821,
» je puis encore, pour l'auguste recommanda-
» tion de votre Altesse royale, lui continuer
» son traitement jusqu'au 1er janvier prochain;
» j'en donnerai l'ordre; votre Altesse royale
» daignera reconnaître qu'il n'est pas en mon
» pouvoir de le traiter d'une manière plus
» favorable, et que c'est par une tolérance
» extraordinaire, qu'après sa *démission* et
» la cessation de ses fonctions il aura joui
» de son traitement jusqu'au 1er janvier 1822
» Je la supplie de ne pas douter du regret que
» j'éprouve de me trouver dans l'impossibilité
» de seconder entièrement ses vues bienfai-
» santes pour M. Hanet Cléry. Je suis etc.

Quoi ! lorsque j'écris pour demander un congé temporaire, c'est une démission que je donne ? Quoi ! j'ai reconnu que je n'avais aucun droit à une pension dans une administration qui n'exige que dix ans de service, lorsque j'en compte déjà sept, et quand je

puis faire valoir pour suppléer les trois ans qui me manquent, la perte d'un œil, la fracture d'une jambe, l'ébranlement général de la mâchoire, le sacrifice de vingt-deux dents, la triste et perpétuelle substitution de deux béquilles à mes deux jambes ? Lorsqu'enfin je ne peux plus me tenir debout, je sollicite avec instance mon remplacement, sans pension, sans retraite, sans réclamation d'aucun genre ? A qui peut-on se flatter de faire prendre le change ?

Il est bien évident qu'on voulait disposer de ma place; pour y parvenir, on me prêtait un langage tout différent de celui que j'avais tenu. Pour en fournir la preuve, je n'ai besoin que de présenter la copie littérale de la lettre ministérielle du 27 juin 1822. Il ne sera pas nécessaire de l'accompagner d'un commentaire, c'est le ministre du 27 juin qui dément le ministre du 25 novembre (1).

---

(1) J'ai déjà dit plusieurs fois, et je répète ici, que

Paris, le 27 juin 1822.

Le premier commis des finances à M. Hanet Cléry, inspecteur principal des forêts à Bastia.

« Le ministre des finances, Monsieur, a » reçu la lettre que vous avez adressée à » son excellence, le 6 de ce mois, et par » laquelle vous demandez *l'autorisation de* » *revenir en France, pour y recevoir de votre* » *famille les soins qu'exige le mauvais état* » *de votre santé*; son excellence me charge de » vous informer qu'elle vous accorde cette » *autorisation*, et qu'elle donne à l'adminis- » tration l'ordre de vous faire provisoirement

---

je n'avance rien que je ne sois en état d'appuyer de preuves sans réplique. Les incrédules peuvent me prendre au mot quand ils le voudront; j'aurais de quoi faire un très-gros volume des pièces justificatives de tout genre que j'ai dans les mains.

» suppléer par l'un des agens forestiers qui
» sont actuellement en Corse, et en même
» temps de mettre à votre disposition la somme
» nécessaire aux frais de votre voyage. Je suis
» etc. *Signé*, DURET. »

Est-ce là, je le demande, le langage que l'on tient à un employé qui a donné sa démission ? Etrange bizarrerie qui semblait réservée à moi seul ! Lorsqu'en Pologne, à la suite d'une injustice, je donne ma démission, on la refuse, et je suis forcé de servir malgré moi; lorsque depuis, en Corse, je demande un congé temporaire, c'est comme démissionnaire qu'on me regarde; et l'on m'ôte mon emploi, sans rien mettre à la place. La princesse, touchée de ma situation, daigne, dans sa lettre au ministre, parler d'une pension de retraite; et, pour se dispenser de répondre à ses intentions bienfaisantes, on allègue cette démission prétendue; on se prévaut ensuite de la disposition de la loi, pour me refuser une pension de retraite

si bien gagnée ! Et puis on se fait un mérite de me laisser mon traitement pendant quelques mois. Ah ! que de réflexions douloureuses naissent de tous ces faits !

CHAPITRE LI.

Conclusion.

Privé par l'arbitraire d'un modique emploi, mon seul moyen d'existence ; repoussé par des refus cruels dans la juste demande d'une pension de retraite, après plus de quarante ans de travaux divers ; réduit à la misère et le corps mutilé, je fis encore une tentative auprès du ministre des finances. Je bornais mes vœux à une recette d'arrondissement que j'aurais fait gérer par mon gendre, déjà percepteur de plusieurs communes en Picardie. Oh ! pour cela me dit le ministre, c'est bien la moindre chose ; je m'occuperai de votre demande. Il s'en est occupé comme de ma pension.

Il me restait une ressource ; elle reposait, il est vrai, sur un fond léger ; mais c'était la dernière, il fallait la tenter et n'avoir aucun reproche de négligence à me faire. J'avais rédigé soigneusement et fait copier à grands frais deux mémoires très-importans sur la Corse. L'un concernait les forêts, et l'autre la culture du pays en général ; communiqués à M. Hoffman, mon beau-frère et littérateur bien connu, ils avaient obtenu son approbation consignée dans une lettre. M. le comte de Villèle étant devenu ministre des finances, je lui présentai ces deux ouvrages avec la lettre de M. Hoffman.

M. de Villèle lut la lettre en entier, parcourut mes manuscrits avec l'air d'y prendre intérêt, après quoi il me dit : Comment se fait-il qu'après tous les emplois élevés que vous avez remplis, vous soyez réduit à solliciter une retraite ? — Et surtout, Monseigneur, que je ne l'aie pas obtenue ? J'aurais là-dessus beaucoup de choses à dire, mais

votre excellence n'aurait pas le loisir de m'entendre. Tout ce que je me permets d'ajouter (en lui montrant mes béquilles), c'est que voilà tout ce que j'ai rapporté de la Corse. Allons ! me dit-il en faisant un geste de surprise, M. Hanet, je vais me concerter avec le ministre de la guerre et celui de la maison du roi, sur les moyens de vous faire obtenir un sort tel que vous le méritez. — Daignez remarquer, Monseigneur, que sans compter les entreprises particulières dans lesquelles j'ai servi l'état, et pour lesquelles il m'est dû de très-fortes sommes, ni mes quatorze ans de service à la cour en qualité de valet de chambre de Madame royale, j'ai exercé pendant trente-quatre ans des fonctions salariées par le gouvernement. Son excellence prit note de mes observations, et je me retirai plein d'espérance. Espérance inutile ! Elle n'a jamais rien produit ; et, non-seulement j'ai vu mon attente trompée, mais encore cette dernière démarche a eu

pour résultat la perte ou du moins la privation de mes deux mémoires sur la Corse. J'en ai vainement demandé la restitution. Mes réclamations sur ce point sont toujours restées sans réponse. Seulement j'ai eu plus tard la stérile satisfaction d'apprendre qu'on avait adopté en Corse quelques-unes des mesures que j'avais indiquées.

Je retournai en Picardie auprès de mes enfans ; mais bientôt mes infirmités, me forçant à braver la triste indigence, me ramenèrent à Paris pour y chercher des secours que je ne pouvais trouver dans un village. J'implorai la pitié de Mme la duchesse d'Angoulême, et sa bienfaisance s'étendit encore sur moi. Mais l'infatigable constance, avec laquelle mes créanciers exercent leur droit de suite sur tout ce qui m'appartient, a empêché l'auguste princesse de m'assurer ouvertement une pension qu'on aurait pu saisir. Elle a bien voulu m'en accorder une, sans titre, sur sa propre cassette, ce qui m'a donné les moyens

d'entrer dans la maison de retraite de Sainte-Périne à Chaillot. C'est là que depuis près de trois ans je vis de ses bienfaits, sans crainte d'en voir tarir la source, parce que son noble cœur est plein pour les malheureux d'une bonté inépuisable.

Je sais que bien des gens, légèrement peut-être, et sans mauvaise intention, m'ont accusé de dissipation et de prodigalité. Hanet, a-t-on dit, n'est pauvre que par sa faute, car, après les grandes entreprises qu'il a faites, et les emplois éminens qu'il a occupés, il devrait être millionnaire. Pour repousser ce reproche, je pourrais faire d'assez longs raisonnemens; je me contente de placer à la suite de ces mémoires un tableau simple et sans commentaire des pertes de divers genres que j'ai essuyées, et des sommes énormes qui me sont dues par le gouvernement. C'est le meilleur moyen de prouver que, si je n'ai pas aujourd'hui cinquante mille francs de rente, ce n'est pas tout-à-fait à moi qu'il faut l'imputer.

Mais je demande aux compagnies qui m'ont employé, aux administrations qui ont recherché mes services, aux généraux, aux maréchaux, à tous les chefs qui m'ont honoré de leur suffrage et comblé de témoignages d'estime et d'amitié ; aux ministres qui m'ont confié des postes importans à titre de récompense, à celui de la guerre sous les ordres duquel j'ai servi si long-temps ; j'ose enfin demander au gouvernement lui-même, si l'homme qu'il a reconnu pour son créancier en des sommes immenses, est trop exigeant, lorsque, arrivé au dernier degré des misères humaines, condamné à d'éternelles infirmités, il demande pour toutes richesses une retraite honorable qui lui fournisse les moyens d'améliorer le sort de sa fille, et sauve du désespoir sa vieillesse anticipée par les souffrances.

Tableau de mes pertes et des sommes qui me sont dues par le gouvernement.

1° Perte sur le remboursement qui me fut fait par le fils de mon associé, dans l'établissement des moulins de la butte de Picardie, condamné à me payer 40,000 fr., ledit paiement fait en assignats valant 5 pour 100.	38,000 f.
2° Lorsqu'en 1802, le gouvernement m'eut laissé à la merci des créanciers que je m'étais faits pour lui, je fus obligé, pour en apaiser quelques-uns,	
	38,000 f.

Report. .	38,000 f.
de vendre mes propriétés ; celle de la Butte de Picardie, qui, dans l'origine, me revenait à plus de 180,000 fr., y compris les réparations faites à ma rentrée en possession, se trouvant dépréciée comme toutes celles de Versailles, ne fut vendue que 30,000 f. Je perdis.	150,000 f.
3° Par le même motif, je perdis sur la vente de deux maisons à Paris, le mobilier compris.	30,000
4° A mon retour de S.-Domingue, et par suite de la capture de notre vaisseau aux Sorlingues, j'ai été dépouillé, en mar-	
	218,000 f.

Report. .	218,000 f.
chandises et objets divers, d'une valeur de	20,000
5° Pour solde de mes appointemens et avances, il me fut remis, à Saint-Domingue, une traite de 22,500 fr., tirée des colonies sur la marine, laquelle n'a jamais été payée. Le discrédit de ce papier m'y a fait perdre, chez le banquier Perregaux . . .	18,000
6° Lorsqu'on a cessé de me fournir des fonds pour mes divers services en Helvétie, il m'en a coûté pour intérêts d'emprunts, et frais d'employés pour travailler à ma liquidation. .	75,000
	331,000 f.

A ces pertes, qui présentent un total de trois cent trente-un mille francs, il faut ajouter celui de mes créances sur le gouvernement.

Ces créances, suivant le procès-verbal du 28 ventôse an 10, se composent :

1° Pour tout ce qui m'est dû, conjointement avec mes trois associés, pour la fourniture des vivres-réunis, etc., de la somme de.	1,716,537 f.
2° Pour ce qui m'est dû en particulier pour la fourniture de l'habillement en Suisse, de la somme de.	466,394
En tout.	2,182,931 f.
Sur quoi je dois à mes créanciers ou associés. . .	1,329,185 f. 75 c.
Reste	853,745 f. 25 c.

Report. .	853,745 f. 25 c.
Si maintenant j'ajoute à ce dernier total le montant des pertes que j'ai faites, s'élevant à. . .	331,000 f.
Il en résultera un total général de.	1,184,745 f. 25 c.

Somme énorme que j'aurais eue, si le gouvernement m'avait payé, sauf la perte que j'ai faite sur le remboursement, qui forme le premier article.

Récapitulation de mes divers emplois et du temps pendant lequel je les ai exercés.

Valet de chambre de Madame royale pendant	14 ans.
Inspecteur principal des vivres-viande	3
Munitionnaire des vivres-viande à l'armée du Rhin	1
Entrepreneur général de l'habillement, et munitionnaire général de l'armée française en Suisse, y compris le temps employé à poursuivre mes liquidations.	3
Agent général des hôpitaux militaires à Saint-Domingue. . .	1
Agent général des fourrages de l'armée d'Angleterre	1
	23 ans.

Report. .	23 ans.
Chef de division des équipages militaires, compagnie Breidt, en Allemagne, en Prusse, en Pologne.	2 ans ½
Lieutenant, adjudant-major, commandant le dépôt du train des équipages à Pau, commandant le bataillon des prisonniers espagnols, et chargé des remontes, et officier à la demi-solde. .	10 ans ½
Inspecteur principal et conservateur des forêts de la Corse .	7 ans
En tout	43 ans.

Nota. Sur ces 43 ans, il y en a 34 et demi qui me donnent droit à la pension de retraite du gouvernement, puisque les emplois étaient à la solde de l'état.

APPENDICE

DU SECOND VOLUME.

Notice historique sur l'expédition de Saint-Domingue, en l'an 10 (ou 1802), et sur l'administration des généraux Leclerc et Rochambeau. — Anecdotes diverses.

On prétend qu'après la fameuse journée de Saint-Cloud, Bonaparte, maître du gouvernement, fit une liste secrète de tous les officiers généraux qui s'étaient trouvés à cette époque à Paris ou dans les environs, et avaient refusé de s'unir à sa fortune, et de servir ses projets. On ajoute que deux ans après il les envoya à l'expédition de Saint-Domingue. Cela me paraît peu probable, car

d'une part il aurait dû y envoyer plusieurs généraux célèbres de ce temps, notamment Augereau et Bernadotte; et de l'autre, il faudrait supposer qu'il voulut sacrifier son beau-frère Leclerc, ce qui n'est pas à présumer. Au reste, si le fait est vrai, on peut dire que la fièvre jaune lui procura sans éclat une vengeance complète; car, dans le cours d'une année, quarante généraux ou officiers supérieurs périrent à Saint-Domingue.

Quoi qu'il en soit, le général Leclerc n'était pas l'homme qu'il aurait fallu, pour sauver ou reconquérir cette riche colonie. La place difficile de capitaine général demandait un administrateur plus politique encore que guerrier, et le jeune beau-frère du premier consul ne signala que par des fautes graves les commencemens de son administration.

La première fut sans contredit de laisser incendier le Cap en présence de l'escadre française, et de n'entrer dans le port qu'après que la ville eut été réduite en cendres. Bona-

parte, qui n'ignorait pas que cette année la maladie s'était annoncée avec beaucoup de violence, avait nommé pour remplacer Leclerc en cas d'événement fâcheux, un général plus expérimenté que lui : c'était le général Vatrin. Malheureusement cet officier ne survécut que de quelques jours à son débarquement.

La seconde faute de Leclerc, ou de son conseil, fut l'enlèvement de Toussaint Louverture. Cet homme, chéri et respecté des nègres, pouvait seul les contenir et mettre un frein à leur fureur. Cette fausse mesure devint pour la colonie le signal de tous les désastres. N'étant plus retenus, les noirs se livrèrent aux plus grands excès ; ils mirent le feu à toutes les forêts de l'intérieur, à toutes les plantations, et les malheureux colons, chassés de leurs habitations par le fer et la flamme, furent contraints à se réfugier dans les places maritimes, où ils ne trouvèrent point, tant s'en faut, les égards et les

secours auxquels ils avaient droit par leurs infortunes. On verra par la suite de ces notes que c'est au général Leclerc, et surtout à son successeur Rochambeau, qu'on peut, sans trop d'injustice, imputer la perte de Saint-Domingue.

Une troisième expédition partit pour cette colonie du port de Marseille ; elle se composait de six mille Polonais, sous les ordres du général Jablenoukki : ce dernier éprouva en arrivant le sort du général Vatrin ; frappé par la contagion au moment même où il débarquait, il expira peu de temps après. Sa mort eut les suites les plus fâcheuses ; la peur s'empara de tous ces étrangers, officiers et soldats ; et la peur les livrant sans défense à la contagion, ils tombèrent tous malades ; de sorte qu'au lieu d'être utiles, ils furent pour la colonie une vraie surcharge. J'en souffris moi-même plus que personne, car ils furent transportés à l'île de la Tortue, dont ils encombrèrent tous les hôpitaux. Ce qui aug-

mentait nos embarras et nos fatigues, c'était que ces hommes, qui n'entendaient pas notre langue, et que nous n'entendions pas mieux, ne voulaient prendre aucun remède de la main des nègres, qui nous servaient d'infirmiers. L'aspect même des nègres les effrayait tellement, qu'ils se sauvaient pendant la nuit, presque nus, des tentes ou des cases, et s'en allaient périr dans les bois ou sur les mornes. Leurs cadavres, restés sans sépulture (1), corrompaient l'air, et entretenaient ou augmentaient les effets et les progrès de la contagion. Je suis convaincu que l'infection que ces corps pestiférés répandirent dans la campagne a fait périr un grand nombre de nos convalescens. Et qu'on ne pense pas que j'exagère : je mets en fait que sur ces six mille Polonais, sans compter les femmes et les

---

(1) Ce fut le cadavre d'un de ces Polonais qui effraya ma mule, et occasiona l'affreuse chute où je faillis perdre la vie.

enfans, les neuf dixièmes au moins ont fini misérablement à Saint-Domingue, et principalement dans l'île de la Tortue.

Aux vices généraux d'une administration peu sage, le gouverneur Leclerc joignait le tort d'une conduite privée souvent peu loyale. Je n'en citerai qu'un exemple. Le vertueux M. Labatut l'avait reçu dans son habitation, lui, sa femme, son état major, et son nombreux domestique. Durant trois mois il leur prodigua tous les soins de l'hospitalité la plus généreuse et la plus désintéressée. Le général et sa femme ne se séparèrent du digne colon, qu'après lui avoir annoncé leur prochain retour à son habitation (1), où ils avaient trouvé, disaient-ils,

---

(1) L'habitation Labatut était la plus belle de l'île; sa position était magnifique. Située sur la plus haute crête, elle jouissait d'un air pur et frais. Ses jardins, décorés d'orangers, étaient délicieux, et la température y était toujours supportable.

le bonheur et la santé. Ils ne lui prouvèrent qu'ils se souvenaient de lui et de l'accueil touchant qu'il leur avait fait, qu'en l'imposant pour une somme de 50,000 piastres d'Espagne (1), qu'il fut contraint de payer. C'était, disait le général, pour lui faire expier son vieil attachement à l'ancienne dynastie. Les deux époux m'avaient souvent parlé de ce trait; mais ils se plaignaient moins de la taxe elle-même, quelque exorbitante qu'elle dût paraître, que de l'odieuse ingratitude du général.

Ce procédé, qu'ils méritaient si peu, ne fut point capable de refroidir les sentimens de bienveillance et d'humanité qu'ils ne cessaient de déployer dans toutes les occasions. Tandis que j'étais auprès d'eux, je fus témoin d'un acte qui ne les honore pas moins qu'il n'honore le vice-amiral Gantheaume, alors

(1) La piastre d'Espagne ou gourde était fixée à 5 fr. 50 c. La taxe de M. Labatut équivalait à 275,000 fr.

capitaine de vaisseau. Ce dernier était en station devant l'île de la Tortue, en face du port de Paix. Il nous avait un jour invités à dîner à bord. Avant la fin du repas, un officier de gendarmerie, suivi de plusieurs gendarmes, vint réclamer un mulâtre que l'amiral Bruix avait confié à la garde du capitaine Gantheaume; il ne s'agissait pas de moins que de fusiller ce malheureux sur la plage. Le capitaine, d'un air consterné, reçut l'ordre des mains du gendarme. Pendant qu'il lisait l'écrit fatal, tous les yeux s'étaient fixés sur lui, et je m'aperçus qu'il éprouvait tout d'un coup une sensation bien prononcée de plaisir. Monsieur, dit-il à l'officier, cet ordre est en règle, mais il n'est point revêtu de la signature de mon amiral, et je n'ai d'autre supérieur que lui : c'est lui qui m'a remis le mulâtre, je ne puis le livrer que sur sa propre invitation. Les gendarmes se retirèrent frustrés de leur victime. Le capitaine nous fit voir ce misérable, avec sa femme et six petits

enfans : M. Labatut le reçut dans la nuit avec sa famille, et les fit cacher dans un morne, en pourvoyant généreusement à leur subsistance. Il paraît que ce mulâtre était accusé de correspondre avec les nègres révoltés, ce qui au fond n'était nullement prouvé.

Ce fut vers ce temps qu'arriva la mort de Leclerc. Il fut remplacé par le général Rochambeau, que le premier consul avait désigné pour succéder au général Vatrin, en cas de décès. Rochambeau s'était si bien conduit au Port-au-Prince, et dans les départemens du sud et de l'Artibonite, que son avènement fut regardé par les colons comme une faveur de la fortune. Il ne tarda pas à tromper cruellement leurs espérances ; et l'on peut dire que si la colonie a joui de quelques momens de calme et de tranquillité, ce n'a été que durant la trop courte administration de M. Daure.

Je ne parlerai point de toutes les mesures

arbitraires que ce capitaine général prit dès son arrivée au Cap. Leclerc avait mis le feu dans l'intérieur de la colonie ; Rochambeau attisa l'incendie, et il acheva d'aliéner l'esprit et le cœur des nègres, en exerçant les plus atroces barbaries sur tous ceux qui se laissaient prendre. Les plus légers soupçons suffisaient pour donner l'ordre des supplices. Cette injustice soutenue jeta les nègres dans le désespoir ; et le désespoir, l'ardeur des vengeances, leur rendant leur férocité native, les conduisirent à d'horribles représailles contre les imprudens colons qui les attendaient.

Après quelque temps de séjour au Cap, Rochambeau retourna au Port-au-Prince, emmenant son état-major et toutes les administrations. Cette ville, encore toute pleine de son ancienne réputation, devint, comme le Cap, le théâtre de ses fureurs et de ses exactions. Les noirs étaient massacrés sur le moindre prétexte, les blancs surchargés

d'impôts et voués aux plus rudes services. Les vexations s'étendirent jusqu'aux capitaines marchands ; sous quelque pavillon qu'ils se présentassent, ils étaient obligés à déposer leur cargaison sur la plage, et à transporter avec leurs bâtimens, tantôt des vivres aux divers ports de la côte, tantôt des malades à l'île de la Tortue. Il résultait toujours de ces violences, dont au surplus le général Leclerc avait donné l'exemple, que les capitaines perdaient, par la fièvre jaune, la moitié de leurs équipages, et qu'ils étaient ensuite contraints de vendre à vil prix leurs marchandises, qui avaient essuyé de grandes avaries.

Rochambeau exerçait encore sur ces malheureux marchands une autre sorte de tyrannie. Comme il y avait très-peu de troupes disponibles, on forçait à monter la garde tous les hommes en état de porter un fusil (1).

---

(1) On fit à cette occasion une caricature qu'on

Quand ceux qu'on voulait soumettre à cette corvée disaient pour s'excuser qu'ils n'étaient pas Français, on les faisait marcher de force, et on ne manquait pas de les réserver pour les patrouilles de nuit, qui n'étaient jamais sans danger, parce que les nègres descendaient souvent jusqu'aux barrières de la ville.

Les habitans du Port-au-Prince, et les colons qui s'y étaient réfugiés, avaient formé aussi une garde nationale à cheval, à l'instar de celle du Cap : on m'en offrit le commandement, de même que l'avait eu au Cap M. Vassieu, que j'avais remplacé ; mais je n'y voulus entrer qu'en qualité de simple

---

afficha par toute la ville. Elle représentait un sergent de la garde nationale sur la plage, attendant l'arrivée des chaloupes, et présentant des billets de garde à tous ceux qui mettaient pied à terre, matelots ou passagers; des gendarmes se tenaient prêts à conduire en prison ceux qui refusaient les billets.

cavalier, et je manquai de périr la nuit même où, pour la première fois, je fis mon service. Le capitaine nous conduisit en patrouillant, au nombre de cinquante, aux environs d'une bourgade où mille nègres s'étaient embusqués. Heureusement pour la troupe, je donnai sur une sentinelle avancée des noirs, à qui je demandai le mot d'ordre; il me répondit : *Paillencul* (1), et au même instant, il me porta sous le sein gauche un coup de lance qui, paré par le baudrier de mon sabre, ne fit qu'effleurer la chair. Nous prîmes ce nègre, qui déclara qu'il y avait beaucoup de révoltés embusqués dans la forêt. Le capitaine voulait d'abord les en aller chasser; mais on lui fit entendre raison, et nous rentrâmes dans la ville.

J'ai dit, et je le répète, que les colons sont braves jusqu'à la témérité. Il était au reste

---

(1) C'est le nom d'un oiseau de mer qu'ils avaient pris pour mot d'ordre.

très-naturel que des gens qui perdaient tout fussent peu ménagers de leur vie, dans les occasions de ce genre ; mais, quand Rochambeau voulait forcer à imiter les colons, des étrangers de toute nation, Américains, Hollandais, Espagnols, etc., venus uniquement pour les affaires de leur commerce, il devait amener, et ce fut ce qui arriva, les plus fâcheux résultats pour la colonie. Les marchands ainsi maltraités ne revenaient plus, et la pénurie de vivres ne tarda pas à se faire sentir. Quand je retournai en France, je ne laissai dans les magasins du Port-au-Prince, qui servait d'entrepôt général, qu'une très-faible quantité de subsistances; il y en avait à peine pour les besoins de quinze ou vingt jours ; plusieurs objets manquaient même totalement. Pour surcroît d'embarras, outre la troupe qu'il fallait nourrir, il y avait douze ou quinze mille mulâtres ou hommes de couleur, qui s'étaient sauvés au Port-au-Prince de toutes les parties de l'île, avec

leurs enfans et leurs femmes, et auxquels on donnait une demi-ration par tête.

Après le départ des bâtimens, qui, pour comble de disgrâce, furent tous capturés par les Anglais, l'armée de Saint-Domingue tomba dans un tel état de détresse, qu'on fut obligé de donner aux soldats des farines et des salaisons que j'avais fait déclarer avariées, et que l'ordonnateur Colbert avait sagement ordonné de jeter à la mer, ce qui n'avait pas été fait. Cette mauvaise nourriture ne fit qu'aider aux ravages de la maladie, comme on aurait dû s'y attendre.

Le général Rochambeau aurait voulu déployer une grande rigueur, comptant que la rigueur contre les subalternes fait trouver des ressources ; mais il ne savait à qui s'en prendre, ou pour mieux dire, chacun s'était mis à l'abri. Le munitionnaire était retourné au Cap, l'agent général Nicolo, qui m'avait remplacé, s'était sauvé aux États-Unis, où il

est encore ; mais le malheureux Fit de Souci, garde magasin, n'ayant pu s'éloigner, eut seul à souffrir de l'humeur violente du général qui menaça de l'emprisonner, même de le faire fusiller. Ce pauvre jeune homme, qui savait que chez Rochambeau l'effet suivait toujours de près la menace, fut tellement saisi de frayeur, qu'il tomba subitement malade, et qu'il mourut en fort peu de jours. M. Lacour, aujourd'hui sous-intendant, prit la place de Fit de Souci, et fut comme lui persécuté par le général en chef ; mais il sut résister avec plus de bonheur à l'injustice et à l'arbitraire. C'est de lui que je tiens les détails de la mort de son prédécesseur.

Cet infortuné Fit de Souci, que le hasard avait placé sous mes ordres, était issu d'une famille très-ancienne. Fils de la marquise de Souci, sous-gouvernante des enfans de France, encore vivante, petit-fils de cette bonne baronne de Makau, dont j'ai souvent parlé dans le commencement de ces mé-

moires, il avait des droits assurés à mon amitié, et je lui en donnai constamment toutes les preuves qui dépendirent de moi. Je voulais l'emmener à mon départ de la colonie; mais il avait quelques capitaux dans le commerce, et la difficulté de les retirer l'empêcha de me suivre : ils lui coûtèrent la vie, et ils n'en furent pas moins perdus pour sa famille, car il n'y avait alors à Saint-Domingue aucune institution capable de protéger les droits des héritiers, en veillant sur la matière des successions.

Je perdis à la même époque un de mes anciens amis, le général Lavalette, chef d'état-major, et comme Fit de Souci, victime d'une injuste persécution de Rochambeau. J'avais appris avec plaisir, en arrivant au Cap, qu'il se trouvait au Port-au-Prince; mais, retenu au Cap d'abord par la maladie, puis par mon service, envoyé ensuite à la Tortue, plusieurs mois se passèrent sans que j'eusse pu le joindre. Je n'eus dans l'inter-

valle qu'une seule occasion de voir sa femme ; eh ! dans quel état, grand Dieu !

J'ai dit dans mes mémoires que M. Daure avait renvoyé en France son secrétaire Saint-Bonnel, après que je l'eus tiré de la salle des morts ; mais, comme il ne pouvait pas douter de l'intérêt que je prenais à ce malheureux jeune homme, il me pria de surveiller son embarquement, sur la frégate *la Nourrice*, qui devait le transporter à Marseille. Pour remplir les intentions de M. Daure, autant que pour ma propre satisfaction, j'accompagnai moi-même Saint-Bonnel à la frégate. Dès que le capitaine me vit arriver avec mon protégé privé de raison, Bon ! s'écria-t-il, j'étais déjà chargé d'une folle, et voici maintenant un fou qui m'arrive. A ces mots il ouvrit la porte d'une petite chambre de l'entrepont. Je ne saurais peindre tout ce que j'éprouvai en reconnaissant Mme de Lavalette attachée par le milieu du corps, entre deux négresses qui la tenaient fortement par les

bras. J'étais resté immobile de stupeur. Comment, Monsieur, me dit en riant le capitaine, vous venez d'apporter à bord un fou dans vos bras, et vous avez peur d'une folle? Ah! Monsieur, lui répondis-je, cette folle est la femme du meilleur de mes amis! Je suis fâché, répliqua le capitaine, de vous avoir donné, sans le savoir, le pénible spectacle que vous avez eu; mais on assure qu'en respirant l'air natal, cette dame recouvrera la raison avec la santé, et cela doit vous consoler. Le capitaine ne m'avait point donné de fausses espérances. Mme Lavalette reprit ses sens en débarquant à Marseille; et je ne sais si ce ne fut pas un malheur pour elle, car elle ne tarda pas à recevoir la nouvelle de la fin tragique du général Lavalette, événement affreux qui la laissait sans époux, et qui privait sa famille de sa dernière espérance.

Dès que je fus arrivé au Port-au-Prince, après avoir quitté l'île de la Tortue, je me

hâtai d'aller voir mon ami : à son tour, il s'empressa de me dire que la prédiction du capitaine de la frégate s'était accomplie, et que sa femme elle-même lui avait écrit de Marseille pour lui faire part de son rétablissement.

Lavalette jouissait dans la ville de la plus grande considération ; il me présenta chez madame Lartigue, créole très-riche, encore belle, quoiqu'elle fût âgée d'environ quarante ans : elle avait une fille qui devait épouser le fils de Rochambeau, ce qui attirait chez elle bonne et nombreuse société. Lavalette y était parfaitement accueilli ; mais, à l'arrivée du capitaine général, il y eut de grands changemens. La place de Lavalette fut donnée au général Boyer, celui qu'on a vu dans mes mémoires prisonnier à Tiverton, et la porte de madame Lartigue demeura fermée à tout le monde.

J'ai soupçonné que le capitaine général voulait être pour son propre compte auprès

de la mère, comme le jeune Rochambeau auprès de la fille, et que ce fut dans un accès de jalousie qu'il exigea de cette dame le sacrifice de sa société et de ses habitudes ; ce que je puis dire, c'est que jamais aucun chef des armées ne me fit un plus mauvais accueil; il reçut plus mal encore le général Lavalette, qui me présentait. Il est possible qu'il ait vu ou cru voir dans ce dernier un rival ; quant à moi, son humeur provenait d'autre cause: il avait amené du Cap l'agent Nicolo, et, pour l'avoir près de lui, il lui fallait ma place. Il ignorait que je venais de m'en démettre; aussi, quand je retournai chez lui le lendemain avec Nicolo lui-même, pour lui demander s'il avait des ordres à me donner pour la France, il me fit beaucoup meilleure mine, et il m'invita même à dîner avec lui. Cependant toutes les démonstrations d'amitié qu'il faisait à Nicolo ne furent pas capables de le rassurer; on a vu qu'il s'enfuit aux Etats-Unis.

Pendant le dîner, Rochambeau me fit mille questions sur mon amitié pour Lavalette. J'étais surpris de ne pas le voir à table avec nous ; mais je n'aurais jamais pensé qu'il ne fût plus au Port-au-Prince. Je n'appris qu'il avait dû quitter, sans aucun délai, cette ville, que le soir en rentrant chez moi, par une lettre qu'il m'envoya, de la Croix-des-Bouquets (1), par son domestique. J'allai le voir dès le lendemain ; et, comme j'avais déjà fait à Nicolo la remise de mon service, je passai trois jours avec lui. Il paraissait ignorer pourquoi Rochambeau l'avait relégué avec quatre cents hommes dans ce lieu d'exil, ou, s'il s'en doutait, il ne voulut point le dire.

Nos adieux furent tristes ; on eût dit qu'il

---

(1) C'est le nom d'une plaine située à quatre ou cinq lieues au nord du Port-au-Prince, et à une lieue de la mer. Elle contient quelques habitations. Il faut pour y arriver traverser la petite rivière des Orangers.

prévoyait quel sort l'attendait. Mon cher ami, me dit-il en m'embrassant, je ne vous vois partir qu'avec peine ; je perds en vous le seul homme sur qui je comptais pour en recevoir les consolations qui me sont devenues si nécessaires. L'accent dont il prononça ces mots me pénétra jusqu'au fond de l'âme, et j'emportai de cette dernière entrevue de vives inquiétudes et de fâcheux pressentimens.

Près de rentrer au Port-au-Prince, je rencontrai Rochambeau sur la route. Il s'arrêta devant moi pour me demander avec beaucoup d'humeur d'où je venais. Surpris d'une telle question, dans un temps où je n'avais plus avec lui aucun rapport de dépendance, je lui répondis fièrement que je venais de voir mon ami le général Lavalette. Il me quitta en fronçant le sourcil. De mon côté, je crus pouvoir me dispenser de le revoir : j'allai seulement prendre congé de M. Daure, et je m'embarquai dans la nuit.

Ce ne fut qu'à Plymouth que j'appris la fin malheureuse de mon ami. Voici comment on me la rapporta. « Les ordres de Rochambeau tenaient toujours Lavalette exilé à la Croix-des-Bouquets ; mais les nègres ayant coupé toute communication entre cette plaine et le Port-au-Prince, et descendant des mornes par milliers, Lavalette, trop faible pour opposer aucune résistance, ne vit d'autre moyen de salut que de se rendre, pendant la nuit, sur la plage, avec tous ceux qui purent le suivre. Au point du jour, il fit des signaux de détresse, qui furent heureusement aperçus par un capitaine marchand : celui-ci fit mettre de suite sa grande chaloupe et tous ses canots en mer : Lavalette et les siens s'embarquèrent et furent transportés au bâtiment ; mais le navire, beaucoup trop chargé, sombra par un coup de vent, et périt corps et biens. »

Ce fut de cette manière que ce funeste accident fut rapporté dans les journaux ; mais un

colon de Saint-Domingue, que j'ai vu depuis, m'en a rendu un compte assez différent : suivant lui, Lavalette seul a péri. Pressé de monter sur le pont, il n'attendit pas que la chaloupe eût été amarrée, et comme la mer était assez agitée, une vague ayant poussé la chaloupe à l'instant même où il plaçait le pied sur l'échelle du bâtiment, il tomba dans la mer, et disparut sous les flots sans qu'il fût possible de le secourir. On assure qu'il portait sur lui une si grande quantité d'or, que le poids le fit enfoncer sur-le-champ à une grande profondeur. D'ailleurs ces parages sont toujours pleins de requins qui suivent les bâtimens, ce qui, par malheur, n'expliquerait que trop bien pourquoi on ne le retrouva pas.

Quelle que soit la version qu'on adopte, il n'en sera pas moins vrai que l'estimable Lavalette est mort désastreusement en cherchant son salut dans une fuite nécessaire ; et son odieux persécuteur est mort glorieuse-

ment sur le champ de bataille (1) : étranges destinées des hommes !

Il n'est point de mon sujet de parler de l'importance de Saint-Domingue, et d'augmenter ainsi les justes regrets qu'excite la perte de cette riche colonie, dans un temps où les productions du nouveau-monde sont devenues pour l'ancien des objets de première nécessité. J'ai dû me borner à dire ce que j'ai vu. L'opinion de tous les hommes sages du Cap et du Port-au-Prince était que l'administration de Rochambeau consommerait le mal que celle de Leclerc avait commencé : l'événement a justifié leurs craintes, et les faits que j'ai rapportés serviront peut-être à prouver qu'ils n'ont pas calomnié ces deux généraux, en les accusant des désastres de leur patrie.

---

(1) On assure qu'il a été tué d'un coup de canon à la bataille de Leipsick.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

TOME PREMIER.

Pages.

CHAPITRE Ier. — Précis sur la famille Cléry. — Circonstances qui l'ont attachée à la cour dès le règne de Louis XIV. 1

CHAPITRE II. — Première entrevue du dauphin, depuis Louis XVI, avec le petit Cléry, devenu son valet de chambre. — Les deux Cléry au collége. 14

CHAPITRE III. — Portrait des deux Cléry. — La princesse de Guémenée les prend à son service. 23

CHAPITRE IV. — Entrée d'Hanet au service de la

Page.

princesse de Guémenée. — Heureuse gaucherie du valet de chambre. — Réfutation d'un passage de Mme Campan. 35

Chapitre V. — Aventures de M. Nicolas et de Mlle la Botte. — Coiffure à la Clairval. — Le valet de chambre seigneur. 44

Chapitre VI. — Naissance de *Madame royale*, duchesse d'Angoulême. — Hanet Cléry entre à son service. — Naissance du dauphin. — Accident qui menace la vie du jeune prince. — — Retraite de Mme de Guémenée. — Erreurs de Mme Campan. 60

Chapitre VII. — Inoculation de Madame royale. — Les gants de la reine. — Anecdotes qui prouvent la beauté d'âme de Marie-Antoinette, et l'amour que lui portaient les Français. 72

Chapitre VIII. — Éducation que Louis XVI et Marie-Antoinette donnaient à leurs enfans. — Le roi serrurier. 83

Chapitre IX. — Spectacles de la cour. — Le barbier débutant. — Les lunettes de M. Campan. — Le souper. 90

Page.

Chapitre X. — La poupée. — Le pari fait en dormant. — Trente heures de faction. 101

Chapitre XI. — Les *Ombres chinoises* à la cour. — Diverses anecdotes sur l'*étiquette*. — Origine et suppression des *en cas*. 113

Chapitre XII. — Traits de bonté de Louis XVI. Ses *incognito*. — Malheurs dans la famille Cléry. 133

Chapitre XIII. — Bienfaits de Louis XVI pendant l'hiver de 1788. — Il protége un établissement de moulins formé par Hanet Cléry. . 153

Chapitre XIV. — Journées des 5 et 6 octobre. — Erreurs de Mme Campan. 167

Chapitre XV. — Louis XVI daigne consulter Hanet sur une demande du peuple. — L'orateur impromptu. — Erreur de Mme Campan. — Événemens divers. 175

Chapitre XVI. — Rectification d'une erreur historique de Mme Campan. 191

Chapitre XVII. — Dénonciations bizarres. . . 201

Chapitre XVIII. — Comment les deux Cléry échappent au massacre du 10 août. 210

Chapitre XIX. — Événement affreux. — Hanet

Page.

obligé de quitter la France. — Se fait garde de bestiaux. 216

Chapitre XX. — Heureuses rencontres. — Le garde de bestiaux devient inspecteur général des approvisionnemens pour l'armée. . . . 229

Chapitre XXI. — Le représentant du peuple au pain bis. 238

Chapitre XXII. — Hérault de Séchelles. — Saint-Just et Lebas. 245

Chapitre XXIII. — Hanet visite son frère en prison. — A son retour il est lui-même dénoncé. — Le 9 thermidor les sauve tous deux. . . 264

Chapitre XXIV. — Réunion des deux frères. — Émigration de Cléry. — Destitution de Hanet. — Les fleurs de lis au dîner républicain. . . 278

Chapitre XXV. — Hanet munitionnaire général. — Ses relations avec les généraux Pichegru et Moreau. — Le chanteur Martin à Strasbourg. . 290

Chapitre XXVI. — Le barbier d'Augsbourg. — Les bœufs libérateurs. 309

Chapitre XXVII. — Quelques détails sur la belle retraite du général Moreau. — Anecdotes. . . 323

TOME SECOND.

Page

CHAPITRE XXVIII. — Situation et marche de l'armée à travers la Forêt-Noire. — Hanet arrive à Strasbourg. — Cesse ses fonctions. . . . 1

CHAPITRE XXIX. — Hanet donne quelques mois à ses affaires et à sa famille. — Conclut un nouveau marché qui ne peut être exécuté. — Passe à l'armée d'Helvétie. — Causes de la guerre faite aux Suisses. 9

CHAPITRE XXX. — Hanet munitionnaire des vivres-viande en Helvétie. — Portrait de Rapinat, commissaire du Directoire. — Enlèvement du trésor de Berne et des armes parlantes. — Hanet est chargé d'une opération importante. 24

CHAPITRE XXXI. — Hanet récompensé par le Directoire. — Est chargé de l'habillement des troupes. — La comtesse Sydner. — Otages pris à Berne. — Dîner fameux. — L'ordonnateur, le général, et le commissaire du Direc-

Page.

toire envoient Hanet à Paris à l'insu les uns des autres. 35

Chapitre XXXII. — Hanet rencontre à Paris la princesse de Rohan. — Empêche le sieur Coquet de se jeter dans la Seine. — Va voir sa mère, trouve chez elle M. de Montgardé, et Mme de Beaurepaire sa sœur. — A le bonheur d'être utile à l'un et à l'autre. 52

Chapitre XXXIII. — Hanet devient munitionnaire général de l'armée d'Helvétie. — Présent magnifique refusé par le commissaire Rapinat. — Désintéressement du même. — Traits divers. 64

Chapitre XXXIV. — Cléry publie à Londres son journal du Temple. — Lettre de Louis XVIII. Hanet se marie. — Voit Masséna. — Ne reçoit pas de fonds du gouvernement. — Détresse. — Départ pour Paris. 75

Chapitre XXXV. — Hanet sollicite en vain sa liquidation. — Devient agent de la compagnie Noë, pour la fourniture des fourrages de l'armée de l'Ouest. — Joue les accapareurs de Nantes. — Est rappelé à Paris. — Est envoyé à Genève, de là à Lausanne. — Revient à Paris. 87

Page

Chapitre XXXVI. — Hanet perd deux ans à solliciter. — Échappe aux huissiers. — Va à Saint-Germain. — Voit Mme Campan. — Part pour le Hâvre, et s'embarque pour Saint-Domingue. . 104

Chapitre XXXVII. — Traversée du Hâvre à Saint-Domingue. — Fièvre jaune. — Entrée au Cap. 114

Chapitre XXXVIII. — Hanet, atteint de l'épidémie, court le danger d'être pris pour mort. — Se guérit lui-même. — Remplace l'agent général des hôpitaux. . . . , ... 124

Chapitre XXXIX. — Hanet sauve un malade abandonné pour mort. — Est envoyé à l'île de la Tortue. — M. Labatut, colon, s'attache à lui. — Chute dans un précipice. — Progrès de l'épidémie. — Mort de Leclerc. — Retour d'Hanet au Cap. 134

Chapitre XL. — Hanet va organiser le service au Port-au-Prince. — Traversée. — Désastre de l'île de la Tortue. — Départ pour la France. — Inexpérience du capitaine. — Les Providenciers. 152

Chapitre XLI. — Le navire où est Hanet pris

Pages.

par un corsaire des îles Sorlingues. — Séjour à Sainte-Marie. — Reconnaissance d'un matelot. — Hanet gagne l'estime du gouverneur. — Départ pour Plymouth. 162

Chapitre XLII. — Captivité à Plymouth. — Incidens. — Translation à Tiverton. — Nouveaux incidens. — Hanet fait des ouvrages en paille. — Le général Boyer. — Chien condamné à être pendu. — Nouvelles de Cléry. — Hanet condamné aux arrêts pour un de ses amis. — Retour en France. 174

Chapitre XLIII. — Négociation de la traite des colonies. — Départ précipité de Cléry. — Sa cause singulière, d'après Mme Campan. — Hanet devient inspecteur principal dans l'entreprise Ghry. — Séjour à Arras. — Le général Junot. — Anecdotes. — Hanet rencontre par hasard Mme de Beaurepaire. — Est chef de division des transports. — Arrive à Augsbourg. — La comtesse de Nordoff. 194

Chapitre XLIV. — Hanet est chargé de tout le service. — Intérieur de la maison Nordoff. — Histoire de l'orpheline *Caritas*. — Le médaillon de cristal. 212

Page.

Chapitre XLV. — Hanet parle au roi de Bavière sans le connaître. — Bataille d'Iéna. — Il rencontre Montgardé — Est envoyé à Varsovie. — Travaux inutiles. — Resté sans emploi, est nommé lieutenant adjoint au commandant d'un bataillon du train. — Lettre du comte Daru. . 225

Chapitre XLVI. — Hanet est chargé d'aller en remonte. — Il gagne une maladie contagieuse, et perd un œil par l'effet des remèdes. — Va à Potsdam. — Retourne auprès du maréchal Soult. — Conduite peu franche de l'ordonnateur. — Parcimonie du duc de Valmy. — Napoléon lui joue un tour. — Trait du duc de Montébello. 237

Chapitre XLVII. — Hanet reçoit l'ordre de conduire le bataillon en Espagne. — Passe à Paris. — Apprend qu'il est nommé commandant du dépôt de Pau. — Désordre qu'il trouve dans cet établissement. — Il tombe dangereusement malade. — Est remplacé par son quartier-maître. — Éprouve de nouveaux désagrémens. — Donne sa démission. 251

Chapitre XLVIII. — Le duc de Feltre nomme

Page

Hanet commandant d'un bataillon de prisonniers espagnols. — Séjour à Saint-Quentin, à Bruges. — Départ pour Bourges. — Rentrée du roi. — Hanet se rend à Compiègne. . . 266

Chapitre XLIX. — Hanet part pour la Corse en qualité d'inspecteur des forêts. — Retour de l'empereur. — Hanet est renvoyé en France. — Le coche de Châlons. — Fausses nouvelles. — Retraite d'Hanet durant les cent jours. . . 276

Chapitre L. — Hanet est renvoyé en Corse. — Fait un mémoire sur l'état des forêts de l'île. — Dans une de ses tournées fait une chute et se brise les reins. — Demande un congé temporaire. — Est recommandé par la princesse au ministre des finances. — Réponse de M. Roi. — Est considéré comme démissionnaire. . . 288

Chapitre LI. — Conclusion. 302

Tableau de mes pertes et des sommes qui me sont dues par le gouvernement. 308

Récapitulation de mes divers emplois et du temps pendant lequel je les ai exercés. 313

Appendice du second volume. — Notice historique

Page.

sur l'expédition de Saint-Domingue, en l'an 10 (ou 1802), et sur l'administration des généraux Leclerc et Rochambeau. — Anecdotes diverses. 315

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY